



Third Session
Fortieth Parliament, 2010

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Banking, Trade and Commerce

Chair:

The Honourable MICHAEL A. MEIGHEN

Wednesday, April 21, 2010
Thursday, April 22, 2010

Issue No. 5

Fourth and fifth meetings on:

The study of the extent to which Canadians
are saving in Tax-Free Savings Accounts
and registered retirement savings plans

WITNESSES:
(See back cover)

Troisième session de la
quarantième législature, 2010

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Banques et du commerce

Président :

L'honorable MICHAEL A. MEIGHEN

Le mercredi 21 avril 2010
Le jeudi 22 avril 2010

Fascicule n° 5

Quatrième et cinquième réunions concernant :

L'étude sur la mesure dans laquelle les Canadiens
recourent à des comptes d'épargne libre d'impôt et
à des régimes enregistrés d'épargne-retraite

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable Michael A. Meighen, *Chair*

The Honourable Céline Hervieux-Payette, P.C., *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

* Cowan (or Tardif)	Massicotte Mockler
Gerstein	Moore
Greene	Oliver
Harb	Ringuette
Kochhar	St. Germain, P.C.
* LeBreton, P.C. (or Comeau)	

* Ex officio members
(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Oliver replaced the Honourable Senator Frum (*April 17, 2010*).

The Honourable Senator St. Germain, P.C., replaced the Honourable Senator Dickson (*April 17, 2010*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
BANQUES ET DU COMMERCE

Président : L'honorable Michael A. Meighen

Vice-présidente : L'honorable Céline Hervieux-Payette, C.P.
et

Les honorables sénateurs :

* Cowan (ou Tardif)	Massicotte Mockler
Gerstein	Moore
Greene	Oliver
Harb	Ringuette
Kochhar	St. Germain, C.P.
* LeBreton, C.P. (ou Comeau)	

* Membres d'office
(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Oliver a remplacé l'honorable sénateur Frum (*le 17 avril 2010*).

L'honorable sénateur St. Germain, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Dickson (*le 17 avril 2010*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, April 21, 2010
(7)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4:28 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Michael A. Meighen, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, P.C., Kochhar, Massicotte, Meighen, Mockler, Moore, Ringuette and St. Germain, P.C. (11).

Other senator present: The Honourable Senator Murray, P.C. (1).

In attendance: John Bulmer, Analyst, Parliamentary Information and Research Service; June M. Dewetering, Chief, Macroeconomics, Library of Parliament; and Francine Pressault, Communications Officer, Communication Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 24, 2010, the committee continued its examination on extent to which Canadians in Tax-Free Savings Accounts and registered retirement savings plans. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 3.*)

WITNESSES:

As individuals:

Gordon Pape, Publisher, *The Income Investor, Mutual Funds/ETF's Update, The Canada Report* and the *Internet Wealth Builder*;

David Dodge, Senior Advisor for Bennett Jones LLP, Chancellor of Queen's University.

Mr. Pape made a statement and answered questions.

At 5:15 p.m., the committee suspended.

At 5:20 p.m., the committee resumed.

Mr. Dodge made a statement and answered questions.

At 6:21 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 21 avril 2010
(7)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 16 h 28, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Michael A. Meighen (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Kochhar, Massicotte, Meighen, Mockler, Moore, Ringuette et St. Germain, C.P. (11).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Murray, C.P. (1).

Également présents : John Bulmer, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires; June M. Dewetering, chef, Macroéconomie, Bibliothèque du Parlement; et Francine Presseault, agent de communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 24 mars 2010, le comité poursuit son étude sur la mesure dans laquelle les Canadiens recourent à des comptes d'épargne libre d'impôt et à des régimes enregistrés d'épargne-retraite. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 3 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

À titre personnel :

Gordon Pape, éditeur, *The Income Investor, Mutual Funds/ETF's Update, The Canada Report* and the *Internet Wealth Builder*;

David Dodge, conseiller principal pour la firme Bennett Jones LLP, chancelier, Université Queen's

M. Pape fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 17 h 15, la séance est suspendue.

À 17 h 20, la séance reprend.

M. Dodge fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 18 h 21, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, April 22, 2010
(8)

[English]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Michael A. Meighen, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, P.C., Kochhar, Massicotte, Meighen, Mockler, Moore, Ringuette and St. Germain, P.C. (11).

In attendance: John Bulmer, Analyst, Parliamentary Information and Research Service; June M. Dewetering, Chief, Macroeconomics, Library of Parliament; and Francine Pressault, Communications Officer, Communication Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 24, 2010, the committee continued its examination of the extent to which Canadians in Tax-Free Savings Accounts and registered retirement savings plans. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 3.*)

WITNESSES:

As individuals:

Leo Kolivakis, Independent Pension Analyst;
James Pierlot, Pension Lawyer and Consultant;
Kevin Milligan, Assistant Professor of Economics, University of British Columbia.

Informetrica Limited:

Richard Shillington, Potential Value of Tax-Free Savings Accounts (by video conference).
Mr. Pierlot and Mr Kolivakis each made a statement and answered questions.

At 11:30 a.m., the committee suspended.

At 11:35 a.m., the committee resumed.

Mr. Milligan and Mr Shillington each made a statement and answered questions.

At 12:34 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le jeudi 22 avril 2010
(8)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Michael A. Meighen (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Kochhar, Massicotte, Meighen, Mockler, Moore, Ringuette et St. Germain, C.P. (11).

Également présents : John Bulmer, analyste, Services d'information et de recherche parlementaires; June M. Dewetering, chef, Macroéconomie, Bibliothèque du Parlement; et Francine Pressault, agente de communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 24 mars 2010, le comité poursuit son étude sur la mesure dans laquelle les Canadiens recourent à des comptes d'épargne libre d'impôt et à des régimes enregistrés d'épargne-retraite. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 3 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

À titre personnel :

Leo Kolivakis, analyste indépendant en matière de pensions;
James Pierlot, avocat et conseiller en régimes de retraite;
Kevin Milligan, professeur adjoint d'économie, Université de la Colombie-Britannique.

Informetrica limitée :

Richard Shillington, Valeur potentielle des comptes d'épargne libre d'impôt (par vidéoconférence).
MM. Pierlot et Kolivakis font une déclaration, puis répondent aux questions.

À 11 h 30, la séance est suspendue.

À 11 h 35, la séance reprend.

MM. Milligan et Shillington font une déclaration, puis répondent aux questions.

À 12 h 34, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Line Gravel

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, April 21, 2010

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4:28 p.m. to study the extent to which Canadians are saving in Tax-Free Savings Accounts and Registered Retirement Savings Plans.

Senator Michael A. Meighen (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good afternoon. I call the meeting to order.

[*Translation*]

This afternoon, we continue our study of Canada's pension systems. The Canadian pension system consists of the following pillars: Old Age Security, public pensions, private pensions and private savings. We will focus on tax incentives provided as part of private savings.

[*English*]

According to the committee's order of reference, the study is on the extent to which Canadians are saving in Tax-Free Savings Accounts and Registered Retirement Savings Plans; federal measures that might be taken to increase the use of these savings vehicles as well as the fiscal cost of increased use; and ways in which the savings in these vehicles might be protected.

We have with us two witnesses who need little, if any, introduction: Mr. Gordon Pape and Mr. David Dodge. We will begin with Mr. Pape, a well-known author of various books on retirement, including *6 Steps to \$1 Million*, *Get Control of Your Money*, *Retiring Wealthy in the 21st Century*, and *The Retirement Timebomb*. He is also the editor and publisher of the *Internet Wealth Builder*, *The Income Investor* and *Mutual Funds/ETFs Update*. Mr. Pape, you are obviously a very busy man. It is good to see you after a number of years. I understand you have an opening statement. I invite you to proceed.

Gordon Pape, Publisher, *The Income Investor, Mutual Funds/ETFs Update, The Canada Report, and the Internet Wealth Builder, as an individual:* It is a pleasure to be here. I hope I can make useful contributions to your deliberations and give you a few ideas that, based on the testimony you have heard to date, might be somewhat different.

I stress at the outset that I am not an economist, an actuary or a pension specialist; I am a writer. My thoughts on retirement planning are based on the research I have done for the more than 30 books I have written, to which the chair was gracious enough to allude, and the interaction I have had with many Canadians through seminars I have given, through correspondence and through telephone conversations and personal meetings.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 21 avril 2010

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit ce jour à 16 h 28 pour étudier la mesure dans laquelle les Canadiens recourent à des comptes d'épargne libre d'impôt et à des régimes enregistrés d'épargne-retraite.

Le sénateur Michael A. Meighen (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour mesdames et messieurs. Je déclare la séance ouverte.

[*Français*]

Cet après-midi, nous continuons notre enquête sur les systèmes de pensions au Canada. Les piliers du système de pensions canadien sont les suivants : la sécurité de la vieillesse, les pensions publiques et les pensions privées, et l'épargne personnelle. Nous nous concentrerons sur les incitations fiscales fournies dans le cadre de l'épargne personnelle.

[*Traduction*]

L'ordre de renvoi nous indique que notre étude porte sur la mesure dans laquelle les Canadiens recourent à des comptes d'épargne libre d'impôt et à des régimes enregistrés d'épargne-retraite, sur les mesures fédérales qui pourraient être prises pour augmenter l'utilisation de ces instruments d'épargne ainsi que les coûts, pour l'impôt, d'une utilisation accrue de ces instruments, et sur les moyens possibles d'assurer la protection de ces épargnes.

Nous accueillons aujourd'hui deux témoins qu'il est pratiquement inutile de présenter : M. Gordon Pape et M. David Dodge. Je vais commencer par M. Pape, l'auteur réputé de divers ouvrages sur les retraites, y compris *6 Steps to \$1 millions*, *Get Control of Your Money*, *Retiring Wealthy in the 21st Century* et *The Retirement Timebomb*. Il est également l'éditeur de *Internet Wealth Builder*, *The Income Investor* et *Mutual Funds/ETFs Update*. Vous êtes, monsieur Pape, un homme manifestement très occupé. C'est un plaisir de vous revoir après quelques années. Je crois savoir que vous avez préparé un exposé préliminaire et je vous invite à nous en faire part.

Gordon Pape, éditeur, *The Income Investor, Mutual Funds/ETFs Update, The Canada Report and the Internet Wealth Builder à titre personnel :* Je suis ravi d'être parmi vous. J'espère pouvoir contribuer de façon utile à vos débats et j'ai pour cela l'intention de vous faire part de quelques idées qui se distinguent de celles exprimées dans les témoignages que vous avez entendus jusqu'à maintenant.

Je dois vous préciser dès le début que je ne suis pas économiste, ni actuaire, ni spécialiste des retraites. Je suis un auteur. Mes réflexions sur la planification de la retraite reposent sur les recherches que j'ai faites pour écrire plus de 30 livres, auxquels le président a été assez aimable de faire allusion, et sur les relations que j'ai pu avoir avec de nombreux Canadiens lors des séminaires que j'ai donnés, en échangeant avec de nombreuses personnes, par écrit et au téléphone, et à l'occasion de rencontres personnelles.

Over time, as I have looked at retirement planning systems, it has led me to the conclusion that in Canada we have one of the best in the world. We are fortunate. That said, I feel it can be better and can be improved. I have some wide-ranging views on this subject, but I have tried to confine my comments today to the specific mandate of the committee, in particular point 3: Ways in which savings in RRSPs and TFSAs can be protected.

Specifically, I would respectfully suggest that the committee consider and, if deemed appropriate, recommend four initiatives: My first initiative to recommend is the creation of a professionally managed national RRSP fund, which any individual Canadian can choose to opt into and which group RRSPs can use as well. The background for this is that, in my experience, the majority of people with RRSPs have little or no investment knowledge. We have provided them with some very lucrative tax incentives to encourage them to contribute to these plans, and then we have left them to their own devices to manage the money intelligently. It is rather like throwing a young child into a pool and hoping he or she figures out how to swim before drowning.

Of course, many people seek the help of professional advisers in managing their RRSPs and, at times but not always, they receive proper guidance. Advisers who sell products are in a potential conflict of interest situation, which might work to the detriment of the client. I would be happy to discuss that further with the committee if it so wishes, but it is not one of the main themes I want to deal with today.

Another problem facing individual investors is the high cost. I know from reading transcripts of earlier testimony before this committee that the members have been very concerned about this. Mutual fund management expense ratios, MERs, in this country are significantly higher than they are in the United States. Certainly, there is some debate about this, but they definitely are higher. They significantly erode the returns that investors receive within their RRSPs. That situation will become worse when the HST takes effect in Ontario and British Columbia on July 1, 2010.

The availability of a national RRSP fund would solve all of these problems. First, it would provide top-quality money management to those who want it. Second, it would remove any potential conflict of interest. Third, it would reduce the costs significantly. Last week, one witness told this committee that the cost differential between retail mutual funds and institutional pension plans is 1.6 percentage points per year. A national RRSP fund might be even less expensive than that. I know the committee is interested in the cost. A national RRSP plan would cost governments nothing since the expenses would be paid for by the fund in the same way that mutual fund expenses are paid for now. We already have a prototype for this national RRSP fund in Canada in the form of the Canada Pension Plan Investment Board. The RRSP fund could be run by a division of the CPPIB

Le fait de me pencher sur les systèmes de planification de la retraite m'a amené, avec le temps, à conclure que notre système canadien est l'un des meilleurs au monde. Nous avons de la chance. Cela dit, je suis d'avis qu'il est possible de l'améliorer. J'ai toute une gamme d'opinions sur ce sujet, mais je vais tenter aujourd'hui de limiter mes commentaires au mandat précis du comité, en particulier, à son troisième point, soit les façons dont il serait possible de protéger les épargnes investies dans les REER et les CELI.

De façon précise, je me permets respectueusement de recommander au comité d'étudier quatre initiatives et, s'il le juge pertinent, de recommander leur mise en œuvre. La première serait la création d'un régime enregistré national d'épargne-retraite, qui serait géré par des professionnels, auquel tout Canadien pourrait choisir d'adhérer et que les REER de groupe pourraient également utiliser. La justification d'une telle approche est que, en me fiant à mon expérience, la majorité des gens qui détiennent un REER n'ont que peu ou pas de connaissance du domaine des investissements. Nous leur avons accordé certains incitatifs fiscaux très avantageux pour les inciter à cotiser à ces régimes, et nous les avons ensuite laissés à eux-mêmes pour gérer leur argent de façon intelligente. Cela revient un peu à pousser un jeune enfant dans une piscine en espérant qu'il va découvrir comment nager avant de couler.

Je sais fort bien que de nombreuses personnes demandent l'aide de conseillers professionnels pour gérer leurs REER et, parfois, mais pas toujours, qu'elles bénéficient de bons conseils. Les conseillers qui vendent des produits peuvent se trouver parfois en situation de conflit d'intérêts, au détriment de leurs clients. Je serais ravi d'approfondir cet aspect si le comité le désire, mais ce n'est pas le thème principal dont je veux vous entretenir aujourd'hui.

Les investisseurs isolés sont confrontés à un autre problème, celui des coûts élevés. Je sais, pour avoir consulté les témoignages précédents, que c'est une question qui vous préoccupe réellement. Les ratios de frais de gestion des fonds communs de placement sont nettement plus élevés dans notre pays qu'ils ne le sont aux États-Unis. Je conviens que c'est un aspect qui fait débat dans une certaine mesure, mais ils sont indubitablement plus élevés. Ils amputent, de façon importante, les rendements qu'obtiennent les investisseurs sur leurs REER. Cela va encore s'aggraver lorsque la TVH entrera en vigueur en Ontario et en Colombie-Britannique le 1^{er} juillet 2010.

Le fait de disposer d'un régime enregistré national d'épargne-retraite pourrait résoudre la totalité de ces problèmes. Cela permettrait tout d'abord aux personnes voulant y adhérer d'avoir la garantie que leur argent sera géré au mieux. En second lieu, cela ferait disparaître toute possibilité de conflit d'intérêts. Un tel régime permettrait aussi de réduire sensiblement les coûts. La semaine dernière, un témoin a expliqué à ce comité que l'écart des coûts entre les fonds communs de placement vendus à des particuliers et les régimes de retraite institutionnels est de 1,6 point de pourcentage par année. Un régime enregistré national d'épargne-retraite serait encore moins coûteux. Je sais que le comité s'intéresse aux coûts. Un régime enregistré national d'épargne-retraite ne coûterait rien au gouvernement puisque les dépenses seraient couvertes par les fonds de la même façon que les

or a by new agency, but the principles would be the same: no government interference and the freedom to invest anywhere in the world.

As a matter of interest, I have a statistic that the committee will not have heard before because it was calculated at my request. Over the decade to December 31, 2009, the average annual compound rate of return on assets managed by the CPPIB was 5.61 per cent. Considering that we experienced two major market crashes during that time, that is an excellent return, and it is better than most mutual funds produced. It is better than the average annual return for Canadian equity funds, Canadian balanced funds and Canadian bond funds over that same 10-year period. I do not have any statistical evidence but my guess is that the great majority of RRSPs in this country did not do nearly as well as 5.61 per cent over that 10-year period.

I have one more point I want to make on this: Participation in a national RRSP would be optional. There would be no compulsion. If people want to continue to use their own advisers or manage the money themselves, they should be free to do so.

My second recommendation for protecting RRSP assets is to phase out the Home Buyers' Plan and the Lifelong Learning Plan. Although the objective of each of these plans is laudable, the programs divert money from the primary purpose of RRSPs, which is to save for retirement. I will give the committee some numbers that were compiled at my request last week by the Canada Revenue Agency. Since the Home Buyers' Plan was created in 1992, Canadians have withdrawn almost \$24.3 billion from their RRSPs for purposes of buying a home. Withdrawals under the Lifelong Learning Plan, which was started in 1999, total almost \$866 million. These numbers include tax information processed to date for 2009 up to the end of last week. Combined, we are talking about more than \$25 billion that has been taken from retirement savings and used for other purposes. It can be argued that this money has to be repaid, but a portion of it never is repaid. People simply take it into income and pay tax on the repayment amount each year. According to the CRA, more than \$4 billion borrowed under the two plans has already been taken into income and not repaid. About \$4.7 billion has been repaid. That leaves about \$13.6 billion in loans outstanding at this time. Based on the experience to date, about \$4.8 billion of that, or 35 per cent, will not be repaid. That would bring the total loss to retirement savings to almost \$9 billion.

dépenses des fonds communs de placement le sont actuellement. Nous disposons déjà d'un prototype d'un tel régime avec l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada. Ce nouveau régime pourrait être géré par une direction de l'OIRPC ou par un nouvel organisme, mais les principes resteraient les mêmes : aucune interférence du gouvernement et liberté d'investir n'importe où dans le monde.

À ce sujet, je peux vous faire part de statistiques que vous ignorez puisqu'elles viennent d'être calculées à ma demande. Au cours de la décennie prenant fin le 31 décembre 2009, le taux annuel moyen de rendement composé sur les biens gérés par l'OIRPC a été de 5,61 p. 100. Lorsqu'on sait que nous avons vécu deux effondrements majeurs du marché pendant cette époque, c'est là un excellent rendement, et il est meilleur que celui obtenu par la plupart des fonds communs de placement. Il est supérieur au rendement annuel moyen des fonds canadiens d'actions, des fonds canadiens de placement équilibré et des fonds canadiens d'obligations au cours de la même décennie. Je ne dispose d'aucune preuve statistique, mais je crois que, dans ce pays, la vaste majorité des REER ont été loin d'obtenir un rendement aussi élevé de 5,61 p. 100 au cours de cette décennie.

Il y a une autre chose que je tiens à vous dire dans ce domaine : la participation à un régime enregistré national d'épargne-retraite serait facultative. Il n'y aurait aucune obligation. Les gens désireux de continuer à faire appel aux services de leurs propres conseillers ou voulant gérer leur argent eux-mêmes seraient libres de le faire.

Ma seconde recommandation, pour protéger les actifs des REER, est d'éliminer progressivement le Régime d'accession à la propriété et le Régime d'encouragement à l'éducation permanente. Si les objectifs de ces deux régimes sont fort louables, ces programmes détournent de l'argent des REER dont l'objectif essentiel est d'épargner pour la retraite. Je vais vous donner quelques chiffres qui ont été compilés à ma demande la semaine dernière par l'Agence du revenu du Canada. Depuis la création du Régime d'accession à la propriété, en 1992, les Canadiens ont retiré presque 24,3 milliards de dollars de leurs REER pour acheter des maisons. Les retraits destinés à alimenter le Régime d'encouragement à l'éducation permanente, qui a été lancé en 1999, ont totalisé presque 866 millions de dollars. Ces chiffres tiennent compte des données fiscales de 2009 traitées jusqu'à la fin de la semaine dernière. En combinant ces deux montants, c'est donc plus de 25 milliards de dollars qui ont été détournés de l'épargne-retraite et utilisés à d'autres fins. On peut, bien sûr, affirmer que cet argent doit être remboursé, mais une partie ne l'est jamais. Les gens l'intègrent tout simplement à leurs revenus et acquittent les impôts sur le montant à rembourser chaque année. D'après l'ARC, plus de 4 milliards de dollars empruntés dans le cadre de ces deux régimes ont déjà été retirés sous forme des revenus et n'ont donc pas été remboursés. Environ 4,7 milliards de dollars ont été remboursés. Cela nous laisse actuellement environ 13,6 milliards de prêts en cours. Si on se fie à la façon dont les choses se sont passées jusqu'à maintenant, environ 4,8 milliards de dollars de ce montant, ou 35 p. 100, ne seront jamais remboursés. Cela fait grimper les pertes pour l'épargne-retraite à presque 9 milliards de dollars.

But that is only part of the story. We also need to consider the loss of growth within an RRSP as a result of these loans. I have looked at this from many angles in my various books. In one of them, I analyze the impact of the RRSP loans on two 30-year-olds, one of whom borrowed \$20,000 under the HBP, which was the limit at the time I was doing the analysis, and one of whom did not borrow under the HBP. Assuming a 15-year repayment cycle and an average annual compound rate of return of 8 per cent, the person who used the \$20,000 to buy a home ended up at age 65 with an RRSP worth \$127,000 less than the one who left the money in the plan. Since the HBP limit was raised recently to \$25,000, the potential loss to retirement savings is even greater.

As many members of this committee will remember, the Home Buyers' Plan was originally supposed to be a temporary measure brought in to stimulate a moribund housing market during the recession of the early 1990s. I suggest that it has outlived its usefulness, especially now that people can use their TFSA's to save for a home and for education, if they wish. RRSPs were originally intended to be personal pension plans, especially for those who did not have employer plans. I suggest we get back to the original principle.

My third suggestion is that we end forced withdrawals from retirement plans and let people draw down their savings as they need them, not on a timetable designed to allow the government earlier access to tax revenue. The committee has heard suggestions that the age limit for RRSPs be raised. I would go even further and suggest that we do away entirely with the concept of Registered Retirement Income Funds, RRIFs, and allow people to keep their RRSPs for life and make taxable withdrawals when they choose to do so. Eventually, all of the money will be taxed anyway when the last surviving spouse dies. Ms. Tina Di Vito, Director, Retirement Strategies at BMO Financial Group made this suggestion to the committee last week, as I read in the transcript, and I fully agree with her suggestion.

My fourth recommendation is an end to the practice of treating RRSP withdrawals as income for the purposes of obtaining government benefits, such as the Guaranteed Income Supplement or income-tested tax credits. RRSP withdrawals are not real income any more than a withdrawal from a savings account is income. Yes, I agree that people should pay tax on the withdrawal because they received a deduction when they contributed, but the financial penalties should not go beyond that. I notice that Mr. Richard Shillington, from Informetrica Limited, is scheduled to appear before the committee tomorrow. He has written extensively on this subject, and I expect he will have much more to say about this.

Mais ce n'est pas tout. Il faut également tenir compte de la diminution de croissance d'un REER imputable à ces prêts. Dans mes livres, j'ai étudié cette question de divers points de vue. Dans l'un d'eux, j'analyse les répercussions de ces prêts sur deux personnes de 30 ans, dont l'une a emprunté 20 000 \$ dans le cadre du Régime d'accession à la propriété, soit le plafond à l'époque où j'ai fait cette analyse, alors que l'autre n'a rien emprunté. En prenant pour hypothèse une période de remboursement de 15 ans et un taux annuel moyen de rendement composé de 8 p. 100, la personne qui a prélevé 20 000 \$ pour acheter une maison se retrouve à 65 ans avec un REER d'une valeur inférieure de 127 000 \$ à celle qui a laissé son argent dans le régime. Comme le plafond d'emprunt dans le cadre du RAP a été relevé récemment à 25 000 \$, la perte éventuelle d'épargne-retraite est encore plus importante.

Comme de nombreux membres de ce comité s'en souviennent, au départ, le Régime d'accession à la propriété ne devait être qu'une mesure temporaire pour stimuler un marché du logement moribond pendant la récession du début des années 1990. Je suis d'avis que ce régime a dépassé sa durée de vie utile, en particulier maintenant que les gens peuvent verser leurs épargnes dans un CELI pour acheter une maison ou pour poursuivre des études, s'ils le veulent. Les REER devaient, au départ, être des régimes de retraite individuels destinés aux personnes dont l'employeur n'offrait pas de régime de retraite. Je propose que nous en revenions au principe de départ.

Ma troisième proposition est de mettre fin aux retraits forcés des régimes de retraite et de laisser les gens sortir leur argent des REER quand ils en ont besoin, et non pas selon un calendrier conçu pour permettre au gouvernement d'accéder plus rapidement à des recettes fiscales. Certains vous ont suggéré d'autoriser à détenir un REER jusqu'à un âge plus avancé. Pour moi, j'irais plus loin et proposerais d'abandonner complètement le concept de fonds enregistré de revenu de retraite, le FERR, et de permettre aux gens de conserver leur REER pendant toute leur vie, en imposant leurs retraits au moment où ils décident de les faire. De toute façon, la totalité de cette épargne finira par être imposée lors du décès du dernier conjoint survivant. Mme Tina Di Vito, directrice générale, Planification de la retraite au BMO Groupe financier vous a fait cette suggestion la semaine dernière, à ce que je voie dans la transcription de son témoignage, et je suis tout à fait d'accord avec elle.

Ma quatrième recommandation serait d'arrêter de considérer les retraits d'un REER comme un revenu pour l'attribution de prestations gouvernementales, comme le Supplément de revenu garanti ou les crédits d'impôt subordonnés au revenu. Les retraits des REER ne constituent pas plus des revenus réels que les retraits d'un compte d'épargne ne sont des revenus. Je conviens que les gens doivent être imposés sur leurs retraits parce qu'ils ont bénéficié d'une déduction au moment où ils ont cotisé, mais les pénalités financières qui leur sont imposées par le système devraient s'arrêter là. Je vois que vous allez entendre demain M. Richard Shillington, d'Informetrica Limited. Il a beaucoup écrit sur ce sujet et j'espère qu'il aura beaucoup plus de choses à vous dire dans ce domaine.

Mr. Chair, those are the main points I wish to bring to the committee's attention today. I will be pleased to answer any questions.

The Chair: I thought there would be a number of suggested recommendations, Mr. Pape, and certainly there are. Thank you for a clear and concise exposé. We appreciate that you limited your comments to the mandate of the committee.

Senator St. Germain: Mr. Pape, thank you for the excellent presentation. It was concise and precise and you hit the nail right on the head in several areas. In support of your proposed national RRSP fund, you said that financial advisers have a conflict. Can you tell the committee how this conflict is arrived at?

Mr. Pape: I would be happy to. I will specifically relate it to mutual funds because they are widely held within RRSPs, and that is quite relevant to the point.

We have a system called trailer fees in this country. Trailer fees basically were created with the idea of compensating advisers for advice they were giving to clients. The trailer fees are paid by the mutual fund companies to the advisers. The trailer fees will vary depending on the type of mutual fund units that are sold and the type of fund that it is.

Just to give you one clear example, and you will find this across the industry, Fidelity will pay to advisers an amount of 1 per cent of the annual value of all equity and balance funds the client holds in the account, 1 per cent for funds purchased on a front-end load basis, 0.5 per cent for funds purchased on a back-end load basis, but the adviser gets more up front on those. If, however, the client opts for a money market fund or a fixed income fund, like a bond fund, the trailer fee is only 0.25 per cent. Therefore, taking the front-end load units as an example, the adviser has a strong incentive to encourage the client to buy the front-end load unit of an equity or a balance fund to receive this 1 per cent trailer and a disincentive to recommend a fixed income fund with a 0.25 per cent trailer, even though that may be more suitable for the client at the time. Also, the adviser has a disincentive to encourage the client to switch to some other kind of security, such as, for example, ETFs, because if the money goes off the books and the Fidelity units are sold, the adviser no longer obtains the trailer fee from the mutual fund company.

Based on the studies I have seen, I would like to believe that most advisers understand that the interests of the client should be paramount, but they have no legal responsibility to do that. We have seen many cases, especially during the market crash of 2008-09, in which older people had too much of their assets invested in equities or equity funds and were hurt financially as a result of that.

Monsieur le président, c'était là les principaux points que je voulais porter à l'attention du comité aujourd'hui. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président : Je m'attendais, monsieur Pape, à ce que vous nous fassiez un certain nombre de recommandations, et ce fut bien le cas. Je vous remercie de cet exposé précis et concis. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir limité vos commentaires aux questions relevant du mandat du comité.

Le sénateur St. Germain : Monsieur Pape, merci de cet excellent exposé. Il était concis et précis et vous avez visé juste dans plusieurs domaines. En défendant votre proposition de régime enregistré national d'épargne-retraite, vous avez indiqué que des conseillers financiers sont en situation de conflit d'intérêts. Pouvez-vous nous expliquer l'origine de ce conflit?

M. Pape : Avec plaisir. Je vais le faire dans le contexte précis des fonds communs de placement parce que c'est un instrument très largement représenté dans les REER, et qu'il constitue un bon exemple en la matière.

Au Canada, nous appliquons des frais administratifs. Il s'agissait au départ, pour l'essentiel, d'assurer aux conseillers financiers une rémunération pour les conseils qu'ils donnent à leurs clients. Ces frais administratifs sont versés aux conseillers par les entreprises qui gèrent les fonds communs de placement. Le montant de ces frais administratifs varie selon le type de parts de fonds commun de placement qui sont vendues et selon le type de fonds.

Pour vous donner un exemple précis, et c'est ce que vous observerez dans toute l'industrie, Fidelity va verser aux conseillers 1 p. 100 de la valeur annuelle de tous les fonds d'actions et de placement équilibrés détenus par un client, 1 p. 100 pour les fonds achetés en acquittant les frais à l'acquisition, 0,5 p. 100 pour les fonds avec frais de sortie, mais le conseiller obtient plus sur ceux-ci au début. Toutefois, si le client décide d'acquérir un fonds du marché monétaire ou un fonds à revenu fixe, comme un fonds en obligations, les frais administratifs ne sont alors que de 0,25 p. 100. Donc, en prenant des parts pour lesquelles les frais sont facturés lors de l'achat, le conseiller est fortement incité à encourager le client à acheter ce type de part dans un fonds d'actions ou un fonds de placement équilibré pour toucher ces frais de 1 p. 100, alors qu'il n'a aucun intérêt à recommander l'achat d'un fonds à revenu fixe dont les frais administratifs ne sont que de 0,25 p. 100, même si, au moment, cela serait à l'avantage du client. Le conseiller n'a également aucun intérêt à inciter le client à échanger ses fonds contre d'autres types de titres comme, par exemple, des fonds négociés en bourse, parce que si l'argent sort des livres et que les parts de Fidelity sont vendues, le conseiller ne touche plus de frais administratifs de la société gérant le fonds commun de placement.

En me fiant aux études que j'ai consultées, j'aimerais croire que la plupart des conseillers privilégient les intérêts de leurs clients, mais ils n'y sont en rien tenus par la loi. Nous avons même vu de nombreux cas, en particulier pendant l'effondrement du marché de 2008-2009, dans lesquels de personnes plus âgées avaient placé des parts trop importantes de leurs actifs dans des titres ou dans des fonds d'actions et ont eu à s'en mordre les doigts.

This is what I am talking about as the potential conflict of interest that exists when you deal with a financial adviser unless you are on a fee-based plan. In that case, the adviser gets no trailer fees at all. We could say we want to bring in a regime in this country where we encourage all advisers to be on a fee-based plan, but that is not within the mandate of this committee. I hope that answers your question.

Senator St. Germain: You also recommended that the timetable be removed. From your expertise and experience, did the government put timetables to trigger the takeout of the RRSP through a RRIF ahead of time? Was this strictly to generate income sooner than later?

Mr. Pape: That would certainly seem to be the case, although obviously I was not privy to the discussions going on at the time. Look at the withdrawal rates from the RRIFs. For example, a 71-year-old is taking 7.38 per cent in the first year, and that goes up each year, as the committee knows. We are constantly telling people that at that age in life, you should certainly have a large proportion of your assets in fixed income securities. The amount can vary depending on who is giving the advice, but I would generally say to people of that age, 71 and on, that they should have anywhere from 60 per cent up in fixed income securities. You cannot find a fixed income security that is paying anywhere near that these days. The big bank GICs are 2 per cent, and the small financial GICs are 3.85 per cent, and yet we are saying to people you have to take 7.38 out of the fund. Bang, you are automatically eroding the assets.

Senator Gerstein: Mr. Pape, in preparation for today's meeting, I read some of the articles posted on your website. I mention the website because, to this point, I have not purchased your book, but I am certainly encouraged to do so after hearing your testimony today. In one of your articles entitled "Retiring Wealthy in the 21st Century," you advise, "Canadians under 40 have a natural aversion to putting aside large amounts of money for retirement that is many years away. Failure to overcome this tendency will be extremely costly." You go on to say, "Diverting retirement savings to some other purchase, such as buying a home, may seem like a good idea at the time, but it will seriously reduce your income once you stop work, unless you take appropriate countermeasures."

You mentioned you were reading transcripts of our hearings last week, and you are aware that one of our witnesses, Malcolm Hamilton, pointed out that buying a house is something that is nearly impossible to defer until later to life and something that most people cannot defer. They must do it when they are young. Furthermore, Mr. Hamilton indicated that the fact that you pay off your mortgage is a help to you, not an encumbrance when you get to retirement age.

C'est pourquoi je parle de la possibilité de conflit d'intérêts quand vous traitez avec un conseiller financier, sauf lorsqu'il s'agit d'un régime à commission. Dans ce cas, le conseiller n'a droit à aucun frais administratif. Nous pourrions vouloir instaurer dans ce pays un régime incitant tous les conseillers à choisir d'être rémunérés à commission, mais cela ne relève pas du mandat de ce comité. J'espère que cela répond à votre question.

Le sénateur St. Germain : Vous avez également recommandé d'éliminer le calendrier des retraits obligatoires. En vous fiant à vos compétences et à votre expérience, le gouvernement a-t-il instauré ce calendrier pour obliger à vider les REER pour verser leur contenu dans les FERR avant le temps? Cherchait-il uniquement à encaisser des revenus plus rapidement?

M. Pape : Cela semble certainement être le cas, même si, bien évidemment, je n'ai pas été invité aux discussions ayant mené à l'époque à cette décision. Voyez les taux de retrait des FERR. À titre d'exemple, une personne âgée de 71 ans y prélève 7,38 p. 100 au cours de la première année, et ce pourcentage augmente chaque année, comme les membres du comité le savent. Nous répétons en permanence aux gens que, à cet âge, une part importante de leurs actifs devrait être placée dans des titres à revenu fixe. Le montant peut varier selon l'auteur des conseils mais, en règle générale, je dirais à des personnes âgées de 71 ans et plus qu'elles devraient placer au moins 60 p. 100 de leur épargne dans des titres à revenu fixe. Vous ne trouverez pas aujourd'hui de titres à revenu fixe permettant d'obtenir un rendement s'approchant de cela. Les taux sur les certificats de placement de montants élevés des banques sont de 2 p. 100, et ceux sur les montants faibles de 3,85 p. 100, et vous dites aux gens qu'ils doivent retirer 7,38 p. 100 de leur fonds. D'un coup, vous réduisez automatiquement leurs actifs.

Le sénateur Gerstein : Monsieur Pape, pour me préparer à notre réunion, j'ai lu quelques articles figurant sur votre site Web. Je vous le précise, parce que, jusqu'à maintenant, je n'ai pas acheté votre livre, mais je suis fortement tenté de le faire après avoir entendu votre témoignage aujourd'hui. Dans l'un de vos articles intitulé « Retiring Wealthy in the 21st Century », vous faites remarquer que les Canadiens de moins de 40 ans sont naturellement rebutés à l'idée d'investir des montants importants pour une retraite qui est encore loin. Vous précisez que les conséquences seront très coûteuses si on ne parvient pas à renverser cette tendance. Vous ajoutez que le fait de détourner de l'argent destiné à l'épargne-retraite pour procéder à d'autres achats, comme celui d'une maison, peut sembler une bonne idée au moment, mais que cela aura pour effet de réduire sensiblement vos revenus lorsque vous cesserez de travailler, à moins que vous n'ayez pris des contre-mesures bien adaptées.

Vous nous avez dit avoir lu les transcriptions de nos délibérations de la semaine dernière, et vous savez donc que l'un de nos témoins, M. Malcolm Hamilton, a expliqué que l'achat d'une maison est presque impossible à reporter à plus tard et que la plupart des gens ne peuvent effectivement pas le reporter. Ils doivent procéder à cet achat quand ils sont jeunes. Il nous a également expliqué que le fait de rembourser votre prêt hypothécaire vous facilitera la vie, et non le contraire, lorsque vous parviendrez à l'âge de la retraite.

How do you respond to Mr. Hamilton's views? Are you saying, Mr. Pape, that young people should not buy a house unless they can also afford to put away money for retirement, as indicated clearly in your key points that I noticed on your website publication?

Mr. Pape: I am certainly not saying young people should not buy a house. I read Mr. Hamilton's testimony. He is extremely knowledgeable, but I do not agree with him about everything.

The point I want to make here, and I want to stay on target, is that we now have an alternative way to save for buying a home, tax sheltered, in the TFSA. That did not exist at the time I wrote that book or made those comments. It exists today. The RRSP was always meant to be for pension purposes. If someone wants to save to buy a home, they can do so now in a TFSA. I am simply suggesting that we should not confuse the two. Let us not divert money meant for retirement purposes into some other form.

Senator Gerstein: You are a very public figure, and you write a lot, and I would like you to deal with the question. Given the facts in the tax act and all we have today, are you suggesting to young people that they should not be purchasing a home unless they can afford to put away other moneys for savings to use in retirement?

Mr. Pape: No, I am not suggesting that at all. That is their decision. That is their call.

Senator Gerstein: It was a little unclear, I thought, when reading your review points here. I guess I will have to buy the book.

Mr. Pape: The book was written 10 years ago, and the Tax-Free Savings Account did not exist at the time. We have a different regime now. I would not come before this committee and suggest we do away with the Home Buyers' Plan if the Tax-Free Savings Account had not come into play. Now we have that, and I think that is a viable alternative.

Senator Gerstein: Again, I refer back to Mr. Hamilton, who seemed to have different views than you on this important subject. He told the committee that Canadians are terrorized by dire warnings of inadequate retirement income and having to eat dog food. He does not believe the warnings are justified. He pointed out that no generation of Canadians has ever saved enough for retirement to replace anything like 70 per cent. You clearly do not agree. Your article, "Retiring Wealthy in the 21st Century," begins with a description of Emma, who is eating half a tin of macaroni for supper and had her phone disconnected because she could not pay the bill. Do you think Mr. Hamilton is missing something in terms of his analysis the situation that you are seeing?

Que pensez-vous du point de vue de M. Hamilton? Nous dites-vous, M. Pape, que les personnes jeunes ne devraient pas acheter de maison à moins d'être également en mesure d'économiser de l'argent pour leur retraite, comme vous l'indiquez clairement dans les points marquants que j'ai relevés dans la publication qui figure sur votre site Web?

M. Pape : Je n'affirme certainement pas que les personnes jeunes ne devraient pas acheter de maison. J'ai lu le témoignage de M. Hamilton. Il est très compétent, mais je ne suis pas toujours d'accord avec lui.

Ce que je tiens à dire, sans perdre de vue l'objectif, est que nous disposons maintenant d'autres solutions pour épargner à l'abri de l'impôt pour l'achat d'une maison avec le CELI. Ce compte n'existait pas lorsque j'ai écrit le livre et fait ces commentaires. Il existe aujourd'hui. L'objectif des REER a toujours été de constituer un revenu de retraite. Si quelqu'un veut économiser pour acheter une maison, il peut maintenant le faire en plaçant son argent dans un CELI. Je propose tout simplement de ne pas mélanger les deux. Ne détournons pas l'argent destiné à la retraite vers d'autres formes d'épargne.

Le sénateur Gerstein : Vous êtes quelqu'un de très connu qui a beaucoup écrit et j'aimerais que vous alliez au bout de cette question. Étant donné les dispositions de la Loi sur l'impôt et de toutes les mesures dont nous disposons aujourd'hui, laissez-vous entendre que les personnes jeunes ne devraient acheter une maison que si, ce faisant, elles sont encore en mesure d'épargner pour leur retraite?

M. Pape : Non, ce n'est pas ce que je propose. La décision leur appartient. C'est leur choix.

Le sénateur Gerstein : Cela ne m'a pas paru tout à fait clair quand j'ai lu les points saillants de votre exposé. Je suppose que je devrais acheter le livre.

M. Pape : Le livre a été rédigé il y a 10 ans, alors que le compte d'épargne libre d'impôt n'existait pas. Le régime en vigueur aujourd'hui est différent. Je ne me présenterais pas devant votre comité en proposant de laisser tomber le Régime d'accession à la propriété si le compte d'épargne libre d'impôt n'avait pas été créé. Maintenant que nous l'avons, je trouve que c'est une solution de remplacement viable.

Le sénateur Gerstein : Une fois encore, je me reporte à ce qu'a dit M. Hamilton qui semble avoir un point de vue différent du vôtre sur cette question importante. Il a expliqué au comité que les Canadiens sont terrorisés quand on leur annonce qu'ils n'auront pas de revenus suffisants pour leur retraite et qu'ils devront manger de la nourriture pour chien. Il ne croit pas que de tels avertissements soient justifiés. Il nous a rappelé qu'aucune génération de Canadiens n'a jamais épargné suffisamment pour sa retraite afin d'obtenir un revenu de remplacement de l'ordre de 70 p. 100 de celui obtenu pendant la vie active. Manifestement, vous n'êtes pas d'accord. Votre article intitulé « Retiring Wealthy in the 21st Century », commence par une description d'Emma, qui mange la moitié d'une boîte de macaroni pour son dîner et dont le téléphone a été débranché parce qu'elle n'avait plus les moyens de payer la facture. Croyez-vous que l'analyse de M. Hamilton, dans l'analyse qu'il fait de la situation, néglige un point important que, vous, vous prenez en compte?

Mr. Pape: I would not want to go on record as saying that Mr. Hamilton is missing something.

Senator Gerstein: What would you like to go on record as saying?

Mr. Pape: There are Canadians today, and I get emails from them frequently, who are in a situation where they are not maintaining the kind of standard of living that we would think appropriate and that they think appropriate. Whether they are eating dog food or one tin of macaroni or whatever, I know there are people who are not in a good financial position. I believe the committee is basically looking for ideas as to how we might help reduce that number of people.

The Chair: Following along on Senator Gerstein's question, one of the things Mr. Hamilton, who we seem to be referring to frequently — I am not sure actually whether it was him or another witness — suggested was rather than an annual limit for contributions to RRSPs we go to a lifetime limit. I believe it was Mr. Hamilton, who pointed out, rightly or wrongly, and it appealed to me I must confess, that people with children and a mortgage, maybe a house, and spending most of their disposable income occasionally get lump sum payments perhaps in the form of something they inherit or by selling their house when they get older and that is the moment when they could invest a substantial amount in their RRSP. However, they cannot because there are annual rather than lifetime limits. What is your position on lifetime limits, and what is your position on the \$5,000 cap for TSFAs?

Mr. Pape: As far as lifetime limit is concerned, Mr. Chair, I read that testimony and I know it has come up a few times. I think it is unrealistic basically because how do you determine what the lifetime limit will be? People's income increases as they get older. Will you have a different lifetime limit for someone earning \$25,000 a year at age 25 and someone earning \$100,000 or \$150,000 a year at age 40? I just think that is unrealistic.

We have a carry forward program right now for the RRSPs that is in many cases putting people in a position where they have lots of RRSP contribution room if they get an inheritance or whatever. However, if the committee wants to look at the idea of a lifetime limit, I would suggest that perhaps the committee should consider the idea of no limit at all. Why are we putting a limit on savings at all? Why is there any limit?

As far as the Tax-Free Savings Account is concerned, there was another point I wanted to bring before the committee but I did not want to overburden it with all sorts of ideas. Since you raised the question, yes, I think the \$5,000 cap should be reconsidered for people over 50 years of age. We certainly know that the TSFAs are wonderful, perhaps the most powerful savings tool to be introduced in this country since the RRSP, but they benefit younger people potentially much more than they benefit older people. I would very much like to see that taken into consideration and perhaps raise the limit for people born before a certain year.

M. Pape : Je m'en voudrais d'affirmer que M. Hamilton a laissé quelque chose de côté.

Le sénateur Gerstein : Que voudriez-vous qu'on retienne de ce que vous dites?

M. Pape : Il y a aujourd'hui des Canadiens, et ils m'adressent fréquemment des courriels, qui ne parviennent pas à conserver le niveau de vie que nous estimons qu'ils devraient avoir et qu'ils jugent convenir. Qu'ils mangent de la nourriture pour chien ou des boîtes de macaroni, ou quoi que ce soit d'autre, je sais qu'il y a des gens dont la situation financière n'est pas bonne. Je crois comprendre que le comité, pour l'essentiel, cherche des idées sur la façon d'aider à réduire ce nombre de personnes.

Le président : Dans le prolongement de la question du sénateur Gerstein, l'un des éléments proposés par M. Hamilton auquel nous semblons faire référence assez souvent, mais je ne sais plus avec certitude si l'idée est de lui ou d'un autre témoin, serait d'adopter un plafond à vie et non plus un plafond annuel des cotisations dans un REER. Je crois que c'est M. Hamilton qui a signalé, à tort ou à raison, mais je dois reconnaître que cela m'a séduit, que les gens qui ont des enfants et une hypothèque, peut-être une maison, et qui dépensent l'essentiel de leur revenu disponible, peuvent à l'occasion encaisser des montants importants, peut-être sous forme d'héritage ou en vendant leur maison quand ils vieillissent, et que c'est à ce moment-là qu'ils pourraient investir un montant important dans leurs REER. Ils ne peuvent toutefois pas le faire parce qu'il y a un plafond qui s'applique chaque année au lieu de couvrir toute la durée de vie. Que pensez-vous d'un plafond à vie, et que pensez-vous du plafond de 5 000 \$ imposé pour le CELI?

M. Pape : Monsieur le président, au sujet d'un plafond à vie, j'ai effectivement lu ce témoignage et je sais que cette question a été soulevée à quelques occasions. Cela me paraît irréaliste, surtout parce que je demande comment vous calculeriez le plafond à vie? Les revenus des gens augmentent quand ils vieillissent. Aurez-vous des plafonds différents pour une personne gagnant 25 000 \$ par année à 25 ans et pour une autre gagnant 100 000 \$ ou 150 000 \$ à 40 ans? Cela me paraît tout simplement irréaliste.

Les modalités actuelles d'application des REER font que, dans de nombreux cas, des gens sont autorisés à verser des montants importants dans leurs REER s'ils touchent un héritage ou obtiennent de l'argent autrement. Toutefois, si le comité veut étudier l'idée d'un plafond à vie, il me semble qu'il pourrait alors envisager tout simplement la possibilité de supprimer le plafond. Pourquoi plafonnons-nous l'épargne? Pourquoi y a-t-il une limite?

En ce qui concerne le compte d'épargne libre d'impôt, je voulais également attirer votre attention sur un autre point, sans pour autant vous surcharger avec toutes sortes d'idées. Puisque vous avez soulevé la question, oui, je suis d'avis qu'il faudrait revoir le plafond de 5 000 \$ pour les gens de plus de 50 ans. Nous savons fort bien que le CELI est un instrument merveilleux, peut-être l'outil le plus efficace pour épargner qui ait été mis en place dans ce pays depuis les REER, mais les personnes plus jeunes peuvent manifestement en profiter beaucoup plus que les personnes plus âgées. J'aimerais beaucoup que cet aspect des choses soit pris en compte et, peut-être, que le plafond imposé aux personnes nées après une année donnée soit relevé.

Senator Massicotte: We receive a lot of documents from the Department of Finance, which you have probably seen, whereby they lump in the organized savings programs, being the pension plans and the Old Age Security, it gives those numbers in relation to what replacement of income they can get. We have a problem where upper middle income earners cannot replace 70 per cent, if that is the right number.

Those numbers do not include home equity. It only includes the organized savings plans. We had a couple of witnesses who mentioned it, and it is a fact that many people have significant savings in their home. In fact, we had one expert saying those numbers are very misleading because many people, when they get to retirement age, have fully paid off their mortgage and there is a lot of equity there. However, we also had another expert saying there is a problem because many people want to live in their homes and they are not prepared to move until much later in their retirement.

We have no relatively inexpensive mechanism in Canada to make use of those savings and allow them to benefit from that equity. Meanwhile, I know you have been the spokesman for what I call the reverse mortgage company in Canada and you propose that. In the United States that is probably more popular than it is here. One could argue that is a very good way to reap the reward of that equity without actually selling your home and the structure I think is attractive.

The comment also was made that in Canada the cost of capital is relatively expensive, and that expert was recommending that the government create another reverse mortgage structure that is less expensive.

What are your thoughts on that? You know the financial markets very well. You represent that company as a spokesperson. Is it inexpensive, or is that the cost of the capital and we simply do not appreciate what that cost is?

Mr. Pape: I will clarify one point. It has been several years since I have had involvement with the Canadian Home Income Plan; at least five and perhaps longer. However, I am familiar with how they operate. I also read the testimony brought before the committee on that issue.

I have always been a believer in the ability to tap into one's home equity. You are absolutely correct; we have an awful lot of money sitting in home equity and that can be drawn on by people, but we have to provide it in a more effective way. There is more than one program now. I think there are two. In any event, it is too expensive. It is a very expensive program. It just happens to be the only one we have.

If there were some way of allowing people to get access to the equity in their home, to a proportion of that as income, a basic consideration is that the money be used in the right way, and this

Le sénateur Massicotte : Nous avons reçu quantité de documents du ministère des Finances, que vous avez probablement vus, dans lesquels ils prennent en bloc les programmes d'épargne structurés, soit les régimes de retraite et la sécurité de la vieillesse, pour calculer les revenus de remplacement que les gens peuvent obtenir. Nous avons un problème puisque les personnes appartenant à la tranche supérieure des revenus moyens ne peuvent pas obtenir 70 p. 100 de leur revenu pendant la vie active, si c'est le bon chiffre.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la valeur des biens immobiliers. Ils comprennent uniquement les régimes d'épargne organisés. Nous avons entendu quelques témoins qui l'ont mentionné et il est exact que, pour nombre de gens, leur maison représente une part importante de leur épargne. Nous avons même entendu un spécialiste nous affirmer que ces chiffres sont très trompeurs parce que quantité de gens, quand ils parviennent à l'âge de la retraite, ont fini de rembourser leur hypothèque et que leur maison représente un avoir propre important. Toutefois, nous avons également entendu un autre spécialiste nous dire qu'il y a un problème parce que beaucoup de gens veulent continuer à vivre dans leur maison et qu'ils ne sont pas prêts à déménager avant beaucoup plus tard dans leur retraite.

Nous ne disposons pas au Canada de mécanismes relativement peu coûteux pour utiliser ces épargnes et permettre à ces gens de profiter de cet avoir. Je sais que vous avez été le porte-parole au Canada d'une entreprise offrant des prêts hypothécaires inversés et que c'est précisément ce que vous proposez. C'est une solution probablement plus populaire aux États-Unis qu'ici. On pourrait prétendre que c'est une excellente façon de rentabiliser cet avoir sans réellement vendre la maison et c'est une modalité qui me paraît attrayante.

Un spécialiste nous a également signalé que le coût du capital est relativement élevé au Canada et a recommandé que le gouvernement instaure d'autres modalités de prêts hypothécaires inversés qui soient moins coûteuses.

Qu'en pensez-vous? Vous connaissez très bien les marchés financiers. Vous êtes le porte-parole de cette entreprise. Est-ce une solution peu coûteuse, ou est-elle dépendante du coût du capital et nous ne réalisons pas réellement quel est ce coût?

M. Pape : Je tiens à préciser un point. Je me suis occupé du Canadian Home Income Plan; il y a plusieurs années, au moins cinq ans et même peut-être plus. Toutefois, je connais bien le fonctionnement de ce système. J'ai également lu les témoignages entendus par le comité sur cette question.

J'ai toujours trouvé qu'une personne devrait pouvoir utiliser la valeur nette de son logement. Vous avez tout à fait raison; la valeur des logements représente des montants énormes dont les gens devraient pouvoir se servir, mais nous devons le leur permettre de la façon la plus efficace possible. Il y a plus d'un programme à leur être offert maintenant. Je crois qu'il y en a deux. De toute façon, c'est une solution trop coûteuse. C'est un programme très coûteux. Il se trouve tout simplement que c'est le seul que nous ayons.

S'il y a une façon de permettre aux gens d'accéder à la valeur nette de leur logement, en proportion de leurs revenus, il faut alors absolument veiller à ce que cet argent soit utilisé à bon

is what I tried to stress during the years I was spokesperson for them. You cannot just take the money out and blow it on a cruise. Essentially, that money should be invested very conservatively. I say "very conservatively" because the way the tax laws are in this country right now the cost of the loan then becomes an investment cost. It is an investment loan and you can deduct the interest paid on it. Therefore you can invest the money conservatively and, in effect, write off the cost of the loan and get the money tax free.

Based on that, I believe these are viable programs as long as the protection is there and the guarantees are there that people do not lose their homes. There should be some mechanism for ensuring that the money is used in the way that I think the committee would want it to be used, and that is to help people who perhaps are in some financial need. The recommendation was that the government do this through CHMC. I did not really go into that in detail in terms of my own thinking simply because it struck me as being somewhat outside the mandate of the committee.

Senator Massicotte: I would like to now talk about the conflicts of investment advisers or brokers. You made reference to ETFs, which are exchange traded funds, which are generally speaking very diversified. If I am correct, the empirical evidence would show that eight out of ten times they actually beat the total returns of actively managed funds. Maybe you could tell the committee the average cost of an ETF, equity oriented, versus the cost of owning and managing the equity oriented mutual fund. What seems to be better in the long term? What is the cost of that versus what most people use, which is the actively managed mutual fund and not ETFs? How many people use ETFs from a retail investment sense?

Mr. Pape: There are a couple of points. First I want to go back to the original statement. I find this very misleading. Standard & Poor's issues a quarterly report in which they assess the performance of actively managed mutual funds against, let us say, the TSX composite, or whatever index the fund is measured against. They always come to the conclusion that the percentage of actively managed funds that outperformed the index is something less than 50 per cent. What Standard & Poor's is not telling us is that every index fund and every ETF underperforms the index by definition, so their underperformance is 100 per cent. I have spoken to Standard & Poor's on a couple of occasions about this, and I have said that what we really need to know is what is the relative underperformance of the actively managed funds versus the index funds, because the way you are presenting the information is creating false impressions in the general public. That is number one.

escent, et c'est ce que j'ai essayé de dire avec insistance pendant les années où j'ai été leur porte-parole. Il ne faut pas que vous preniez simplement l'argent et le dépensiez pour faire une croisière. Pour l'essentiel, cet argent devrait être investi de façon très conservatrice. Je dis bien « très conservatrice » parce qu'avec la législation fiscale que nous avons actuellement dans ce pays, le coût de ce prêt devient alors un coût d'investissement. Il s'agit d'un prêt pour investir et vous pouvez déduire les intérêts payés sur ce prêt. Vous pouvez alors investir l'argent de façon conservatrice et, en réalité, déduire les coûts du prêt et obtenir l'argent sans avoir à payer d'impôt sur celui-ci.

En tenant compte de ceci, je suis d'avis qu'il s'agit là de programmes viables en autant qu'il y ait à la fois un mécanisme de protection et des garanties que les gens ne perdront pas leurs maisons. Il devrait y avoir un mécanisme quelconque pour s'assurer que l'argent est utilisé de la façon dont, à mon avis, le comité voudrait qu'il le soit, c'est-à-dire pour aider les gens qui éprouvent peut-être certaines difficultés financières. La recommandation qui vous a été faite était que le gouvernement mette en place un tel régime par l'intermédiaire de la SCHL. Je n'ai pas vraiment tenu à approfondir ma réflexion sur cette question, tout simplement parce qu'il ne me semblait pas que cela relevait du mandat du comité.

Le sénateur Massicotte : J'aimerais maintenant en venir aux conflits touchant les conseillers ou les courtiers en investissement. Vous avez fait allusion aux fonds négociés en bourse qui sont, en règle générale, très diversifiés. Si je ne me trompe, les preuves empiriques devraient montrer que huit fois sur dix ils obtiennent des rendements totaux supérieurs à ceux des fonds gérés sérieusement. Vous pourriez peut-être dire aux membres du comité quels sont les coûts moyens d'un fonds négocié en bourse, privilégiant les actions, en regard des coûts dus à la possession et à la gestion de fonds commun de placement privilégiant également les actions. Lequel semble avoir le meilleur rendement à long terme? Quel est ce coût en regard de celui des fonds utilisés par la plupart des gens, soit les fonds communs de placement gérés sérieusement et non pas les fonds négociés en bourse? Combien de particuliers ont recours aux fonds négociés en bourse?

M. Pape : Vous touchez là à plusieurs points. Tout d'abord, je tiens à revenir à la formulation originale. Je trouve qu'elle induit en erreur. Standard & Poor publie un rapport trimestriel dans lequel ils évaluent le rendement des fonds communs de placement gérés sérieusement en regard, par exemple, de l'indice composite TSX ou d'un quel qu'autre indice servant à mesurer le fonds. Ils parviennent toujours à la conclusion que le pourcentage des fonds gérés sérieusement obtenant un rendement supérieur à celui de l'indice est inférieur à 50 p. 100. Ce que Standard & Poor ne nous dit pas est que tous les fonds indexés et tous les fonds négociés en bourse ont un rendement inférieur à l'indice par définition, ce qui fait que leur rendement inférieur est de 100 p. 100. Je l'ai signalé à quelques occasions à Standard & Poor en leur indiquant que ce que nous avons vraiment besoin de savoir et quelle est la contre-performance relative des fonds gérés sérieusement en regard des fonds indiciels, parce que la façon dont ils présentent l'information donne une fausse impression au grand public. C'est le premier point.

Your second point relates to the relative costs. The lowest cost ETFs, and these would be, for example, the original iShares and this kind of thing, which are somewhere in the range of 0.2 per cent and go maybe to 0.5 per cent or 0.55 per cent depending on the specific index they are looking at. A mutual fund, on average, an equity fund, will be somewhere in the 2.5 per cent range. There are some companies that have lower MERs on their funds. These would be companies like Phillips, Hager & North, which is now owned by Royal Bank, Leith Wheeler in Vancouver, Mawer Investments and so on, but generally speaking, you are probably looking at a factor of maybe four to five times the annual cost on a retail equity mutual fund as opposed to a broadly based indexed ETF.

There is one other point on the ETFs: They are not all broadly based anymore. Some ETFs have become more specialized. The more specialized the ETF, the more complex it is for the individual investor and the higher the MERs tend to be. Some of these specialized exchange-traded funds are coming in with management expense ratios of over 1 per cent. Investors have to be aware of the cost of the ETFs and have a good handle on comparing apples and oranges with the regular mutual funds.

Senator Ringuette: I would like to go back to the issue of trailer fees for which you gave an example. All the presenters before the committee to date presented that recurring theme: the issue of fees for retirement funds. Correct me if I am wrong, but I believe that financial advisers are licensed under provincial legislation.

Mr. Pape: They come under the authority of the provincial securities commissions.

Senator Ringuette: Exactly. How can we make recommendations in respect of conflicts of interest vis-à-vis trailer fees given their provincial licence to provide advice to customers?

Mr. Pape: First, I was not suggesting that the committee make recommendations in that regard. I was using the example of trailer fees and conflict of interest in the context of the creation of a national RRSP, which would be administered by an independent body and which, therefore, would not have these built-in conflicts of interest. I use the example of the conflict of interest only to show how one of the points of having such a national RRSP could eliminate one of these potential concerns.

Senator Ringuette: I understand. However, in doing so, you have put forth a flag on conflict of interest with regard to financial advisers.

Votre second point concerne les coûts relatifs. Les fonds négociés en bourse aux coûts les plus faibles, et ce serait par exemple les iShares de départ et ce genre de chose, dont les coûts sont de l'ordre de 0,2 p. 100, et peuvent atteindre 0,5 p. 100 ou 0,55 p. 100 selon l'indice précis qu'ils utilisent. Un fonds commun de placement, en moyenne, un fonds de placement en actions, aura des coûts de l'ordre de 2,5 p. 100. Certaines entreprises ont des ratios de frais de gestion plus faibles sur leurs fonds. Ce pourrait être, par exemple, Phillips, Hager & North, qui appartient maintenant à la Banque Royale, Leith Wheeler à Vancouver, Mawer Investments, et cetera, mais, en règle générale, vous allez probablement obtenir un facteur de quatre à cinq pour les coûts annuels, sur un fonds commun de placement en actions destiné à des particuliers par opposition à un fonds négocié en bourse indexé de façon beaucoup plus large.

Il y a un autre point concernant les fonds négociés en bourse. Ils ne sont plus tous aussi diversifiés. Certains d'entre eux sont devenus plus spécialisés. Plus ils le sont, et plus il est difficile pour un particulier investisseur de s'y retrouver et plus le ratio des frais de gestion a tendance à être élevé. Certains de ces fonds spécialisés négociés en bourse ont des ratios de frais de gestion de plus de 1 p. 100. Les investisseurs doivent réaliser quels sont les coûts des fonds négociés en bourse et être en mesure de réellement comparer des pommes et des oranges pour faire la comparaison avec les fonds communs de placement ordinaires.

Le sénateur Ringuette : J'aimerais revenir à la question des frais administratifs au sujet de laquelle vous nous avez donné un exemple. Tous les exposés que le comité a entendus jusqu'à maintenant ont traité de ce thème récurrent : la question des frais des régimes de retraite. Corrigez-moi si je me trompe, mais je crois savoir que ce sont les provinces qui accordent leurs permis de pratique aux conseillers financiers, conformément aux dispositions de leurs législations respectives.

M. Pape : Ils relèvent des pouvoirs des commissions provinciales des valeurs mobilières.

Le sénateur Ringuette : C'est exact. Comment pourrions-nous faire des recommandations concernant les conflits d'intérêts au sujet des frais administratifs puisque l'attribution des permis autorisant les conseillers à exercer leurs activités relève des provinces?

M. Pape : Tout d'abord, je n'ai pas suggéré que le comité fasse des recommandations dans ce domaine. J'ai utilisé l'exemple des frais administratifs et des conflits d'intérêts dans le contexte de la création d'un régime enregistré national d'épargne-retraite, qui serait géré par un organisme indépendant et qui ne serait donc pas exposé à ce type de conflit d'intérêts systémique. Je n'ai pris l'exemple des conflits d'intérêts que pour montrer que l'un des avantages de la mise en place d'un tel régime enregistré national d'épargne-retraite pourrait être d'éliminer l'une des préoccupations qu'on peut éventuellement avoir dans ce domaine.

Le sénateur Ringuette : Je comprends. Toutefois, ce faisant, vous avez attiré l'attention sur les conflits d'intérêts auxquels sont confrontés les conseillers financiers.

Mr. Pape: Yes. This is not a new issue. It is well known in the financial community and there has been debate on the subject. One of the reasons for the move to fee-based accounts has been to try to alleviate this problem. If an adviser-client relationship is fee based, then the trailer fee disappears. There are no trailer fees paid to the adviser. The client receives a different kind of unit, called an F unit, which does not have trailer fees attached to it. Therefore, the adviser has no bias toward a fixed-income fund or an equity fund or a balanced fund, et cetera.

I do not have any numbers on the percentage of existing fee-based accounts, but I know they are in a minority. I was talking to a broker just last week and asked him about fee-based accounts. He said that he would not consider taking one on that was worth less than \$100,000 because it would not be worth his while to do so, charging an annual fee of 1 per cent to 1.5 per cent. In reality, they are for high-income people only.

Senator Massicotte: In the U.K., they are about to pass a law that inhibits all trailer fees and they have to be all fee-based. Do you agree with that?

Mr. Pape: Yes. I would like to see that. Of course, the U.K. can do that but, because of our divided jurisdictions, we are not able to do so in this country.

Senator Ringuette: My second question is on your comment that RRSP withdrawals are not real income. Could you elaborate on that?

Mr. Pape: RRSPs are savings — pure and simple. If you take after tax money and invest it and then draw from it, it is essentially savings. It is income that you have personally set aside and is not income paid to you by a third party. We recognize the principle in a Tax-Free Savings Account that any money taken out of the account should not influence your eligibility for income-tested benefits or tax credits or anything else. As I said in my presentation, I certainly believe that since we have a tax break going in, we need to pay going out. However, why are we penalizing people and taking 50 cents for every dollar off their Guaranteed Income Supplement when they are simply drawing down their own savings. As I am sure Mr. Richard Shillington will tell you tomorrow, because he has done the studies and is the expert, such a system provides a disincentive to low-income people to save in RRSPs.

Senator Ringuette: I agree with you, although you have to acknowledge that at the front end, the RRSP contribution is a deduction.

Mr. Pape: That is why I say it should be taxed coming out, but the financial penalties should not extend beyond the taxation of the money coming out into other income-tested areas.

Senator Ringuette: You are saying that there should be some kind of table provided by the CRA with the amount of RRSP contribution that you have made on a yearly basis and the income tax that you have saved.

M. Pape : Oui. Ce n'est pas nouveau. C'est une question bien connue dans les milieux financiers qui a déjà fait l'objet de débats. Si les comptes à commission sont apparus, c'était précisément pour tenter de palier à ce problème. Si une relation conseiller-client repose sur des commissions, les frais administratifs disparaissent alors. Le conseiller ne se fait pas verser de frais administratifs. Le client reçoit un type différent de part, appelée part F, pour laquelle il n'a pas de frais administratifs à payer. Le conseiller n'a alors plus de raison de privilégier un fonds à revenu fixe, un fonds de placement en actions ou un fonds équilibré, et cetera.

Je ne sais pas quel est le pourcentage actuel de comptes à commission, mais je sais que ces comptes sont minoritaires. Je m'entretenais la semaine dernière avec un courtier et lui en ai demandé ce qu'il en était de ses comptes à commission. Il m'a répondu qu'il n'envisagerait pas d'en prendre un d'une valeur inférieure à 100 000 \$ parce que cela ne serait pas rentable pour lui, de facturer de frais annuels de 1 à 1,5 p. 100. En réalité, ces comptes sont destinés uniquement aux personnes à revenus élevés.

Le sénateur Massicotte : Le Royaume-Uni doit adopter une loi interdisant tous les frais administratifs et ne permettant que le système de commissions. Êtes-vous d'accord?

M. Pape : Oui. J'aimerais qu'il en soit ainsi ici. Bien sûr, le Royaume-Uni peut prendre ce type de décision, mais ce n'est pas possible dans ce pays avec le partage des pouvoirs.

Le sénateur Ringuette : Ma seconde question me ramène à votre affirmation voulant que les retraits des REER ne soient pas réellement des revenus. Pourriez-vous élaborer un peu?

M. Pape : C'est archi simple. Les REER sont de l'épargne. Point final. Si vous prenez de l'argent sur lequel vous avez déjà payé des impôts et l'investissez dans un REER et l'en retirez, c'est toujours de l'épargne. Ce sont des revenus que vous avez personnellement mis de côté et non pas un revenu qui vous est versé par une tierce partie. Nous avons accepté, pour le Compte d'épargne libre d'impôt, que tout retrait n'entre pas dans le calcul des prestations subordonnées au revenu, des crédits d'impôt ou à quoi que ce soit d'autre auquel vous pourriez avoir droit. Comme je l'ai dit dans mon exposé, j'estime que puisque nous avons un allègement fiscal à l'entrée, nous devons payer à la sortie. Toutefois, pourquoi pénalisons-nous les gens en déduisant 50 cents de chaque dollar de leur Supplément de revenu garanti quand ils ne font que retirer leurs propres épargnes. Je suis certain que M. Richard Shillington va vous le dire demain, parce qu'il a étudié la question et que c'est le spécialiste en la matière, un tel système dissuade les gens à faible revenu d'épargner dans un REER.

Le sénateur Ringuette : Je suis d'accord avec vous, même si vous devez reconnaître qu'au départ, la cotisation au REER est une déduction.

M. Pape : C'est pourquoi je dis qu'il faut taxer les retraits d'un REER, mais les pénalités financières ne devraient pas aller au-delà et toucher les autres prestations subordonnées au revenu.

Le sénateur Ringuette : Vous dites que l'Agence du revenu du Canada devrait produire un genre de tableau indiquant le montant de vos cotisations à votre REER sur une base annuelle et le montant d'impôt que vous avez économisé.

Mr. Pape: I am not suggesting that at all, senator. I am saying to tax the RRSP money as income, but do not treat it as income for the purposes of calculating the GIS or other income-tested tax credit. That is all. Tax it normally, but do not extend that into those other areas.

Senator Ringuette: For a few years, I have wanted this committee to look into reverse home mortgages because of my desire to be informed about how they work and whether they are good for Canadians. You mentioned that they are expensive programs for Canadians. Could you elaborate?

Mr. Pape: As I said, I have not been involved for many years in the company that provides such mortgages, so this is ancient history. I know that because they are considered long-term mortgages, nothing has to be repaid against the mortgage until the house is sold or the last surviving spouse dies. As is always the case in mortgages, the longer the term is, the higher the rate is that is charged. The company, Canadian Home Income Plan, has just set up a bank that is federally licensed called HomeEquity Bank, a subsidiary of HOMEQ Corporation. They say that because this is a deposit-taking institution, it will give them access to cheaper money that will enable them to charge less for the reverse mortgages by way of lower interest rates. I do not know whether this is a reality yet. I only know what I read in the press reports on this issue.

Senator Ringuette: Are they a federal chartered bank?

Mr. Pape: Yes. It is called HomeEquity Bank.

Senator Hervieux-Payette: I am curious about your example of two 30-year-old persons, one with \$20,000 and one who has a house. When I retire, I will sell my house, move into a condo, make a down payment and make a new budget. After 30 years in the house, the interest rate is probably higher than the one you considered as generous at 5.6 per cent.

The way you presented the situation, putting money into an RRSP versus putting money into a house would be more favourable. In other words, if you have to make a choice, put it in an RRSP. Income-wise, the house is not taxable. Any profit you make when it sells is yours. Upon retirement, you start collecting money from RRSPs, which you add to your other sources of income. You pile it up at a certain point. You may have different sources and end up paying a greater amount of money. Did I understand you correctly? What exactly did you mean with the question about the two 30-year-olds who are in the process of deciding where to put their money?

Mr. Pape: Let me clarify. The point I am trying to make here is that we are diverting assets from RRSPs. One of the mandates that the committee is looking at is how to protect the assets in Tax-Free Savings Accounts and RRSPs. The point I am making

M. Pape : Je ne suggère pas du tout cela, madame le sénateur. Je dis de taxer l'argent du REER comme un revenu, mais de ne pas considérer qu'il s'agit d'un revenu pour le calcul du SRG ou pour toute autre forme de crédit d'impôt subordonné au revenu. C'est tout. Il faut l'imposer de façon normale, mais ne pas élargir cette pénalité à d'autres domaines.

Le sénateur Ringuette : Cela fait quelques années que je désire que ce comité se penche sur les prêts hypothécaires inversés, parce que j'aimerais savoir comment ils fonctionnent et s'ils sont une bonne chose pour les Canadiens. Vous avez indiqué qu'il s'agit là de programmes coûteux pour les Canadiens. Pourriez-vous préciser?

M. Pape : Comme je vous l'ai dit, cela fait de nombreuses années que je n'ai plus de lien avec la société qui offre de tels prêts hypothécaires. C'est donc de l'histoire ancienne. Je sais que, comme on estime qu'il s'agit d'hypothèques à long terme, que l'emprunteur n'est pas tenu de faire des remboursements tant que la maison n'est pas vendue, ou jusqu'au décès du dernier conjoint survivant. Comme c'est toujours le cas pour les hypothèques, plus la durée est élevée et plus le sont les taux. La Canadian Home Income Plan Corporation vient d'ouvrir une banque à charte fédérale appelée HomeEquity Bank, une filiale de la HOMEQ Corporation. Ses dirigeants affirment que, comme il s'agit là d'un établissement de dépôt, cela leur donnera accès à de l'argent moins cher qui leur permettra de facturer des taux moins élevés pour les prêts hypothécaires inversés. Je ne sais pas s'il en est déjà ainsi. Tout ce que je sais est ce que j'ai lu dans la presse sur cette question.

Le sénateur Ringuette : S'agit-il d'une banque à charte fédérale?

M. Pape : Oui. Elle s'appelle HomeEquity Bank.

Le sénateur Hervieux-Payette : Je suis intriguée par votre exemple des deux personnes de 30 ans, dont l'une dispose de 20 000 \$ et l'autre a une maison. Lorsque je prendrai ma retraite, je vendrai ma maison, déménagerai dans une copropriété, ferai un versement initial et préparerai un nouveau budget. Après avoir vécu 30 ans dans ma maison, le taux d'intérêt sera probablement plus élevé que celui de 5,6 p. 100 que vous considérez comme avantageux.

De la façon dont vous avez présenté la situation, placer l'argent dans un REER au lieu de la consacrer à l'achat d'une maison serait une meilleure solution. En d'autres termes, si vous devez faire un choix, placez votre argent dans un REER. En ce qui concerne le revenu, la maison n'est pas imposable. Le profil que vous faites éventuellement en la vendant vous appartient. Lorsque vous prenez votre retraite, vous commencez à retirer l'argent du REER, que vous ajoutez à vos autres sources de revenus. Vous faites l'addition jusqu'à un certain point. Vous pouvez avoir différentes sources de revenus et finir par payer un montant plus élevé. Vous ai-je bien compris? Que vouliez-vous dire exactement avec les deux personnes âgées de 30 ans qui doivent décider ce qu'elles feront de leur argent?

M. Pape : Permettez-moi de préciser. Je voulais souligner le fait que nous détournons des avoirs des REER. L'un des mandats qui incombent au comité est d'étudier comment protéger les avoirs placés dans les comptes d'épargne libre d'impôt et dans les

here is this is a diversion of retirement savings assets. I am not saying that owning a house is a bad thing. I am saying that if we are saving for retirement in RRSPs, let us save for retirement and not go off at tangents.

The problem with the home is that we do not know what the real estate market will do. We have seen what happened in the United States. Some markets in Canada are not going up at 5.6 per cent a year. Some markets in Canada have been stagnant for many years, and other markets have boomed, Vancouver and Toronto, for example, Winnipeg and the Maritimes much less.

The other problem is the one we refer to all the time. Fine, you can build up your assets in your home, but what if you cannot use that money? You talked about selling the home and moving into a condo. Have you looked at the price of condos lately? They are not cheap. The point is that if you sell your home and take your profit from that, you may end up having to spend most of it to put back in the condo again. There is nothing certain about this.

There is nothing certain about the RRSP either. I am not suggesting that there is. I am simply going back to first principles. What is it we want the RRSP to do? We created the RRSPs way back in the time of John Diefenbaker to save for retirement. We then brought in other programs to do other things, and we have diverted so far something like \$25 billion out of the RRSPs to do those things.

We have created another program called the Tax-Free Savings Account, and we are saying to people, "Save over here." They can save over there for a home and an education. Let us get the RRSP back on track. That is the only point I am trying to make, senator.

Senator Hervieux-Payette: I understood that, in order to avoid paying a lot of fees for the administration of a fund, you recommended an independent corporation that everyone could have access to, whether they are self-employed or working for a company that does not have a savings plan, in order to build a RRSP. However, if we look at the market right now, the way I see it, in the coming years and probably for a long time, even 5.6 per cent seems to be high. I do not think we will come back to the 20 or 15 per cent return, or 18 per cent. It was a bubble. It was artificial. From my recollection, when I took my courses, a company that was making 8 per cent profit a year was a great company. Nowadays, people look at that as a low return.

If we go back to basics, how do you expect this national organization to provide for a return for these people? The risk is important. What would you say would be the average return for people over a period of ten years?

REER. Je voulais attirer votre attention sur le fait que c'est là un détournement de l'épargne-retraite. Je ne dis pas que posséder une maison est un tort. Je dis que si nous épargnons pour notre retraite en plaçant de l'argent dans un REER, faisons que cet argent serve à la retraite et pas à autres choses.

Le problème qui se pose avec la maison est que nous ignorons comment évoluera le marché immobilier. Nous avons vu ce qui s'est passé aux États-Unis. Sur certains marchés du Canada, la hausse de la valeur des biens immobiliers n'atteint pas 5,6 p. 100 par an. La situation est stagnante depuis de nombreuses années sur certains marchés alors que, dans d'autres, elle a explosé, comme à Vancouver et à Toronto, par exemple. La croissance a été beaucoup plus faible à Winnipeg et dans les Maritimes.

L'autre problème est celui que nous évoquons tout le temps. Fort bien, vous pouvez accumuler de l'argent dans votre maison, mais vous ne pouvez pas utiliser cet argent. Vous avez parlé de vendre la maison et de déménager dans une copropriété. Vous êtes-vous informée récemment des prix de ces derniers? Ils ne sont pas donnés. Si vous vendez votre maison en faisant un profit, il se peut que vous deviez presque tout consacrer à l'achat de votre logement en copropriété. Rien de tout cela n'est sûr.

Rien n'est sûr non plus à propos des REER. Je ne prétends en aucun cas dire que quelque chose est sûr. Je me contente simplement de revenir au premier principe. Que voulons-nous faire avec les REER. Nous les avons instaurés à l'époque de John Diefenbaker pour permettre d'épargner pour la retraite. Nous avons ensuite mis en place d'autres programmes pour faire d'autres choses, et nous avons détourné des REER, jusqu'à maintenant, quelque 25 milliards de dollars pour faire ces diverses choses.

Nous avons également mis sur pied un autre programme appelé compte d'épargne libre d'impôt, et nous disons aux gens d'y placer leurs économies. Ils peuvent y économiser de l'argent pour acquérir une maison et pour poursuivre des études. Ramenons les REER sur la bonne voie. C'était tout ce que je voulais dire, madame le sénateur.

Le sénateur Hervieux-Payette : J'ai compris que, afin d'éviter de devoir payer des frais important pour l'administration d'un fonds, vous recommandez la mise sur pied d'une société indépendante à laquelle tout le monde pourrait avoir accès, que la personne soit travailleur autonome ou au service d'entreprise qui n'offre pas de régime d'épargne, afin de constituer un REER. Toutefois, si nous examinons le marché actuellement, à ce qu'il me semble, au cours des années à venir et probablement pendant longtemps, même un taux de 5,6 p. 100 semblerait élevé. Je ne crois pas que nous reviendrons à des rendements de 15 ou 20 p. 100, ou 18 p. 100. Nous étions dans une bulle artificielle. Si je me fie à ma mémoire, lorsque j'ai fait mes études, une entreprise qui réalisait un profit de 8 p. 100 était une excellente entreprise. Aujourd'hui, les gens considèrent cela comme un rendement faible.

Si nous revenons au principe de base, comment pensez-vous que cette organisation nationale parviendra à assurer un rendement à ces personnes? Le risque est important. Quel serait, selon vous, le rendement moyen obtenu par les gens sur une période d'une dizaine d'années?

Mr. Pape: The 5.61 per cent is the actual number for ten years to December 31, 2009 for the CPPIB. That is a real number. That came during a bad time. The numbers that I tend to use in my own personal estimates for people who are investing conservatively will tend to be 5 to 6 per cent. Obviously, it is great to shoot for 8 per cent, but you will have to take more risk in order to achieve that. Given what has happened over the past ten years, I do not think the 5.6 per cent that we saw the CPPIB achieve is an unrealistic target going forward.

Senator Massicotte: I totally agree with the suggestion of one of the experts that people's psychological behaviour is such that if they do it voluntarily and we do not incite them to get involved, they will not adhere. Do you agree? In other words, there should be automatic application, and you have to do something to get out of it.

Mr. Pape: I would not agree with that at all. I do not agree with anything that would be compulsory in this regard. The testimony you are referring to, at least as I recall it, was a little bit different. It was trying to encourage people to actually invest in the RRSPs.

I forget the actual numbers given to the committee, but I think it was in the order of \$600 billion that exists in RRSPs now. A lot of money out there is being incompetently managed. My idea of a national plan would simply be designed to encourage people who are uncomfortable with the way their money is being handled now, whether they are doing it themselves or whatever, to opt into this pool of money. I do not think there would have to be a lot of incentive for people to do that. Many people would recognize the benefit of that immediately, and many group RRSPs would recognize the benefit of that. Where you would run into problems is the opposition from the financial services industry. That is a political issue, and I will let you people deal with that.

The Chair: Thank you for appearing before us today, Mr. Pape. It has been worthwhile. I hope you have enjoyed it as much as we have.

Mr. Pape: I have. Thank you very much for the opportunity.

The Chair: We look forward to seeing you back before us at a future time.

Before I introduce our next witness, we have a document here from the witness that is in English only. May I have your permission — it needs to be unanimous — to distribute this to the committee?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Colleagues, we are pleased to welcome back one of our familiar witnesses. I hope you feel at home, Mr. Dodge. It is nice to have you back. There is something missing, and I finally realized what it was, the horde of reporters and photographers from your previous life. I do not know why you have gone downhill so far and so fast. However, in our estimation you have

M. Pape : Le taux réel pour 10 ans, au 31 décembre 2009, est de 5,61 p. 100 pour l'OIRPC. Voilà les vrais chiffres. Cela s'est produit au mauvais moment. Les chiffres que j'ai tendance à utiliser lorsque je réalise mes propres calculs pour des gens qui investissent de façon prudente oscilleront entre 5 et 6 p. 100. Il est bien évident que ce serait bien de viser 8 p. 100, mais vous devriez prendre davantage de risques pour y parvenir. Étant donné ce qui s'est produit au cours des 10 dernières années, je ne crois pas que le taux de 5,6 p. 100 qu'a obtenu l'OIRPC soit une cible irréaliste pour l'avenir.

Le sénateur Massicotte : Je suis tout à fait d'accord avec la suggestion faite par l'un des spécialistes qui a affirmé que la psychologie des gens est telle que si les gens doivent faire des démarches pour y adhérer, et que nous ne les y poussons pas, ils ne le feront pas. Êtes-vous d'accord? En d'autres termes, l'adhésion au régime devrait-elle être automatique, et il incomberait alors à ceux que ne veulent pas y participer de le faire savoir?

M. Pape : Je ne suis pas du tout d'accord avec cette approche. Je suis en profond désaccord avec tout ce qui serait obligatoire en la matière. Le témoignage auquel vous faites allusion, à ce dont je me souviens, disait quelque chose d'un peu différent. Il s'agissait d'encourager les gens à investir réellement dans les REER.

J'ai oublié les chiffres cités au comité, mais je crois que le montant total des REER est maintenant de l'ordre de 600 milliards de dollars. Beaucoup de cet argent est mal géré. Le régime national auquel je pense serait simplement conçu pour inciter les gens qui ne sont pas à l'aise avec la façon dont on s'occupe actuellement de leur argent, qu'il le fasse eux-mêmes ou que quelqu'un d'autre s'en occupe, à décider de participer à ce fonds. Je ne crois pas qu'il faudrait instaurer beaucoup d'incitatifs pour que les gens le fassent. Nombreux sont ceux qui en verraient immédiatement les avantages, et nombre de REER de groupe le verraient aussi. Vous allez vous heurter à l'opposition du secteur des services financiers. C'est une question de politique, et je vous laisse vous en occuper.

Le président : Je vous remercie, monsieur Pape, d'avoir témoigné aujourd'hui. Ce fut fort intéressant. J'espère que cela vous a autant plu qu'à nous.

M. Pape : C'est bien le cas. Merci beaucoup de cette occasion.

Le président : Nous comptons bien vous revoir à l'avenir.

Avant que je ne vous présente notre prochain témoin, nous avons ici un document remis par un témoin qui est en anglais uniquement. Puis-je avoir votre permission pour le remettre aux membres du comité? J'ai besoin de l'unanimité.

Des voix : D'accord.

Le président : Chers collègues, nous sommes ravis d'accueillir à nouveau parmi nous l'un de nos témoins habituels. J'espère que vous vous sentez à l'aise, monsieur Dodge. C'est un plaisir de vous revoir. Il y a quelque chose qui manque et j'ai enfin réalisé ce que c'est la horde de journalistes et de photographes qui vous suivait dans votre vie antérieure. J'ignore pourquoi vous avez

not budgeted at all. You are right at the top of the hill and we appreciate your taking the time to come before us and offer your opinions on the matters of RRSPs and TFSAs.

In his new life, Mr. Dodge is currently senior adviser with Bennett Jones, Chair of the Board of Directors of the C.D. Howe Institute, and Chancellor of Queen's University, which some of you will have heard of. You can see there are lots of admirers in the room.

Welcome back, Mr. Dodge, and please proceed.

[Translation]

David Dodge, Senior Advisor for Bennet Jones LLP, Chancellor of Queen's University, as an individual: Thank you, Mr. Chair. Senators, you have already heard several witnesses who have far more expertise in this area than I do. I am not sure whether I can be of further assistance to you. Nevertheless, I will try to answer your questions to the best of my knowledge.

I would like to begin with a few general and brief comments to get the discussion going. I will keep in mind that your mandate is to consider not only the extent to which Canadians make use of tax-free savings accounts and registered retirement savings plans, but also federal provisions that could be adopted to increase retirement savings, taking into account the fiscal costs of such provisions.

My introduction will touch on five points.

First, while the third pillar of our retirement savings system may be underutilized, it is nonetheless very useful, even though there is no doubt room for improvement.

Second, Canadians have to rein in their consumption significantly while they are working if they wish to maintain a high level of consumption once they retire. In other words, they need to save rather than consume a relatively high percentage of their earnings during their working lives. In addition, the current earnings percentages that must be saved for post-retirement income to amount to a certain proportion of pre-retirement earnings increase significantly in relation to income level.

The report I drafted for C.D. Howe provides estimates of corresponding percentages. You can find that information in Table 1.

Third, Canadian middle or upper-middle income earners are not saving enough, on average, to ensure a 50 per cent or 60 per cent replacement rate for their pre-retirement income — and far less than the 70 per cent gold standard.

cessé aussi rapidement de retenir leur intérêt. Sachez cependant que vous n'avez en rien reculé dans notre estime. Pour nous, vous êtes au sommet et nous vous remercions de prendre le temps de comparaître devant nous et de nous faire part de vos opinions sur les REER et le CELI.

M. Dodge est maintenant conseiller principal pour la firme Bennett Jones, président du conseil d'administration du C.D. Howe Institute, et chancelier de l'Université Queen's, dont certains d'entre vous ont entendu parler. Vous pouvez constater qu'il y a beaucoup d'admirateurs dans la pièce.

Donc, monsieur Dodge, je vous souhaite à nouveau la bienvenue et vous donne la parole.

[Français]

David Dodge, conseiller principal pour la firme Bennet Jones LLP, Chancelier, Université Queen's, à titre personnel : Je vous remercie, monsieur le président. Vous, les sénateurs, avez entendu jusqu'à maintenant plusieurs témoins qui sont beaucoup plus experts que moi. Je ne suis pas sûr que je puisse vous être d'une aide supplémentaire. Néanmoins, j'essaierai de répondre à vos questions au mieux de mes connaissances.

Laissez-moi d'abord faire quelques brèves remarques générales pour lancer les discussions, gardant à l'esprit que votre mandat est d'étudier d'une part, la mesure dans laquelle les Canadiens ont recours à des comptes d'épargne libre d'impôt et à des régimes enregistrés d'épargne retraite, et d'autre part, les dispositions fédérales qui pourraient être prises pour augmenter l'épargne en vue de la retraite compte tenu des coûts budgétaires de telles dispositions.

Je vais mentionner cinq points dans mon introduction.

D'abord, pour autant que ce troisième pilier de notre système d'épargne-retraite soit sous-utilisé, il n'en demeure pas moins très utile, bien que susceptible sans doute d'être amélioré.

Deuxièmement, les Canadiens doivent sacrifier une partie significative de leur consommation pendant qu'ils travaillent s'ils veulent jouir d'un niveau élevé de consommation une fois qu'ils sont retraités. En d'autres termes, ils doivent épargner plutôt que consommer une fraction relativement élevée des gains qu'ils tirent du travail durant leur vie active. En outre, les fractions des gains courants qui doivent être épargnées pour que le revenu après la retraite corresponde à une proportion donnée des gains précédents la retraite, augmentent rapidement en fonction des niveaux de revenus.

Le rapport que j'ai écrit pour le C.D. Howe fournit des estimations des fractions correspondantes. C'est dans le tableau 1.

Troisièmement, les travailleurs canadiens à revenu moyen ou moyen-supérieur n'épargnent pas assez, en moyenne, pour s'assurer d'un taux de remplacement de 50 ou 60 p. 100 de leur revenu préretraite — et a fortiori, d'un « étalon-or » de 70 p. 100.

It goes without saying that preferences and needs with regards to replacement rates vary according to the individual. There is no definite standard when it comes to the targeted replacement rate, or when it comes to the age at which to retire. In other words, there is no “right” savings ratio.

[English]

While there is no right savings ratio, the RRSP limit of 18 per cent of earnings currently eligible for deferred tax treatment is roughly adequate, or in fact more than adequate, for all those except those in the top 4 per cent or 5 per cent of earned income. Again, you can see on table 1 how that works.

Others who have appeared before you have argued that the maximum earnings limit should be increased, and I would not necessarily disagree with that. However, I think the 18 per cent annual earnings limit, with carry forward of unused room, as Gordon Pape just mentioned, seems roughly appropriate.

Let us remember that this regime was put in place back in the late 1950s and then revised in the early 1970s, to try to allow people to do for themselves what they were doing in defined benefit plans. It was supposed to be roughly equivalent.

Now let me make two final points, because I think these are the ones that the committee may really want to focus in on. While there is no right savings ratio, it is important that people have access to investment vehicles that provide reasonable risk adjusted net returns on their savings during their working years — and that is what you were just talking about with Mr. Pape — but also access to appropriate annuity or other vehicles that provide a lifetime stream of income post-retirement.

I hope we come back to this, Mr. Chair, because I think in many ways our bigger problems lie not in the accumulation process but in the vehicles people have to draw down.

Arguably, the most serious problem with our current RRSP system is that there is a dearth of easily accessible and efficient investment vehicles for individuals and, even worse, a lack of efficient or low-cost annuity vehicles for individuals.

Outside of employer sponsored defined benefit or hybrid plans, there do not exist efficient ways for individuals to deal with the risk of retiring at the wrong time, i.e. when asset prices are depressed or interest rates well below their long-term trend.

In theory, individuals could purchase deferred annuities every year as they go along inside an RRSP, but such products at the retail level come at an extraordinarily high cost. Practically speaking, the main option open to those with RRSPs, or in fact in

Il va sans dire que les préférences et les besoins en matière de taux de remplacement varient selon les individus. Il n’y a pas de norme précise en ce qui concerne le taux de remplacement qui doit être ciblé ou l’âge à laquelle la retraite doit être prise. En somme, il n’y a pas de « juste » taux d’épargne.

[Traduction]

S’il n’y a pas en soi de justes taux d’épargne, le plafond imposé pour les REER de 18 p. 100 des gains actuellement admissibles au report de l’impôt est à peu près satisfaisant, ou même plus que satisfaisant, pour tous les contribuables, exception faite des 4 ou 5 p. 100 aux revenus les plus élevés. Là aussi, vous pouvez voir comment cela fonctionne au tableau 1.

D’autres personnes qui ont comparu devant vous ont prétendu que le plafond des gains devrait être relevé, et je ne suis pas nécessairement en désaccord. Toutefois, je pense que plafonner les cotisations à 18 p. 100 des gains annuels, avec le report des cotisations inutilisées, semble convenir dans l’ensemble, comme vient de vous le dire M. Pape.

N’oublions pas que ce régime a été mis en place à la fin des années 1950, puis révisé au début des années 1970, pour tenter de permettre aux gens de faire à leur propre compte ce que faisaient les régimes à prestations déterminées.

Permettez-moi maintenant de vous faire deux derniers commentaires, parce qu’il me semble que ce sont ceux qui peuvent réellement retenir l’intérêt du comité. S’il n’y a pas de juste taux d’épargne, il est important que les gens aient accès à des moyens d’investissement leur assurant un rendement net réel raisonnable, en tenant compte des risques, sur leurs épargnes pendant leur vie active, et c’est précisément ce dont vous parliez avec M. Pape, mais il faut aussi qu’ils aient accès à une pension adaptée ou à d’autres moyens leur assurant des revenus pour le reste de leur vie une fois en retraite.

J’espère que nous y reviendrons, monsieur le président, parce que je suis d’avis que, par de nombreux côtés, notre problème le plus important ne tient pas tant au processus d’accumulation, mais aux moyens auxquels les gens doivent faire appel.

On peut prétendre que le problème le plus grave touchant notre système actuel de REER est la disette de moyens de placement facilement accessibles et efficaces pour les particuliers, et même encore pire, un manque de régimes de retraite efficaces ou à faibles coûts pour les particuliers.

Hormis les régimes à prestations déterminées parrainés par les employeurs, ou les régimes hybrides, il n’existe pas de façon efficace pour les particuliers de faire face au risque de devoir prendre leur retraite au mauvais moment, c’est-à-dire lorsque leurs avoirs financiers sont dévalorisés ou les taux d’intérêt bien inférieurs à leur tendance à long terme.

En théorie, les particuliers pourraient acheter chaque année et mettre dans leurs REER des rentes différées, mais le coût de ces produits est très élevé pour les particuliers. Dans la pratique, la principale solution qui s’offre aux détenteurs d’un REER, ou en

most DC pension plans, in a period when returns are very low or asset prices are depressed, is simply to delay retirement and wait for interest rates and asset prices to recover.

Of course, some individuals are lucky and they retire at the right time with a lot more assets than they ever thought they would. However, the big problem then is the issue of risk sharing. For the ordinary individual in an RRSP, or indeed even in a DC pension plan, it is very important to find some ways to mitigate this risk of where you will end up, where you actually are in the cycle at the time you are retiring. That, of course, was the great benefit of the DB plans that we had. That risk got mitigated and spread backward and forward across employees, but then unfortunately ultimately rested on the sponsor. However, it was an important element, the risk sharing element, one that I do not think witnesses have paid as much attention to as they might have.

Those are my opening remarks. I am really here to try to answer any questions you may have.

The Chair: Thank you very much, Mr. Dodge. As usual, it was helpful and clear. Can I abuse my position by asking, since you referred to Mr. Pape's testimony, what did you think of his idea of a national voluntary RRSP program?

Mr. Dodge: Absolutely correctly it is trying to address the existing investment efficiency problem. You might go to that sort of partial solution only because, I agree with Mr. Pape 100 per cent, these are voluntary plans. You could also create some sort of hybrid vehicle that does some of the risk mitigation that I talked about, which would be an add-on to the CPP perhaps. Those are nice issues to debate — nice in a dictionary sense of the word “nice.” The fundamental issue is that the individual buying the investment management services, the annuity services or the disposition services at retail faces an enormous cost. The individual must put aside much more than would be the case if he or she were in a group arrangement, whether it is Mr. Pape's suggestion or some other.

Senator St. Germain: Mr. Dodge, it is always a pleasure to see you.

Mr. Pape and others have said that there should be no timetable for the withdrawal of RRSPs, versus the 71 years of age when we have to go to a RRIF. He suggested eliminating the RRIF. At 73 years of age, I am looking at that.

Mr. Dodge: I will answer that on the basis of principles because it is difficult to say, whether it is 70, 71 or 72 years of age. What is the real principle? The principle when we created this vehicle was

vérité à la plupart des régimes de retraite à cotisations déterminées, alors que les rendements sont très faibles et que les éléments d'actif ont perdu de leur valeur, est tout simplement de retarder leur départ en retraite et d'attendre que les taux d'intérêt et les prix des actifs retrouvent leur niveau antérieur.

Il arrive bien évidemment que des personnes aient de la chance et prennent leur retraite au bon moment, avec des actifs beaucoup plus importants qu'elles ne l'auraient imaginé. Toutefois, le problème qui se pose alors est celui du partage des risques. Pour les gens ordinaires, dans un REER où, en vérité, même dans un régime de retraite à cotisations déterminées, il est très important de trouver des façons d'atténuer ces risques de situations défavorables au moment de votre départ en retraite. C'était bien sûr le grand avantage offert par les régimes à prestations déterminées que nous avions. Ce risque était atténué et étalé dans le temps sur tous les employés, mais, au bout du compte, c'est malheureusement le parrain du régime qui l'assumait. Toutefois, c'était là un élément important, celui du partage des risques, et je ne crois pas que les témoins y aient accordé autant d'attention qu'ils auraient pu le faire.

C'était là mes commentaires préliminaires. Je vais sincèrement m'efforcer de répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Dodge. Comme d'habitude, vos commentaires ont été utiles et précis. Si vous me permettez d'abuser de ma fonction de président, puisque vous avez fait allusion au témoignage de M. Pape, que pensez-vous de l'idée d'un programme national de REER à participation volontaire?

M. Dodge : C'est une solution qui s'efforce, tout à fait à juste titre, de s'attaquer au problème actuel d'efficacité des investissements. Vous pourriez retenir cette sorte de solution partielle uniquement, et je suis en cela tout à fait d'accord avec M. Pape, parce qu'il s'agit d'un régime volontaire. Vous pouvez également mettre sur pied une formule quelconque de moyens hybrides trouvant un moyen d'atténuer partiellement les risques dont j'ai parlé précédemment, et qui pourraient peut-être prendre la forme d'un ajout au RPC. Ce sont là des questions qui peuvent donner lieu à un débat intéressant. La question fondamentale est que la personne qui achète isolément des services de gestion d'investissement, soit les services d'acquisition et de cession de parts d'un régime de retraite, est confrontée à un coût énorme. Cette personne doit économiser beaucoup plus qu'elle ne le devrait si elle appartenait à un groupe, qu'on retienne la suggestion de M. Pape ou de quelqu'un d'autre.

Le sénateur St. Germain : Monsieur Dodge, c'est toujours un plaisir de vous voir.

M. Pape et d'autres témoins nous ont dit qu'une personne ne devrait pas être obligée à un certain âge de retirer les montants investis dans un REER pour les verser dans un FERR. Aujourd'hui, c'est à l'âge de 71 ans. Il a proposé d'éliminer les FERR. À 73 ans, c'est une question que j'étudie.

M. Dodge : Je vais répondre à votre question en m'en remettant aux principes, parce qu'il est difficile de dire si ce doit être 70, 71 ou 72 ans. Quel est le vrai principe sous-jacent?

to create something that would enable individuals who were not part of company pension plans or a public service pension plan, something to achieve what could be achieved in that sort of plan. What were those original plans? Essentially, they were deferred income plans. Back in the 1920s and 1930s, you deferred part of your income while you were working, and it was paid to you either by the good graces of the company or otherwise. We put that together in registered plans later on. It was essentially to spread your income over your lifetime. That was the whole idea.

The RRSP as it was conceived and then when Mr. Benson rewrote the tax law in 1969-70 and finally passed in 1971 was seen as a parallel stream. We were very careful in 1975-76 when we redid some of that to try to ensure that it balanced so that no one could double dip. We introduced this idea of a PA so that you could not both get a defined benefit pension and an RRSP. That was the idea. If that is your fundamental concept, then the idea would be that it was paid out over your life however long you lived. Of course, in a defined benefit plan, it was paid out as an annuity. Indeed, you can take an annuity out of your RRSP. The great problem is that you approach the insurance company as an individual rather than as a group. The insurance company has an adverse selection problem, so they charge you a whack of money for it.

Essentially, the idea was to produce an annuity that would live through your lifetime with some sort of spousal benefit after you died. In that context, having an age at which you begin to run this out makes absolute sense. We picked the age of 71. We moved it back to the age of 69 for a few years but we moved it back to 71. I cannot tell you whether that is the appropriate age but conceptually, it is the right thing to do.

Senator St. Germain: How have these low interest rates of 0.25 per cent on savings impacted seniors? They have to spend their principle. We have many people in that category.

Mr. Dodge: I do not know the answer to that question. Obviously, if people had, as Mr. Hamilton recommended, a nicely structured bond portfolio, and some of those bonds were running off every year, certainly the reinvestment would not be at the same rate as the ones that were running off. That is undoubtedly correct.

The bigger problem is for people who are just heading into retirement or would like to retire. These very low interest rates mean that annuity costs are out of sight. First, it is very expensive to buy an annuity today. Second, it has tempted people to go more heavily into equity than they otherwise would do.

Lorsque nous avons créé ce moyen de placement, il s'agissait de permettre aux personnes, qui n'étaient pas couvertes par un régime de retraite d'entreprise ou du secteur public d'obtenir le type des résultats qu'ils auraient pu obtenir dans ce genre de régime. Quels étaient les régimes disponibles au départ? Pour l'essentiel, il s'agissait de régimes permettant le report de revenus. En remontant aux années 1920 et 1930, vous reportiez une partie de vos revenus pendant que vous travailliez, qui vous était versée par l'entreprise ou par quelqu'un d'autre par la suite. Plus tard, nous avons repris ces modalités pour mettre sur pied les régimes enregistrés. Il s'agissait pour l'essentiel d'étaler vos revenus sur votre durée de vie. C'était là l'idée.

Les REER sont donc apparus dans cette forme, et lorsque M. Benson a refondu la législation sur l'impôt en 1969-1970, et qui a été adoptée en 1971, ils apparaissaient comme un flux financier parallèle. Nous avons pris grand soin en 1975-1976, en révisant les modalités des REER, de nous assurer de disposer d'un régime équilibré pour que personne ne puisse cumuler pension et traitement. Nous avons lancé cette idée d'un facteur d'équivalence afin qu'une personne ne puisse pas encaisser en même temps une retraite à prestations déterminées et un REER. C'était l'idée. Si c'est le concept fondamental auquel vous pensez, l'idée serait alors de payer tout au long de votre durée de vie, aussi longue soit-elle. Bien évidemment, dans un régime à prestations déterminées, le montant est versé comme une rente. En réalité, vous pouvez prendre une rente à même votre REER. Le problème est que vous vous adressez à titre individuel et non pas en groupe à une compagnie d'assurance. Cette compagnie d'assurance applique des critères de sélection défavorables, ce qui l'amène à vous facturer des montants très élevés.

Il s'agissait pour l'essentiel d'obtenir une rente qui durerait toute votre vie, avec une sorte quelconque de prestations au conjoint survivant après votre décès. Dans ce contexte, fixer un âge auquel vous commenciez à encaisser votre retraite était tout à fait logique. Nous avons retenu l'âge de 71 ans. Nous l'avons ramené à 69 ans pendant quelques années pour revenir ensuite à 71 ans. Je ne saurais vous dire si c'est l'âge qui convient réellement, mais, de façon conceptuelle, c'est la bonne chose à faire.

Le sénateur St. Germain : Comment ces faibles taux d'intérêt de 0,25 p. 100 sur les épargnes ont-ils touché les personnes âgées? Elles doivent prélever de l'argent à même leur capital. Beaucoup de gens sont dans cette catégorie.

M. Dodge : J'ignore la réponse à cette question. Bien évidemment, si les gens avaient, comme l'a recommandé M. Hamilton, un portefeuille d'obligations bien structuré, et que certaines de ces obligations arrivaient à expiration chaque année, il est certain que le réinvestissement de ces fonds ne se ferait pas au même taux obtenu sur les obligations arrivées à expiration. Cela ne fait aucun doute.

Le problème le plus important qui se pose est celui des personnes qui arrivent juste à l'âge de la retraite ou qui voudraient prendre leur retraite. Ces taux d'intérêt très faibles ont fait exploser les coûts des rentes. Il est tout d'abord très coûteux d'acheter une rente aujourd'hui. En second lieu, cela a incité les gens à investir davantage dans des actions qui ne l'auraient fait autrement.

When you are at this point in the interest rate cycle, and there are long cycles, you certainly can be caught in a very disadvantageous position.

Senator Harb: Mr. Dodge, going over the paper published by the C.D. Howe Institute, one cannot resist pointing to the fact that there is a small glaring conclusion toward the end where two things pop up. First, the institute and you conclude that there is a need for a vehicle for people to invest their savings. You alluded to that in your remarks. Second, you say in the paper that it is a trade-off when it comes to savings: You can have either less quality in your life now with less money as a consumer and to support yourself and your family so that you can save it to have a better quality of life later; or have less later. You put it on the table for discussion.

British Columbia seems to be embarking on a provincial system whereby they will allow individuals, self-employed or otherwise, to subscribe to such a system that is managed province wide. Do you think that could be a suitable vehicle for the Government of Canada? Should Canadians embrace this approach should the study case in British Columbia prove to be good?

Mr. Dodge: There are two issues. One is the accumulation phase and the other is the exit phase. A vehicle that allows the purchase of an annuity at the end at group rates using population life tables, as opposed to what an insurance company would charge an individual, would be a tremendous help. It is not just the accumulation phase; it is to put something on the exit phase.

I am not blaming insurance companies here. My father worked for Canada Life, and I remember him telling me that the one principle he lived by was that annuitants lived forever and those who buy life insurance die right away. Every insurance company has to take that behavioural thing into account.

Getting into groups is enormously helpful, not only in terms of better management of the assets during accumulation but in allowing for a reasonable cost way to exit. For many people, although not all, annuities, however boring they may seem, are absolutely the right way to exit, because then you do protect yourself for life.

Senator Harb: One of the witnesses said that there is no pension crisis here, and what we have is an economic crisis, a situation where we have a mess, and it happened that much of the money in pension funds and RRSPs and so on got caught up in the economic downturn. Do you agree with that?

Mr. Dodge: I hesitate to use the word "crisis" when there is no real crisis. We have a problem, but it is a well-known problem. Over time, we can look at these cycles, and we have been through several of them since the Second World War. There are periods

Lorsque vous êtes parvenu à ce point dans le cycle des taux d'intérêt, et ce sont de longs cycles, vous pouvez très certainement vous retrouver dans une situation tout à fait désavantageuse.

Le sénateur Harb : Monsieur Dodge, en parcourant le document publié par le C.D. Howe Institute, on ne peut s'empêcher de relever une petite conclusion flagrante vers la fin qui met en évidence deux choses. Tout d'abord, l'institut, comme vous, conclut qu'il faut disposer d'un moyen permettant aux gens d'investir leur épargne. Vous y avez fait allusion dans vos commentaires. La seconde chose que vous dites dans ce document est qu'il y a un mécanisme de compensation quand on parle d'épargne. Vous pouvez avoir une qualité de vie inférieure maintenant, en disposant de moins d'argent à dépenser et pour soutenir votre famille et vous-même, ce qui vous permet d'épargner pour obtenir une meilleure qualité de vie plus tard, ou avoir moins plus tard. Vous soumettez cette question à discussion.

Il semble que la Colombie-Britannique ait décidé de mettre en place un système provincial qui permettra aux particuliers, travailleurs autonomes ou autres, d'adhérer à un tel système qui sera géré à l'échelle de la province. Êtes-vous d'avis que c'est une solution qui conviendrait également pour le gouvernement du Canada? Les Canadiens devraient-ils adopter cette approche s'il s'avérait que l'expérience britanno-colombienne donne de bons résultats?

M. Dodge : Il y a là deux questions. L'une concerne la phase d'accumulation et l'autre la phase de sortie. Un instrument qui permet l'achat d'une rente à la fin à des tarifs de groupe, en utilisant les tableaux d'espérance de vie de l'ensemble de la population, à l'opposé de ce qu'une compagnie d'assurance facturerait à un particulier, serait d'une très grande utilité. Cela ne concerne pas que la phase d'accumulation, mais aussi la phase de sortie.

Je ne suis pas ici en train de blâmer les compagnies d'assurance. Mon père a travaillé pour Canada Life, et je me souviens qu'il m'expliquait que l'un des principes qu'utilisait cette compagnie était que les rentiers allaient vivre éternellement et que les acheteurs d'assurance-vie allaient mourir immédiatement. Chaque compagnie d'assurance doit tenir compte des faits de la vie.

Constituer des groupes est très utile, non seulement pour permettre une meilleure gestion de l'actif pendant l'accumulation, mais également pour permettre d'appliquer un coût raisonnable à la sortie. Pour nombre de personnes, même si ce n'est pas pour tout le monde, les rentes, aussi ennuyeux que cela puisse paraître, sont sans aucun doute la meilleure façon de sortir d'un régime, parce que vous obtenez alors une protection pour le reste de votre vie.

Le sénateur Harb : L'un des témoins nous a dit qu'il n'y a pas dans notre pays de crise des retraites et que nous faisons tout simplement face à une crise économique qui a causé la pagaille, et qu'il se trouve qu'une grande partie de l'argent des caisses de retraite et des REER, et de ce genre de placements, a été victime du ralentissement économique. Partagez-vous ce point de vue?

M. Dodge : J'hésite à utiliser le terme de crise quand il n'y a pas de crise réelle. Nous avons un problème, mais c'est un problème que nous connaissons bien. Avec le temps, nous pouvons examiner tous ces cycles, et nous en avons connu plusieurs

when interest rates are very low, and there are other periods when they are very high. Whether those are nominal or real, that applies.

When we are talking about people saving for retirement and pensions, we are talking in terms of several decades. An individual, from the time he or she starts working to the time he or she finally dies, will probably go through three or four of these cycles. It is very difficult in the RRSP context or in the defined contribution pension plan context, but we have to try to smooth through these cycles. The accountants and the actuaries, in particular the accounting standards bodies, have made things incredibly worse for us all in doing that. Nevertheless, this is what we know we will face, at least from any history that I have seen, certainly going back well into the 19th century. We do need to think about ways that we can work through that because, quite rightly, the average workers and the above average workers essentially are risk averse, and you really need some way to reasonably distribute the risks.

Senator Massicotte: Mr. Dodge, let me thank you on behalf of all Canadians for remaining involved in public policy and contributing to these issues. We all benefit, and the country owes you a debt for your contribution. It is always appreciated.

Let me get your thoughts on DB and DC, defined benefit and defined contribution. We know that two-thirds of all private enterprise does not have a pension plan and, for those who do, the strong tendency in the last several years is to define contribution and not to define benefit. I would like to hear your thoughts on that. It certainly has influence on the retiree's income security. Does it have significance for us as a country as far as socio-economic certainty, savings rates and long-term infrastructure investments? If it is important, should we be doing something to encourage defined benefit plans? When you have a surplus, there is a debate in court about who that surplus belongs to. Is it a big issue, and, if so, what should we do to encourage defined benefit programs?

Mr. Dodge: We are a little bit off topic here, but the real issue we are talking about is how we somehow share the risks. The defined benefit program, as originally conceived, actually did that. We now have what we might call hybrid plans, which have large elements of defined benefit but some better element of risk sharing vis-à-vis the sponsors. I am one of the last people around who thinks this is a good idea and benefits workers and, in fact, benefits employers as well.

Let me address it from two points. With respect to the first question you asked and why we got into this issue at all at the Bank of Canada, what does it mean for the efficiency of our

depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il y a des périodes au cours desquelles les taux d'intérêt ont été très faibles et d'autres au cours desquelles ils ont été très élevés. Qu'il s'agisse de taux nominaux ou réels ne change pas beaucoup la situation.

Lorsque nous parlons des gens qui épargnent pour leur retraite, nous traitons de mécanismes qui s'étalent sur plusieurs décennies. Entre le moment où une personne commence à travailler et celui de son décès, un particulier vivra probablement trois ou quatre de ces cycles. C'est très difficile dans le contexte des REER ou dans celui des régimes de retraite à cotisations déterminées, mais nous devons essayer d'adoucir ces cycles. Les comptables et les actuaires, en particulier les organismes comptables de normalisation, ont beaucoup aggravé la situation pour nous tous. Néanmoins, c'est ce à quoi nous savons que nous serons confrontés, au moins en nous fiant à la façon dont les choses se sont déroulées par le passé, et certainement en remontant aussi loin qu'au XIX^e siècle. Nous devons réfléchir à des façons d'y parvenir, assez rapidement, parce que les travailleurs moyens, dans leur large majorité, n'aiment pas les risques, et nous avons réellement besoin de moyens pour répartir de façon raisonnable ces risques.

Le sénateur Massicotte : Monsieur Dodge, permettez-moi de vous remercier au nom de tous les Canadiens pour continuer à vous occuper des questions de politique publique et contribuer à l'analyse de ces questions. Nous en profitons tous et le pays vous est redevable de votre contribution.

J'aimerais savoir ce que vous pensez des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées. Nous savons que les deux tiers de toutes les entreprises privées n'ont pas de régime de retraite et que, chez celles qui en ont, on a observé, au moins au cours des dernières années, une tendance marquée à privilégier les régimes à cotisations déterminées et non pas à prestations déterminées. J'aimerais que vous nous disiez ce que vous en pensez. Cela exerce certainement une influence sur la sécurité du revenu des personnes retraitées. Est-ce là un choix important pour nous comme pays en ce qui concerne la certitude socio-économique, les taux d'épargne et les investissements à long terme en infrastructures? Si c'est important, devrions-nous faire quelque chose pour favoriser les régimes à prestations déterminées? Quand nous disposons d'un excédent, les tribunaux sont saisis pour savoir à qui il appartient. Est-ce une question importante et, si oui, que devrions-nous faire pour favoriser les régimes à prestations déterminées?

M. Dodge : Nous sortons ici un peu du sujet, mais la vraie question est de savoir comment nous pourrions nous y prendre pour partager dans une certaine mesure les risques. C'est ce que faisaient les régimes à prestations déterminées, tels qu'ils étaient conçus au départ. Nous avons maintenant ce que nous pouvons appeler des régimes hybrides, qui comportent un volet important à prestations déterminées, mais également de meilleurs éléments de partage des risques avec les commanditaires. Je suis l'un des derniers à penser que c'est là une bonne idée qui profite aux travailleurs, et en réalité aux employeurs également.

Permettez-moi d'aborder cette question sous deux angles, soit celui de la première question que vous avez posée et celui de l'explication de l'implication de la Banque du Canada dans ces

capital markets when we do not have pension plans that want to invest in these long-lived assets because they have long-dated liabilities, infrastructure being one, even though the actual market price of those assets may be volatile through time? That really does not matter to them. They know they will have obligations in 40 years, not next year. It seemed to us that there was tremendous benefit in a pension fund system that would take on these sorts of assets and that would improve the functioning of capital markets.

To the extent that we do our accounting on a minute-by-minute basis almost — it seems like that if you are trying to manage a pension year by year — and we market to market make belief every time we go, we create a notional surplus or deficit and then we get all fussed about it. If we create a surplus, we say the tax law says you cannot make any more contributions and have them tax effective. If we create a tax deficit, then you have to pay it all up very quickly. It discourages the very capital market efficiency you would like. That is a different issue than what you are discussing here, but I think it is an important one. We are discussing here whether there is some way within the individual savings system, the RRSP system, that we can develop vehicles to manage those savings efficiently during life and allow you to exit in an efficient way when you retire. In that way, you deal in part with some of these risk elements there and make it very difficult.

Senator Massicotte: I understand Australia developed a program whereby there is automatic enrolment, but everyone has the right to withdraw. The notion is that you must nudge people along with their savings, because they may be financially illiterate or the cost is too complicated, and therefore we should develop a program in Canada patterned on the Australian example where everyone is sort of nudged along. What would be your thoughts on that kind of a program?

Mr. Dodge: I think there is ample evidence, not just in this area but in many areas, that if you put people into something, whether it is a magazine subscription or a cable subscription for your television, where you are automatically re-enrolled rather than having to re-enroll ourselves, that it has a tremendous impact on people's behaviour. There is a lot of evidence that nudging does increase the participation rates in whatever area. Whether that is good or bad is a matter for debate.

I am pretty much a "volunteerist" here and would say that you should really sign up so you know what you are signing up to in the first place, but I do not think there is any question that the evidence would suggest that the nudge really does work.

questions, soit ce que cela signifie pour l'efficience de nos marchés des capitaux quand nous n'avons pas de régimes de retraite qui veulent investir dans ces actifs à long terme parce qu'ils ont un passif à long terme, dont les infrastructures sont un élément, même si le prix actuel au marché de ces éléments d'actifs peut être volatil dans le temps? Cela ne les préoccupe pas. Ils savent qu'ils auront des obligations dans 40 ans, mais pas l'année prochaine. Il nous semble qu'un système de caisse de retraite qui prendrait ces sortes d'actifs et améliorerait le fonctionnement des marchés de capitaux présenterait des avantages énormes.

Dans la mesure où nous tenons pratiquement notre comptabilité à la minute, il semble que vous essayez de gérer une retraite année par année, et le fait que nous allions sur le marché fait croire qu'à chaque fois que nous y allons nous créons un excédent ou un déficit imaginaire et nous nous emballons tous à ce sujet. Si nous créons un excédent, nous disons que la loi de l'impôt ne vous permet pas de verser plus de cotisations et de les déduire de vos impôts. Si nous créons un déficit fiscal, alors vous devez le payer intégralement très rapidement. Cela décourage l'efficience même des marchés de capitaux que vous voudriez avoir. C'est une question différente de celle que vous discutez ici aujourd'hui, mais je crois qu'elle est importante. Nous nous demandons ici s'il y a moyen, dans le cadre du système actuel d'épargne des particuliers, le système des REER, d'élaborer des outils pour gérer ces épargnes de façon efficiente durant la vie et de vous permettre de sortir du régime d'une façon efficiente lorsque vous prenez votre retraite. De cette façon, vous abordez en partie certains de ces éléments de risque et vous rendez les choses très difficiles.

Le sénateur Massicotte : Je crois savoir que l'Australie s'est dotée d'un programme auquel tout le monde est inscrit automatiquement, mais dont les gens ont également le droit de se retirer. La justification en est que vous devez pousser un peu les gens à épargner, peut-être parce qu'ils sont ignorants des questions financières ou que les calculs de coûts sont trop complexes, et nous devrions alors mettre sur pied au Canada un programme s'inspirant de l'exemple australien avec lequel tout le monde serait poussé à épargner. Que pensez-vous d'un tel type de programme?

M. Dodge : Il me semble qu'on dispose de quantité de preuves, pas uniquement dans ce domaine, mais dans beaucoup d'autres, que si vous inscrivez les gens à quelque chose, que ce soit en les abonnant à un magazine ou à la câblodistribution, alors que votre abonnement est automatiquement reconduit sans que vous ayez à faire quoi que ce soit, cela a un effet énorme sur le comportement des gens. On dispose de quantité de preuves qui montrent que le fait de pousser les gens fait grimper les taux de participation, quel que soit le domaine. Que ce soit là une bonne et une mauvaise chose peut faire l'objet de discussion.

Dans ce domaine, je suis passablement volontariste et je dirais que les gens devraient réellement être tenus de faire la démarche, de s'inscrire afin de savoir à quoi s'ils s'engagent au début, mais je ne crois pas qu'on puisse mettre en doute les preuves qui laissent entendre que ce type de coup de pouce donne réellement des résultats.

Senator Greene: I would like to ask about where the 70 per cent replacement rate comes from. We had a very strong presenter last week who argued on behalf of 50 per cent, assuming your house is paid off and you have no children at home. It strikes me that this issue is important for us to consider because if it is 70 per cent that we have to aim towards, then we have to be a lot more creative in our solutions than we would be if we only had 50 per cent.

I would like to know where the 70 per cent comes from and what is behind that.

Mr. Dodge: That number, like beauty, is a bit in the eye of the beholder, but it is adequate. Historically, it was determined that 70 per cent was what you would need to survive on if you were coming out of a factory job. Remember, at that point in time there was no CPP, there was no Old Age Security; you were on your own.

I think that so-called 70 per cent gold standard is kind of entrenched in a lot of history. I do not think there is a right number, and that is what I said in my opening remarks. On the other hand, I think Malcolm Hamilton overstates his case that everyone can make out on 50 per cent. It goes back a little bit to what you were discussing earlier as to whether you can actually liquidate and free up your assets in your house. There is a feeling that when you retire you do not need as much housing. My experience is once you retire you need more because it is not just your kids; it is their children and their spouses and so on that come and fill up the place. The idea of liquidation or monetization is not all that clear. That is to say no one needs more than 50 per cent; I just do not think that is right. Remember, there are a lot of people who never own.

Therefore, I do not think there is a right number. That is why we were quite careful in our paper to say that is a gold standard, and 60 per cent is a silver standard. You are certainly still on the podium. Maybe you are a little step down but certainly still on the podium. For higher income people maybe 50 per cent would be fine. You have a choice about what you want to do when you retire, whether you want to travel because you could not when you were working or because the kids were there; or is it the exact opposite, when you retire you will be happy to sit on your porch in a rocking chair. This is an individual choice. There is no right number.

Senator Ringuette: It is always a pleasure to have you in front of us, although this time for a different issue.

There is a constant theme that we have heard from all the experts in the fact that there is an excessive fee with regard to retirement investment on the retail side, and you have said so yourself.

Le sénateur Greene : J'aimerais vous demander d'où vient le taux de remplacement de 70 p. 100. Nous avons eu un témoin la semaine dernière qui a défendu énergiquement un taux de 50 p. 100, en faisant l'hypothèse que votre maison est payée et que vous n'avez plus d'enfant à la maison. Cette question m'est apparue importante à étudier pour nous parce que, si l'objectif à atteindre est de 70 p. 100, nous devons alors être beaucoup plus créatifs avec nos solutions que nous le serions s'il est uniquement de 50 p. 100.

J'aimerais savoir d'où vient ce 70 p. 100 et comment il est justifié.

M. Dodge : Dans ce domaine, c'est un peu comme l'appréciation de la beauté. Cela dépend de la personne qui parle. Par le passé, on a estimé qu'un travailleur d'usine prenant sa retraite aurait besoin de 70 p. 100 de ses revenus pendant sa vie active pour survivre. Il faut garder à l'esprit que, à cette époque, il n'y avait pas de RPC, ni de sécurité de la vieillesse. Vous deviez vous débrouiller tout seul.

Je crois que ce qu'on appelle la norme idéale de 70 p. 100 est enracinée dans le temps. Je ne pense pas qu'il y ait de bon chiffre, et c'est ce que j'ai dit dans mes remarques préliminaires. Par contre, je crois que Malcolm Hamilton exagère quand il affirme que tout le monde peut vivre avec 50 p. 100 de ses revenus antérieurs. Cela nous ramène un peu à ce que vous discutiez précédemment en vous demandant si vous pourriez effectivement libérer la totalité de la valeur que représente votre maison. Beaucoup estiment que vous n'avez plus besoin d'une maison aussi grande lorsque vous prenez votre retraite. En me fiant à mon expérience, vous avez pourtant besoin d'encore plus de place en prenant votre retraite, parce qu'en plus de vos enfants, il y a leurs enfants et leurs conjoints, et cetera, qui viennent vous rendre visite. La notion de liquidation ou de monétisation n'est pas claire du tout. Je ne crois pas qu'on puisse dire que personne n'a besoin de plus de 50 p. 100 de ses revenus antérieurs. Il ne faut pas non plus oublier que quantité de gens ne sont jamais propriétaires de leur domicile.

Je ne pense donc pas qu'il y ait de bon chiffre. C'est pourquoi nous avons été assez prudents dans notre document pour dire que si 70 p. 100 est l'idéal à atteindre, 60 p. 100 n'est pas mal du tout. Vous vous retrouvez encore sur le podium. Vous n'êtes peut-être pas sur la première marche, mais vous êtes encore sur le podium. Il se peut que 50 p. 100 suffisent pour les personnes aux revenus les plus élevés. Vous avez le choix de ce que vous voulez faire quand vous prenez votre retraite, voyager parce que vous ne pouviez pas le faire lorsque vous aviez un emploi, ou parce que les enfants étaient là, ou est-ce tout à fait le contraire, vous serez satisfait de rester vous bercer sur votre perron lorsque vous serez en retraite. C'est un choix personnel. Il n'y a pas de bon chiffre.

Le sénateur Ringuette : C'est toujours un plaisir de vous compter parmi nous, même si c'est sur un sujet différent cette fois-ci.

Nous avons relevé une affirmation commune chez tous les experts que nous avons entendus qui estiment que les frais imposés aux détenteurs individuels de régimes de retraite sont excessifs, et vous l'avez d'ailleurs dit vous-même.

When I questioned the life and health insurance association, I looked for an average number as to what that investment fee is, and they said it was roughly 3 per cent plus compounded. If you look at an investment at 3 per cent on a yearly basis, your first year of investment by the time you are at year 20, that first year of capital investment is gone because of the investment fees. You say there is another fee that you have to look at, which is the withdrawal, the annuity fee. To your knowledge, what kind of fee is it and how is it based?

Mr. Dodge: Selling individual annuities by an insurance company is a tricky proposition for the reason I just said, that by and large the person who comes to buy the annuity is someone who thinks they will live a long time. If you do not think you will live very long, you do not buy an annuity. When dealing with individuals, they have a real risk and the fees are very high.

Senator Ringuette: Such as?

Mr. Dodge: It comes out in terms of how much you have to pay for \$1,000 of lifetime income. A wholesale rate may be something like, at age 65 for a man with a spouse, \$12,000 or \$13,000 per thousand dollars of income. At the retail level, it might be \$17,000 or \$18,000 to buy that stream of income. It is quite a big difference.

This is not a knock on the insurance companies. It is a question of putting together a group, and that group has to have enough diversity in it that you can actually get something that can be modelled against a group longevity experience.

There are a number of smaller plans that have exactly the same problem. We are finding, for example, that teachers live a lot longer than the life expectancy in the plan when it was originally set up. We are finding that Queen's University professors live a lot longer after they retire than we thought they would. Groups can get into trouble as well, but you can manage that in some way, shape or form over time. However, for an individual it is very tough.

This goes back a bit to what Mr. Pape was talking about but in a different context: You do need some collectivity here that helps you keep down the costs of management during accumulation and allows you to get the benefit of the group. You are sharing the risk across the group on retirement.

Senator Moore: Mr. Dodge, it is kind of unusual to have you here without your able winger, Deputy Governor Paul Jenkins. We miss him as well.

I want to ask you about your last couple of points in your remarks, when you said there are not sufficient ways for people to efficiently save for their retirement, especially if they retire at the wrong time, such as the current market reduction we are still going through to some extent.

Lorsque j'ai interrogé les représentants de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, je voulais obtenir la moyenne du montant des frais et ils m'ont répondu que c'est environ un taux composé de 3 p. 100. Si vous prenez un investissement à 3 p. 100 sur une base annuelle, lorsque vous arrivez à la 20^e année de cette première année d'investissement, le capital investi alors a disparu à cause des frais. Vous avez ajouté que nous devons nous pencher sur un autre type de frais, facturés au moment du retrait, qu'on pourrait appeler les frais de rente ou de pension. À votre connaissance, de quel type de frais s'agit-il et comment sont-ils calculés?

M. Dodge : La vente par une compagnie d'assurance de rentes individuelles est une proposition risquée pour les motifs que je vous ai déjà donnés, soit que la personne qui s'adresse à vous pour acheter cette rente pense qu'elle va vivre très longtemps. Si vous ne pensez pas vivre très longtemps, vous n'achetez pas de rente. Quand elles traitent avec des particuliers, elles font face à un risque réel et les frais sont très élevés.

Le sénateur Ringuette : Par exemple?

M. Dodge : Cela revient à calculer combien vous devez payer pour bénéficier d'un revenu de 1 000 \$ pendant toute votre vie. Dans le cas d'un homme de 65 ans avec une conjointe, cela voudra dire 12 ou 13 000 \$ par millier de dollars de revenu. Au niveau d'un particulier isolé, il pourra lui en coûter entre 17 000 et 18 000 \$. Cela fait une grande différence.

Ce n'est pas une critique des compagnies d'assurance. Il s'agit pour elles de constituer un groupe suffisamment diversifié pour leur permettre de parvenir à modéliser votre espérance de vie en regard de la durée de vie réelle au sein du groupe.

Il y a un certain nombre de régimes plus petits qui se heurtent exactement au même problème. Nous constatons, par exemple, que les enseignants vivent plus longtemps que prévu lorsque les régimes ont été mis sur pied au départ. C'est ainsi qu'il s'avère que les professeurs de l'Université Queen vivent beaucoup plus longtemps après leur retraite que nous ne l'avions prévu. Les groupes peuvent également éprouver des difficultés, mais il y a des façons de les gérer dans le temps. C'est très difficile à faire pour un particulier.

Cela revient un peu à ce que M. Pape disait dans un contexte différent. Vous avez besoin dans ce domaine d'un collectif pour vous aider à réduire les coûts de gestion pendant la phase d'accumulation, ce qui vous permet d'en faire profiter le groupe. Vous partagez les risques entre tous les membres du groupe en retraite.

Le sénateur Moore : Monsieur Dodge, nous ne sommes pas habitués à vous voir sans être accompagné du sous-gouverneur Paul Jenkins. Il nous manque également.

Je voulais vous interroger sur quelques-uns des derniers commentaires qui figurent dans votre exposé, soit que les gens n'ont pas suffisamment de moyens pour épargner de façon efficiente pour leur retraite, en particulier s'ils la prennent au mauvais moment, comme avec la baisse actuelle du marché que nous subissons encore dans une certaine mesure.

Last week one of the witnesses said there should be some flexibility such that one's RRSP room could be increased so you could contribute more to make up that loss that you might have suffered during of the recent reduction in the market value of your assets.

Do you have any thoughts or ideas with regard to that point?

Mr. Dodge: That is tricky. We know that these cycles will occur. You cannot come along and say: Gee, poor Buggins; he hit the wrong time so we will do a special deal for him, unless you are willing to say at exactly the same time to Joe, who hit it good, that you will take a slice off the top from him. That, of course, is what these big group defined benefit plans do. However, I would not like to be the minister who was in charge of doing that on an individual basis.

Senator Moore: You mentioned that there are not sufficient ways to save for retirement. Do you have any ideas for us? You said that annuities are expensive so it is not feasible for individuals.

Mr. Dodge: You have heard ideas about different types of collective arrangements that might go forward. Any one of them would be an advance over where we are, whether it is the one Gordon Pape talked about or the type of thing that Keith Ambachtsheer talked about when he appeared before the committee. There are numerous ways of doing this. As an individual, you give up some freedom in doing it, but that is not necessarily bad.

Senator Moore: You are spreading the risk.

Mr. Dodge: You are spreading the risk, exactly. However, you need broad-based collectives in one way or another. You could have one broad plan for everyone in the manufacturing industry that they might buy into, but you need a big chunk or one in a province or one like Keith Ambachtsheer's idea.

Senator Moore: When you say a big chunk, are you talking about a collective of a minimum of 100,000 individuals? What is your thinking?

Mr. Dodge: You would need at least that number, in looking at the big plans that have done reasonably well. CN has run a good plan over a number of years. I am not sure that it is quite the numbers mentioned, but the larger the group, the more you can spread the risk.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: Mr. Dodge, welcome. It is good to see you again.

There are two prevailing schools of thought on the issue. Some people believe that the 50 per cent replacement rate is adequate, while others favour the 70 per cent replacement rate. Choosing

La semaine dernière, l'un des témoins nous a dit qu'il faudrait disposer d'une certaine marge de manoeuvre pour pouvoir augmenter le montant de cotisation d'une personne dans son REER afin de compenser la perte qu'elle pourrait avoir subie du fait de la diminution récente de la valeur au marché de ses actifs.

Qu'en pensez-vous?

M. Dodge : C'est délicat. Nous savons que ces cycles vont se manifester. Vous ne pouvez pas dire que le pauvre Pierre est arrivé au mauvais moment et qu'il faudra lui consentir des conditions spéciales, à moins que vous ne soyez prêts à dire en même temps à Jean qui a obtenu de bons résultats que vous allez lui en prendre une partie. C'est bien évidemment ce que font les régimes à prestations déterminées de grands groupes. Toutefois, je ne voudrais pas être le ministre qui devrait prendre de telles mesures au niveau individuel.

Le sénateur Moore : Vous nous avez dit qu'il n'y a pas suffisamment de moyens d'économiser pour la retraite. Avez-vous des idées à nous soumettre? Vous nous avez dit que les rentes sont coûteuses et ne constituent donc pas une solution pour les particuliers.

M. Dodge : Vous avez entendu des idées sur divers types de modalités collectives qui pourraient présenter un intérêt. N'importe laquelle apporterait des progrès par rapport à ce que nous avons actuellement, que ce soit celle dont a parlé Gordon Pape ou celle envisagée par Keith Ambachtsheer quand il a comparu devant le comité. Il y a de nombreuses façons de procéder. À titre personnel, je trouve que cela bride un peu votre liberté de choix, mais ce n'est pas nécessairement un mal.

Le sénateur Moore : Vous étalez les risques.

M. Dodge : Tout à fait, vous étalez les risques. Cependant, que vous vous y preniez d'une façon ou d'une autre, vous devez constituer un groupe assez large. Vous pourriez avoir un vaste régime auquel tous les travailleurs du secteur manufacturier pourraient décider d'adhérer, mais vous allez avoir besoin d'un groupe important, ou d'un régime dans une province, ou d'une solution s'approchant de celle de Keith Ambachtsheer.

Le sénateur Moore : Quand vous parlez d'un groupe important, vous voulez dire au moins 100 000 personnes? Qu'en pensez-vous?

M. Dodge : Il vous faudra au moins atteindre ce nombre si on se fie aux régimes importants qui ont obtenu d'assez bons résultats. Le CN a géré un bon régime pendant de nombreuses années. Je ne sais pas s'il faut atteindre les chiffres que vous avez mentionnés, mais plus le groupe sera important et plus vous pourrez étaler les risques.

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : Monsieur Dodge, je vous souhaite la bienvenue. C'est un plaisir de vous revoir.

Il y a deux écoles de pensée, le 50 p. 100 et le 70 p. 100, dépendamment de ce qu'on appelle « épargne pour notre retraite ». Par contre, l'âge moyen pour le Canada augmente de

the one we hold to depends on what we consider to be “our retirement savings.” However, the average age of Canadians is increasing rather quickly from one decade to the next. If we have to start withdrawing 7.5 per cent of our savings from the age of 71, I think the money would run out pretty quickly.

I have made some quick calculations. If we withdraw the equivalent of 7.5 per cent every year, we would have very little remaining at age 82 or 83. Keep in mind that, according to the statistics, women live longer.

When should we start considering withdrawing 5 per cent instead of 7.5 per cent, or having the option to begin withdrawing 5 per cent? If we have other sources of income, there is no problem. However, savings might be our only source of income. If we wish to remain in our house, but are forced to keep withdrawing 7.5 per cent, I feel that we might end up very poor at age 85.

Do you think that the 7.5 per cent withdrawal requirement is crucial? Is it a rule from which we cannot deviate? What would be the disadvantages of being able to choose between 5 per cent and 7 per cent?

If, starting at 71 years of age, I only want to withdraw 5 per cent of my RRSPs because I do not need more and hope to live to be a 100, but I do not want to be poor in the last years of my life, would it be possible to withdraw that percentage? The situation I just described might seem hypothetical, but we visit homes for the aged where we come across situations like that. Naturally, residents pay monthly fees. One day, they may no longer be able to afford to live in their current home. Also, they may not have the option of moving to a more affordable seniors residence. They will have to move, and at 85 years of age, that is not an easy thing to do. This is the reality we see when we visit places in our constituency. We may be senators, but we still make the rounds in our constituencies.

These criteria do not seem to fit every one's needs. Why not make them flexible? We could set a floor and a ceiling. In any case, sooner or later, we will have to pay taxes. Is there a rule that says that we must withdraw 7.5 per cent from our RRSPs starting from the age of 71?

Mr. Dodge: I will answer in English because the question is rather complex.

[English]

It goes back to what I said earlier. The original concept was to have a life annuity that would live as long as the annuitant and would take care of his or her spouse after the death of the annuitant at a pre-determined fraction of the rate afterwards. However, for individuals this is not an efficient way, so we invented something as a substitute called the Registered Retirement Income Fund. At the time, we said that we should try to make it parallel the annuity as closely as possible.

Obviously, it is not as good as an annuity. With an annuity, you have laid off the risk — because you paid for it — of when you will die. Should we change these rules for RRIFs? I think you can certainly make an argument. You are taking it farther and

façon assez rapide chaque décennie. Si on pense qu'il faut commencer à retirer 7,5 p. 100 dès l'âge de 71 ans, je me dis que cela ne peut pas durer très longtemps.

J'ai fait un calcul rapide. Si on fait l'exercice d'enlever un montant chaque année équivalent à 7,5 p. 100, et ce, chaque année, il en résulte que vers l'âge de 82 ou 83 ans, on se retrouve avec presque rien; et d'après les statistiques, les femmes peuvent vivre plus longtemps.

À quel moment peut-on songer à retirer 5 p. 100 au lieu de 7,5 p. 100 ou à avoir le choix de commencer à retirer 5 p. 100? Si on a d'autres revenus, le problème ne se pose pas. Toutefois, s'il s'agit du seul revenu que l'on a et qu'on veut demeurer dans notre maison et qu'on nous oblige à retirer le 7,5 p. 100, j'ai bien l'impression qu'on va finir très pauvre à l'âge 85 ans.

D'après vous, le 7,5 p. 100 est-il fondamental? Est-ce un principe duquel on ne peut dévier? Quels seraient les désavantages d'avoir le choix entre le 5 p. 100 et le 7,5 p. 100?

Si je ne veux que 5 p.100 de mes REER dès mes 71 ans parce que je n'ai pas besoin de plus et que j'espère vivre jusqu'à 100 ans et que je ne veux pas me retrouver pauvre les dernières années de ma vie, est-ce possible? Cela peut sembler hypothétique, mais on visite des résidences de personnes âgées où l'on voit de telles situations. Évidemment, ces gens paient des frais mensuels. Un jour, ils n'auront peut-être plus les moyens d'habiter là où ils habitent. Peut-être n'y aura-t-il plus de résidences pour personnes âgées moins dispendieuses qui pourront les accueillir. Ils devront déménager et à 85 ans, ce n'est pas très facile. C'est cette réalité que l'on voit lorsqu'on se promène dans les comtés. On a beau être sénateur, on parcourt les comtés.

Ces critères ne semblent pas convenir à tous. Pourquoi ne serait-ce pas flexible? Il pourrait y avoir un plancher et un plafond. De toute façon, tôt ou tard, il y aura de l'impôt à payer. Quelle serait la règle qui ferait qu'on serait obligé de retirer 7,5 p. 100 de nos REER à partir de l'âge de 71 ans?

M. Dodge : Je vais répondre en anglais parce que c'est une question assez complexe.

[Traduction]

Cela nous ramène à ce que j'ai dit plus tôt. Le concept de départ était que le rentier reçoive une rente à vie et que son conjoint ou sa conjointe ait droit, après le décès du rentier, à un pourcentage calculé à l'avance de cette rente. Toutefois, ce n'est pas une solution efficace pour les particuliers, et c'est la raison pour laquelle nous avons inventé ce que nous avons appelé le Fonds enregistré de revenu de retraite. À l'époque, nous estimions qu'il devrait être calqué d'aussi près que possible sur le modèle des rentes.

Il est bien évident que cela ne vaut pas une rente. Avec une rente, vous avez éliminé le risque du moment de votre décès, parce que vous l'avez payé. Devrions-nous modifier ces règles pour le FERR? Cela me paraît un point de vue qu'il est tout à fait

farther away from what we tried to create, and perhaps we should do that. My preference would be to try to find ways for people to annuitize their asset accumulation in an efficient way. That is how you protect yourself against the likelihood that you or your spouse will live longer than the 40 years or so when you retire.

However, I do not think there is an easy way to deal with it in the RRIF context because it contains no risk sharing.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: So, we would put this amount in a fund and we would be guaranteed equal payments for the rest of our life, until the age of 100. Is that what you are saying?

When the money is in the RRSP and we administer our plan, we have to withdraw 7.5 per cent automatically in the first year of our retirement, and then continue doing so every year. After 12 or 13 years, the money has run out.

[English]

Mr. Dodge: The principle, and it is important to understand, is there because we tried to approximate, however imperfectly, what an annuity stream would look like. It was not because the government wanted its money back or anything like that. We were trying to have all of these vehicles do approximately the same thing. It is hard, because some are far better than others in actually accomplishing that.

Senator Hervieux-Payette: You have not resolved my problem. I will be poor at 85.

The Chair: There is one way to solve the problem, but you will not like the solution, so I will not mention it.

Mr. Dodge: When you withdraw, it does not necessarily mean that you have to spend it that year. Relatively few of us though will be lucky enough to have that flexibility, because for many people this is it in terms of their private savings.

Senator Murray: Mr. Dodge, I was curious to know what you think, as a matter of both fiscal policy and social policy, of Gordon Pape's suggestion that, while the withdrawals from RRSP ought to be taxable, the income should not count against Guaranteed Income Supplement and other income-tested benefits. Second, his more serious suggestion, if I understood correctly, was that there should be no limits on our contributions to our RRSP. As a former Deputy Minister of Finance, are you horrified by that and, if so, how horrified?

Mr. Dodge: As someone who has been brought up in the Department of Finance, I beg to differ.

These are two interesting questions, and they are quite different. Maybe it is a matter of getting old that I have lived through the history of creation of much of this stuff.

possible de défendre. Vous le poussez beaucoup plus loin que ce que nous avons fait au moment de sa création, et vous avez peut-être raison. Je préférerais, quant à moi, trouver des façons efficaces de permettre aux gens de convertir les actifs qu'ils ont accumulés en rentes. C'est ainsi que vous vous protégez contre la probabilité que vous ou votre conjointe viviez plus de 40 ans, environ, après votre départ en retraite.

Je ne crois toutefois pas qu'il y ait une solution facile pour y parvenir dans le contexte du FERR, parce que celui-ci ne comporte pas d'éléments de partage des risques.

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : Cela voudrait dire qu'on prendrait ce montant, on le verserait dans un fonds qui nous assurerait d'un montant égal pour le reste de nos jours, donc jusqu'à 100 ans. C'est ce que vous prétendez?

Lorsque l'argent est dans le REER et qu'on administre notre REER, automatiquement, il faut retirer 7,5 p. 100 la première année de notre retraite et il en va de même chaque année et il ne reste plus un sou au bout de 12 ou 13 ans.

[Traduction]

M. Dodge : Le principe, et c'est important à comprendre, nous a permis d'essayer d'obtenir une approximation, si imparfaite soit-elle, de ce que serait le flux d'une rente. Ce n'était pas que le gouvernement voulait récupérer son argent ou quoi que ce soit du genre. Nous avons essayé d'amener tous ces moyens à faire à peu près la même chose. C'est difficile parce que certains ont beaucoup plus efficaces que d'autres pour y parvenir réellement.

Le sénateur Hervieux-Payette : Vous n'avez pas résolu mon problème. Je serai pauvre à 85 ans.

Le président : Il y a une façon de résoudre le problème, mais elle ne va pas vous plaire et je ne vais donc pas en faire état.

M. Dodge : Lorsque vous retirez de l'argent, cela n'implique pas nécessairement que vous deviez le dépenser au cours de cette même année. Relativement peu d'entre nous auront par contre la chance de disposer de cette marge de manoeuvre, parce que c'est tout ce dont disposent nombre de gens comme épargne privée.

Le sénateur Murray : Monsieur Dodge, je suis curieux de savoir ce que vous pensez, à la fois en termes de politique fiscale et de politique sociale, de la suggestion de Gordon Pape voulant que, si les retraits des REER doivent être imposables, les revenus qu'ils constituent ne devraient par contre pas être déduits des prestations de Supplément de revenu garanti et des autres prestations subordonnées au revenu. En second lieu, sa suggestion la plus sérieuse, si j'ai bien compris, était de n'imposer aucun plafond à nos cotisations dans nos REER. À titre d'ancien sous-ministre des Finances, êtes-vous horrifié par cette solution, et si oui, dans quelle mesure?

M. Dodge : Ayant été formé au sein du ministère des Finances, j'ai un point de vue différent.

Il y a deux questions intéressantes, qui sont passablement différentes. Mon âge fait que j'ai connu toute l'époque de la mise en place de la plupart de ces mesures.

The Chair: The problem is that you remember as well.

Mr. Dodge: Back in 1965, we created the CPP and put in place the modern version of the GIS. From reading Hansard as to what was said then, we had all these veterans that did not have a chance to create much wealth, so we gave them a good deal in these early years of the CPP. However, others would not benefit from that, so we created this Guaranteed Income Supplement program to try to deal with what was at the time a fairly severe elderly poverty issue in this country. The hope was that, over time, as the CPP matured and people would have accumulated CPP benefits, the GIS would kind of begin to wither away. That was the plan at the time, because we would have a CPP benefit which, for the average worker would be much higher than the GIS, and it would be appropriate. The average worker then would have all these years ahead, not having gone through the war, to actually make contributions and build it up. The hope was, back in the 1960s when the programs were created, that in fact, over time, the GIS would go away. Indeed, those two programs were tremendously successful in solving the elderly problem in this country. The OAS, CPP and GIS system has done precisely the job that was envisaged it would do back in the 1960s.

At the same time, we always thought of pensions as deferred income. It was just income, like any other type of earnings, but income that had been deferred from the time you were on the job. You were taking it later in life, and of course it counted as income, just as we count pension income as income for purposes of the GIS today. You may want to change the whole set-up but, on a principle basis, we are doing exactly the right thing in counting the withdrawals from the RRSP as income. Indeed it does reduce the entitlement for credits at the bottom end. We may want to change that, but it is exactly the right thing to be doing, at least in principle. If we start to change it, we will dramatically change the entire old-age system. When you start tampering with the first pillar, you have to be careful as to where you end up. That is not to say do not do it, but you have to understand that there is a logic behind where the situation is now.

Would you remind me of your second point?

Senator Murray: No limit on contributions.

Mr. Dodge: The whole purpose here is, going back to Senator Greene's question, was to try to find something that would allow people to approximate what you could do in a good corporate pension plan, and 18 per cent of income may not be exactly right. Maybe it should be 19. It moves around depending on where interest rates are. It was created by a funny idea we had about the rule of 9s and so on. It turns out, though, if you look at the table,

Le président : Le problème est aussi que vous vous en souvenez.

M. Dodge : C'est en 1965, que nous avons instauré le RPC et mis en place la version moderne du SRG. En lisant dans le Hansard ce qui s'est dit à l'époque, nous avions tous ces anciens combattants qui n'avaient pas eu beaucoup de possibilités d'acquérir de richesse et nous leur avons facilité la vie au cours des premières années d'existence du RPC. Toutefois, les autres n'en profitaient pas et c'est pourquoi nous avons mis en place le programme de Supplément de revenu garanti pour tenter de faire face au problème passablement grave de la pauvreté des personnes âgées dans ce pays. Nous espérions alors que, avec le temps, lorsque le RPC serait arrivé à maturité et que les gens auraient accumulé des prestations dans le RPC, que le SRG s'étiolerait progressivement en quelque sorte. C'était ce que nous prévoyions à l'époque parce que nous avions des prestations du RPC qui, pour le travailleur moyen, seraient supérieures à celles du SRG et que cela serait une bonne solution. Le travailleur moyen aurait eu toutes ces années devant lui, en n'étant pas allé à la guerre, pour cotiser réellement et accumuler des fonds. Dans les années 1960, lorsque le programme a été mis sur pied, nous espérions qu'en réalité, avec le temps, le SRG disparaîtrait. Dans les faits, ces deux programmes se sont avérés très efficaces pour résoudre le problème des personnes âgées dans ce pays. Le système composé du RPC et de la SRG a effectivement atteint les objectifs qu'on lui prêtait dans les années 1960.

En même temps, nous avons toujours considéré les pensions comme des revenus reportés. Il s'agissait de revenus, comme tous les autres types de gains, mais des revenus reportés par rapport au moment où vous étiez au travail. Vous en profiteriez plus tard dans le cours de votre vie et, ils seraient bien sûr comptabilisés comme des revenus, tout comme nous comptabilisons aujourd'hui les revenus de pension comme des revenus aux fins de la SRG. Vous pouvez vouloir changer toute cette organisation, mais, en regard des principes, nous faisons ce qui convient en comptabilisant les retraits de REER comme des revenus. En vérité, ils ont pour effet, au bout du compte, de réduire l'accession au crédit d'impôt. Vous pouvez vouloir le modifier, mais c'est tout à fait la bonne chose à faire, au moins en principe. Si nous commençons à y apporter des modifications, nous allons modifier de façon très importante tout le système de protection des personnes âgées. Lorsque vous commencez à vous attaquer au premier pilier, vous devez surveiller attentivement les conséquences que cela pourrait avoir. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas le faire, mais vous devez réaliser que la situation actuelle découle d'une logique.

Pourriez-vous me rappeler votre second point?

Le sénateur Murray : Pas de plafond sur les cotisations

M. Dodge : En revenant à la question du sénateur Greene, il s'agissait ici de trouver une solution qui permettrait aux gens de faire à peu près la même chose que dans un bon régime de retraite d'entreprise, et 18 p. 100 du revenu n'est peut-être pas le bon pourcentage. Ce devrait peut-être être 19 p. 100. Cela fluctue en fonction des taux d'intérêt. Cela a découlé d'une drôle d'idée que nous avions au sujet de la règle des 9, et cetera. Il s'est cependant

that it is not all that bad. It kind of does its job, and you can accumulate and carry forward. The carry-forward addition to the program was an extraordinarily important and valuable change.

If what we are trying to do here in the RRSP is to provide an alternative to a corporate pension, then I think the 18 per cent limit is good. You do not make it unlimited. It accumulates through time, and it relates to your earnings. It is doing what it is supposed to do.

A couple of people who have appeared before you have raised the issue of whether the effective limit, which is roughly \$120,000 worth of income, is too low. It is awful to remember history, but when we started this, again coming out of the 1972 tax act and revisions we made in 1975 and 1976, we were at about five times average earnings. That is about where the limit hit. You could contribute roughly 18 per cent, which was about five times what was then the average earnings. We then froze that limit for a long period of time, and it went down and down and got to just a little over two times the average earnings. We have let it come up a little bit since.

There is some reasonable rationale to going farther up the income scale than where we are now, which is about 2.7 or 2.8 times average earnings. That would be a fairly straightforward thing to do. For many of our professional and technical people, the kind of people in the top 15 per cent but not the top 3 or 4 per cent of income distribution, that would be quite valuable, because they do end up at some point in their career where they may have a few years in which they actually make a couple hundred thousand dollars. The average earnings would not be there, but they may have a few years at that level. To me, that would be consistent with all the principles. It is a political choice as to how far up, but I would be in accord with going farther up.

The Chair: Thank you, colleagues, and thank you, Mr. Dodge. We appreciated, as always, your wisdom. With your institutional memory, you are a national asset. Some of us lived through it but do not have your memory. Others have not lived through it and like to invent history. You, fortunately, combine both the memory and the experience. It is so important, as you have stressed, to give some context and to know how we got to where we are. You have drawn our attention to that very well this evening, and we appreciate it.

We will adjourn now until tomorrow morning at 10:30.

(The committee adjourned.)

avéré, si vous consultez le tableau, que le résultat n'est pas mal du tout. Cela fait assez bien le travail, et vous pouvez accumuler des fonds et les reporter. L'ajout du report au programme a été une modification très importante et très précieuse.

Si nous voulons ici, avec les REER, fournir une solution de remplacement aux prestations de retraite d'un régime d'entreprise, je crois alors que la limite de 18 p. 100 convient bien. Vous ne supprimez pas le plafond. L'argent s'accumule avec le temps, et c'est fonction de vos gains. Le mécanisme fonctionne comme il le doit.

Quelques-uns des témoins que vous avez entendus se sont demandé si le plafond réel de revenus, qui est d'environ 120 000 \$, est trop faible. C'est terrible de faire appel à de vieux souvenirs, mais quand nous avons démarré tout ceci, une fois encore à la suite de la Loi sur l'impôt de 1972 et des révisions qui y ont été apportées en 1975 et 1976, le plafond était d'environ cinq fois les revenus moyens. C'est à peu près à ce niveau que le plafond s'impose. Vous pouviez cotiser environ 18 p. 100, soit environ cinq fois les revenus moyens de l'époque. Nous avons ensuite gelé ce plafond pour une longue période et il a été abaissé plusieurs fois pour arriver à un niveau à peine supérieur à deux fois les revenus moyens. Nous l'avons laissé remonter un peu depuis.

Il peut y avoir des raisons relativement bonnes à aller plus haut dans l'échelle des revenus que nous ne sommes actuellement, soit environ 2,7 ou 2,8 fois les revenus moyens. Cela serait relativement simple à faire. Pour nombre de nos professionnels et de nos techniciens, les gens qui se trouvent dans la tranche des 15 p. 100 en haut de l'échelle, mais pas dans celle des 3 ou 4 p. 100 de la répartition des revenus, cela serait assez avantageux, parce qu'ils finissent à un moment, au cours de leur carrière, à avoir quelques années pendant lesquelles ils peuvent gagner quelques centaines de milliers de dollars. Ce ne serait pas le niveau moyen de leurs revenus, mais un niveau qu'ils pourraient atteindre quelques années. Pour moi, cela serait conforme à tous les principes. Jusqu'où remonter le plafond est un choix de politique, mais je serais d'accord pour le remonter.

Le président : Je vous remercie, chers collègues, et vous aussi M. Dodge. Comme toujours, nous avons apprécié votre sagesse. Avec votre mémoire institutionnelle, vous êtes vraiment un élément de notre patrimoine national. Certains d'entre nous ont vécu cette période, mais n'ont pas nécessairement votre mémoire. D'autres ne l'ont pas connu et aiment réécrire l'histoire. Fort heureusement, vous, vous avez à la fois la mémoire et l'expérience. Il est très important, comme vous l'avez souligné, de connaître le contexte et de savoir comment nous en sommes arrivés là. Vous l'avez très bien fait ce soir et nous vous en remercions.

Nous allons maintenant ajourner la séance que nous reprendrons demain matin à 10 h 30.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Thursday, April 22, 2010

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:30 a.m. to study the extent to which Canadians are saving in Tax-Free Savings Accounts and registered retirement savings plans.

Senator Michael A. Meighen (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I see a quorum, so we will call the meeting to order.

[*Translation*]

This morning, we continue our study of Canada's pension system. The pillars of Canada's pension system are Old Age Security, private and public pensions and personal savings. We will focus on fiscal incentives for personal savings.

[*English*]

According to our order of reference, we are studying the extent to which Canadians are saving in tax-free savings accounts, and registered retirement savings plans, RRSPs, federal measures that might be taken to increase use of these savings vehicles, as well as the fiscal cost of increased use and ways in which savings in these vehicles might be protected.

We are joined this morning by Leo Kolivakis, James Pierlot, Kevin Milligan and Richard Shillington, all of whom have comments to share with us about retirement savings and, more particularly, TFSAs, tax-free savings accounts, and RRSPs.

To begin, we are pleased to welcome Leo Kolivakis, a former senior investment analyst for the Caisse de dépôt et placement du Québec and the Public Sector Pension Investment Board, as well as the current manager of, and contributor to, the blog, Pension Pulse.

We are also pleased to welcome in the first hour of our meeting James Pierlot, an executive member of the pension and benefits section of the Ontario Bar Association, as well as an expert on pension issues. I understand Mr. Pierlot will lead off.

James Pierlot, Pension Lawyer and Consultant, as an individual: Thank you. I will start with a brief overview of what the status is in terms of TFSA savings and RRSP savings in Canada.

At the end of 2009, there was about \$16 billion held in TFSAs, contributed by about 4.7 million Canadians, resulting in an average account balance after the first year of operation of the TFSA of about \$3,400 per contributor. This fast rate of growth indicates that the TFSA has been quite well received by Canadians, but it cannot be expected to continue. Much of the

OTTAWA, le jeudi 22 avril 2010

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui à 10 h 30 pour étudier la mesure dans laquelle les Canadiens recourent à des comptes d'épargne libre d'impôt et à des régimes enregistrés d'épargne-retraite.

Le sénateur Michael A. Meighen (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Comme nous avons le quorum, nous allons débiter.

[*Français*]

Ce matin nous continuons notre enquête sur les systèmes de pension au Canada. Les piliers du système de pension canadiens sont les suivants : la sécurité de la vieillesse, les pensions publiques et privées et l'épargne personnelle. Nous nous concentrerons sur les incitations fiscales fournies dans le cadre de l'épargne personnelle.

[*Traduction*]

Conformément à notre ordre de renvoi, nous allons examiner dans quelle mesure les Canadiens ont recours aux comptes d'épargne libre d'impôt et aux régimes enregistrés d'épargne-retraite, ce que le gouvernement fédéral pourrait faire pour accroître l'utilisation de ces instruments d'épargne, ainsi que l'incidence fiscale de l'augmentation de leur utilisation et les façons d'assurer la protection des capitaux versés dans ces instruments.

C'est avec plaisir que nous accueillons ce matin Leo Kolivakis, James Pierlot, Kevin Milligan et Richard Shillington qui ont tous quelque chose à nous dire au sujet de l'épargne retraite et plus particulièrement, des comptes d'épargne libre d'impôt et des régimes enregistrés d'épargne-retraite.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Leo Kolivakis, un ancien analyste principal des investissements à la Caisse de dépôt et de placement du Québec et à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public et actuellement gestionnaire et collaborateur du blogue Pension Pulse.

C'est avec plaisir que nous accueillons également au cours de la première heure de notre séance James Pierlot, membre exécutif de la Section des pensions et des avantages sociaux de l'Association du Barreau de l'Ontario et aussi un expert en matière de pensions. Je crois comprendre que c'est M. Pierlot qui va commencer.

James Pierlot, avocat et conseiller en régimes de retraite, à titre personnel : Merci. Je vais commencer par vous donner un bref aperçu de la situation en ce qui concerne les épargnes des CELI et des REER au Canada.

À la fin de 2009, il y avait quelque 16 milliards de dollars dans les CELI, versés par 4,7 millions de Canadiens. Le solde moyen des comptes était donc de 3 400 \$ par cotisant après la première année. Ce rythme de croissance rapide indique donc que le CELI a été bien accueilli par les Canadiens, mais on ne peut pas prévoir que ce rythme se maintiendra. Une bonne partie des capitaux

capital contributed to TFSAs in the first year of its availability is not new savings, but transfers of existing non-sheltered savings to TFSA accounts.

To get an idea of how TFSA savings might grow in Canada, we can look to the U.K. where individual savings accounts, ISAs, with rules similar to the TFSA were introduced 10 years ago. With twice the population of Canada, savings in these ISAs amounted to a total of about 37.5 billion pounds held in 14.2 million accounts in July 2009.

The introduction of TFSAs has been a welcome development in terms of retirement savings options. It provided an overall increase in savings room for retirement, and offered a new opportunity to develop a saving strategy using RRSP and TFSA savings to reduce taxable income in retirement and clawback of income-tested benefits such as the guaranteed income supplement, GIS, and the OAS, old age security.

In general, saving for retirement in an RRSP is preferable if an individual's marginal tax rate on labour income saved is expected to be higher than the marginal tax rate on income in retirement, whereas saving in a TFSA is preferable if an individual's marginal tax rate during working life is expected to be lower than in retirement.

TFSAs can and should be an important component of retirement planning. In terms of tax effects, a TFSA is a mirror image of an RRSP. There are no deductions for contributions, but withdrawals and investment earnings are not taxed. Contributions are subject to an indexed annual limit that carries forward. This is quite punitive to older Canadians — in terms of fairness of access to TFSA savings — whose TFSA accumulation opportunity is significantly less than for younger Canadians.

If you are 25 years old and look at your contribution room over a lifetime to the age of 65, your contribution room would be about \$323,000, assuming standard inflation assumptions. Based on an investment return of 6 per cent per year, you could accumulate about \$1.3 million in a TFSA. However, if you were age 45, your contribution room to the age of 65 would be about \$143,000, so you could accumulate about \$271,000 based on the same rate of return to age 65. This suggests that, in terms of providing older Canadians, the baby boom generation, with greater opportunity for retirement savings, instead of having an annual limit on TFSA accumulations, a lifetime limit might make more sense in terms of providing equal opportunity to TFSA savings room.

At this point, the committee will be quite familiar with the three-pillar description of Canada's retirement savings system, the first pillar being unfunded income support programs such as the GIS and OAS programs; the second pillar being the partially

versés dans les CELI au cours de la première année n'est pas constituée d'une épargne nouvelle, mais de transferts vers les CELI à partir d'épargnes non protégées.

Pour se faire une idée de la façon dont les épargnes des CELI peuvent augmenter au Canada, on peut se tourner vers le Royaume-Uni, où des « individual savings accounts » assujettis à des règles semblables à celles des CELI ont été créés il y a dix ans. La population britannique est deux fois plus nombreuse que celle du Canada, et, en juillet 2009, les économies versées dans ces comptes s'élevaient à un total de 37,5 milliards de livres, répartis entre 14,2 millions de comptes.

La création des CELI a été une innovation bienvenue dans la série des options de l'épargne-retraite. Elle a accru les possibilités d'épargnes pour la retraite et donné une nouvelle occasion de concevoir une stratégie d'épargne qui fait appel à la fois au REER et au CELI pour réduire le revenu imposable à la retraite et la récupération des prestations subordonnées au revenu comme le SRG et la SV, la sécurité de la vieillesse.

En général, épargner pour la retraite en cotisant à un REER est préférable si le taux marginal d'imposition du revenu d'un travail économisé est supérieur au taux marginal d'imposition du revenu à la retraite, alors que le CELI est préférable si le taux marginal d'imposition du contribuable pendant sa vie active est, selon les prévisions, inférieur à son taux marginal à la retraite.

Les CELI sont et devraient être un élément important de la planification de la retraite. Pour ce qui est des effets fiscaux, le CELI est l'image inversé du REER. En effet, il n'y a aucune déduction pour les cotisations au CELI, mais les retraits et les gains réalisés sur les placements ne sont pas imposés. Les cotisations sont assujetties à une limite annuelle indexée, et les droits peuvent être reportés. Il y a là un élément punitif pour les Canadiens âgés — pour ce qui est de l'équité d'accès aux épargnes des CELI — dont la possibilité d'accumuler des fonds dans un CELI est bien inférieure à celle des jeunes Canadiens.

Si vous avez 25 ans, vos droits de cotisation de maintenant jusqu'à 65 ans seraient d'environ 323 000 \$ en supposant un taux d'inflation normal. Avec un rendement sur l'investissement de 6 p. 100 par an, il serait possible d'accumuler environ 1,3 million de dollars dans un CELI. Cependant, si vous avez 45 ans, vos droits de cotisation jusqu'à 65 ans seraient d'environ 143 000 \$, de sorte que vous pourriez accumuler environ 271 000 \$ jusqu'à l'âge de 65 ans en supposant le même pourcentage de rendement sur l'investissement. Afin de permettre aux Canadiens plus âgés, de la génération du baby boom, d'épargner davantage pour la retraite, plutôt que d'avoir un plafonnement annuel pour les CELI, un plafonnement à vie serait plus avantageux en ce sens qu'il donnerait un accès égal à l'épargne CELI pour tous les Canadiens.

La description du système d'épargne retraite du Canada comme un ensemble à « trois piliers » doit désormais être familière au comité. Le premier pilier, ce sont les programmes de soutien non capitalisés comme le SRG et la SV; le deuxième, ce

funded C/QPP, Canada and Quebec Pension Plan, programs; and the third pillar being private savings in tax-sheltered vehicles such as pension plans and RRSPs.

For the 75 per cent of Canadians working in the private sector who do not participate in a pension plan, RRSPs and TFSAs are the only vehicles available for retirement saving. This is because, under current federal income tax rules, you cannot join a pension plan unless your employer provides one to you. Unfortunately, the data available on private retirement saving in Canada does not provide a clear picture of how much Canadians have saved for retirement and where the problems are. Nevertheless, there is substantial reason to believe that Canadians working in the private sector are not saving enough for retirement in their RRSPs.

According to Statistics Canada's 2005 survey on financial security, median retirement savings for Canadian families in which the major income earner is age 55 to 64 are quite low. For a family with an RRSP only, it is \$55,000; it is \$227,000 for a family with pension savings only; and \$245,000 for families with a pension plan and an RRSP.

Assuming retirement at the age of 60, these savings would deliver indexed monthly pension incomes as follows: For a family with an RRSP only, \$218 per month; pension plan only, \$900 per month; and pension plan with RRSP, \$972 per month. This suggests that there is a developing retirement savings problem.

Another way of looking at this is to look at the value of private retirement savings in Canada, which currently is roughly \$1.8 trillion to \$1.85 trillion. If you distribute that \$1.85 trillion across the working-age population and retirees, you get an accumulation of roughly \$146,000 per individual. Given that the median age of the working population is about 40 years old, this suggests the rate of accumulation, based on the total amount of retirement savings that currently exists in Canada, is not adequate.

The problem looks even worse when you consider the fact that, quite routinely, retirement savings of public sector workers are five to seven times as much as in the private sector. A pension plan member earning \$70,000 at retirement will have, after 30 years of service working in the federal public sector plan, a pension accumulation worth about \$850,000. For a two-income family, that is \$1.7 million. These are multiples of the numbers in terms of accumulation that Statistics Canada reports for retirement-age families.

What we have here is a two-tier system. We have one in the public sector where 85 per cent of workers belong to a very good pension plan, and one in the private sector where 75 per cent of workers do not have a pension plan, cannot join one, and their accumulations are much less.

sont les programmes partiellement capitalisés comme le RPC et le RRQ; enfin, le troisième est constitué par l'épargne privée conservée dans des régimes à l'abri de l'impôt comme les régimes de retraite et les REER.

Pour les 75 p. 100 des Canadiens qui travaillent dans le secteur privé et ne participent pas à un régime de retraite, les REER et les CELI sont les seules formules disponibles pour l'épargne-retraite. C'est que, aux termes des règles actuelles de l'impôt fédéral sur le revenu, on peut participer à un régime de retraite si son employeur n'en propose pas un à ses employés. Malheureusement, les données disponibles sur l'épargne-retraite privée au Canada ne permettent pas de se faire une idée claire du montant que les Canadiens ont économisé pour leur retraite. Néanmoins, il y a de bonnes raisons de croire que ceux qui travaillent dans le secteur privé n'économisent pas assez dans des REER en prévision de leur retraite.

Selon l'Enquête sur la sécurité financière de 2005 réalisée par Statistique Canada, l'épargne-retraite médiane, pour les ménages canadiens où celui qui gagne les revenus les plus importants est à la retraite ou le sera bientôt, est très faible. Pour le ménage qui a uniquement un REER, il est de 55 000 \$; il s'élève à 227 000 \$ pour celui qui a un régime de retraite seulement; et à 245 000 \$ pour un ménage qui a à la fois un régime de retraite et un REER.

Si on suppose une retraite à 60 ans, cette épargne donnerait les revenus mensuels indexés suivants : pour une famille qui a des REER seulement, 218 \$ par mois; un régime de retraite seulement, 900 \$ par mois; et un régime de retraite et un REER, 972 \$ par mois. Cela donne à penser qu'un problème lié à l'épargne-retraite pourrait être en train de se développer.

Une autre façon d'examiner la situation est de voir quelle est la valeur de l'épargne-retraite privée au Canada, qui est actuellement entre 1,8 et 1,85 billion de dollars. Si on distribue ce montant de 1,85 billion de dollars entre la population active et les retraités, on obtient une accumulation d'environ 146 000 \$ par personne. Étant donné que l'âge moyen de la population active est d'environ 40 ans, cela laisse entendre que le taux d'accumulation, d'après le montant total des épargnes-retraites qui existent à l'heure actuelle au Canada, n'est pas adéquat.

Le problème semble être encore plus grave si on tient compte du fait que de façon générale l'épargne-retraite des travailleurs du secteur public est de cinq à sept fois plus élevée que celle des travailleurs du secteur privé. Un travailleur du secteur public qui gagne 70 000 \$ en fin de carrière aura accumulé environ 850 000 \$ dans son fonds de pension après 30 ans de service. Si on prend un ménage à deux revenus de ce niveau salarial, cela représente 1,7 million de dollars. Ce sont là des multiples des chiffres donnés par Statistique Canada pour ce qui est des fonds de pension accumulés par les familles à l'âge de la retraite.

Nous avons donc un régime à deux niveaux. Il y a le régime du secteur public dans lequel 85 p. 100 des travailleurs participent à des régimes de retraite qui assurent de bonnes pensions, et le régime du secteur privé où 75 p. 100 des travailleurs n'ont aucun régime de retraite, n'ont pas la possibilité d'en avoir un et accumulent beaucoup moins d'épargnes pour la retraite.

This is not to suggest that public sector workers do not earn their pensions or that they should be reduced. I do not want to make any comments on aggregate public sector compensation and whether it is fair. It is simply a question of what the accumulation opportunity is in the public sector vis-à-vis the private sector, and how we can equalize that by making the same opportunity available in the private sector.

With that, I will conclude my comments and take your questions.

The Chair: Would it be appropriate to hear from Mr. Kolivakis first?

Some Hon. Senators: Yes.

Leo Kolivakis, Independent Pension Analyst, as an individual: I am honoured to have been invited to speak to this committee and share my thoughts with you on retirement savings and how we can improve the Canadian pension system.

Let me give you a background about myself and then talk about the issue at hand. I am an independent pension analyst and publisher of the financial blog, Pension Pulse. I have previous experience working as a senior investment analyst with two of the largest public pension funds in Canada, investing in traditional and alternative assets such as hedge funds and private equity.

Before I get into specific recommendations, I would like to provide you with some context. The 2008 financial crisis exposed some serious weaknesses in the global financial system. It also exposed vulnerabilities of the real economy to financial disruptions. As credit markets seized, sending the global economy into the deepest recession in post-war history, unemployment soared, forcing governments to respond aggressively to stabilize their economies.

The unprecedented fiscal and monetary response to this crisis has stabilized the global economy but we are not out of the woods by any measure. Importantly, the fiscal response has saddled governments throughout the developed world with higher debts. Moreover, monetary authorities have flooded the financial system with liquidity.

Record low interest rates have been a boon to banks which continue to make enormous profits off their trading operations, but they have forced savers to take on more risk to rebuild their savings. Despite the rally in global equities since March 2009, record low interest rates have exacerbated pension deficits at public and private defined-benefit, DB, plans as pension liabilities exploded with the decline in real rates, outpacing the rise in asset values.

Il ne s'agit pas de prétendre que les gens du secteur public ne gagnent pas leur pension ni qu'il faut réduire les pensions du secteur public. Je ne veux pas faire d'observations sur la rémunération globale dans le secteur public, à savoir si elle est équitable ou non. Je veux tout simplement faire une comparaison entre les possibilités d'accumuler des pensions dans le secteur public vis-à-vis du secteur privé et voir comment on pourrait rendre les règles du jeu plus équitables et offrir les mêmes possibilités au secteur privé.

Là-dessus, je conclus mes observations et je suis prêt à répondre à vos questions.

Le président : Convierait-il d'entendre M. Kolivakis d'abord?

Des voix : Oui.

Leo Kolivakis, analyste indépendant en matière de pensions, à titre personnel : Je suis honoré d'avoir été invité à prendre la parole devant ce comité et de lui faire part de mes réflexions sur l'épargne-retraite et sur la façon dont nous pouvons améliorer le système canadien de pensions.

Permettez-moi tout d'abord de vous dire qui je suis et d'aborder ensuite la question qui retient notre attention. Je suis un analyste indépendant en matière de pensions et l'auteur d'un blogue financier intitulé Pension Pulse. J'ai travaillé à titre d'analyste principal en matière de placements au sein de deux des plus importants régimes publics de retraite au Canada, ce qui m'a permis d'acquérir une solide expérience dans la gestion traditionnelle et alternative d'actifs, comme les fonds de placements spéculatifs et le marché du capital à risque privé.

Avant de faire des recommandations particulières, j'aimerais dire un mot sur la conjoncture actuelle. La crise financière de 2008 a mis en évidence de graves lacunes dans le système financier mondial. Elle a aussi mis en lumière la vulnérabilité de l'économie réelle aux bouleversements financiers. La fermeture des marchés de crédit a entraîné la plus grave récession mondiale de l'après-guerre, ce qui a provoqué une hausse du chômage et obligé les gouvernements à réagir vigoureusement en vue de stabiliser leurs économies.

La réaction budgétaire et monétaire sans précédent à cette crise a eu pour effet de stabiliser l'économie mondiale, mais nous ne sommes pas pour autant à l'abri du danger. Il importe notamment de comprendre que la réaction budgétaire a entraîné une augmentation de la dette publique dans tous les pays développés. En outre, les autorités monétaires ont inondé le système financier de liquidité.

Les taux d'intérêt réduits à des niveaux anormalement bas se sont révélés très avantageux pour les banques qui continuent de réaliser des bénéfices énormes grâce à leurs opérations boursières. Toutefois, ces taux ont obligé les épargnants à accepter une marge de risque plus élevée pour reconstituer leur épargne. Malgré la hausse des marchés d'actions enregistrés un peu partout dans le monde depuis mars 2009, les taux d'intérêt très bas ont aggravé les déficits de pensions des régimes publics et privés de retraite à prestations déterminées, la baisse des taux réels entraînant une hausse de leurs passifs beaucoup plus sensible que la hausse de leurs actifs.

Throughout the world, underfunded public pension plans have responded by increasing contribution rates and the retirement age, cutting cost-of-living adjustments and slashing benefits. Ultimately, taxpayers are on the hook if underfunded public plans are unable to address their ever-widening pension deficits.

Private sector defined-benefit plans are becoming extinct as companies replace them with defined-contribution, DC, plans, effectively offloading the retirement risk to workers who are left fending for themselves in the new world of 'casino capitalism,' dominated by large global banks, hedge funds and private equity funds.

More worrisome, underfunded public pension funds have increased their allocations to hedge funds, private equity funds, commercial real estate funds, infrastructure funds and other alternative investments in search of higher yields. Trillions of dollars flowing into these investments are sowing the seeds of the next financial crisis. Without any meaningful financial reform on the horizon, it is only a matter of time before systemic risk threatens the global economy once again, jeopardizing the retirement dreams of millions of workers and pensioners.

Given this context, it is not surprising to see that the appetite for pension reform is simply not there. However, I submit to you that the changing landscape I described above argues in favour of Canada and other nations taking bold steps to bolster their pension systems. If we do not take action, more workers and pensioners face the dire prospect of pension poverty. This committee has heard many experts representing public and private sector interests. You have scrutinized figures in great detail, so I will spare you of more figures.

Instead, I will simply offer you some recommendations which I will break down into short term and long term. In the short term, we need to change RRIF, registered retirement income fund, rules and scrap the automatic withdrawals at the age of 71. Moreover, self-employed workers who are currently working past the age of 71 should be allowed to contribute back into their RRIFs immediately. The government will lose some tax revenue, but this simple change will allow those self-employed workers to replenish some of their lost savings.

The introduction of TFSAs is a step in the right direction, but it will have a negligible effect for the great majority of Canadians already struggling to max out their RRSP contributions, if they contribute at all. High-income earners with a lot more discretionary income will easily invest in TFSAs, but low- and

Partout dans le monde, les régimes publics de retraite sous-capitalisés ont réagi en augmentant les taux de cotisations et l'âge de la retraite, en réduisant les rajustements au titre du coût de la vie et en opérant des coupures dans les prestations. Tout compte fait, ce sont néanmoins les contribuables qui risquent d'écopier si les régimes publics de retraite sous-capitalisés n'arrivent pas à corriger leurs déficits de pensions sans cesse grandissants.

Les régimes de pensions à prestations déterminées sont en voie de disparaître, les entreprises les remplaçant par des régimes à cotisations déterminées, ce qui a pour effet de les libérer du risque de la retraite et de le reporter sur les travailleurs, ceux-ci devant maintenant se débrouiller dans le nouveau monde du « capitalisme de casino », dominé par les grandes banques internationales, les fonds spéculatifs et les fonds de souscription privés.

Ce qui est plus inquiétant, c'est que les fonds de pensions publics ont augmenté la part des ressources qu'ils confient à des fonds spéculatifs, à des fonds de souscription privés, à des fonds de placements immobiliers commerciaux, à des fonds d'infrastructure et à d'autres formes de placement dans l'espoir d'obtenir des rendements plus élevés. Des milliards de dollars canalisés vers ces types de placements sont en train de préparer la voie à la prochaine crise financière. Et comme aucune autre réforme financière importante n'apparaît à l'horizon, ce n'est qu'une question de temps avant que l'économie mondiale ne soit à nouveau aux prises avec un risque systémique susceptible de compromettre les rêves de retraite de millions de travailleurs et de pensionnés.

Dans une telle conjoncture, il n'est pas étonnant de voir que la réforme des régimes de pensions suscite peu d'intérêt. Toutefois, je signale que le changement de conjoncture que je viens de décrire milite en faveur de l'adoption par le Canada et par d'autres pays de mesures audacieuses destinées à renforcer le système de pensions. Si nous ne prenons pas de telles mesures, d'autres travailleurs et pensionnés se heurteront à la perspective d'une retraite vécue dans la pauvreté. Le présent comité a entendu plusieurs experts représentant les intérêts des secteurs public et privé. Vous avez analysé les données de manière très approfondie et je me garderai donc de vous en soumettre d'autres.

Permettez-moi plutôt de vous proposer quelques recommandations que je classerai en deux catégories : celle qui se situe dans une perspective à long terme et celle qui se situe dans une perspective à court terme. À court terme, nous devons modifier la réglementation concernant les Fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) et supprimer les retraits automatiques à l'âge de 71 ans. En outre, les travailleurs autonomes de plus de 71 ans qui travaillent devraient être autorisés à cotiser immédiatement à leur FERR. Une telle mesure entraînera des pertes pour le FISC, mais permettra à ces travailleurs autonomes de reconstituer leur épargne-retraite.

La création du CELI est un pas dans la bonne direction, mais il aura un effet négligeable pour la plupart des Canadiens qui s'efforcent déjà de maximiser leurs cotisations à un REER, s'ils en ont un. Les personnes à revenu élevé qui disposent d'un revenu discrétionnaire beaucoup plus élevé n'éprouveront aucune

middle-income households will find it tough to save. Even if they manage to save, they will have to invest wisely or be great speculators to make these vehicles worthwhile.

The only real long-term solution to addressing the pension crisis comes from creating a mandatory universal pension plan, UPP, which addresses the retirement needs of all working Canadians. The current defined-benefit plans which cover teachers, police officers, firefighters and public sector workers should be extended.

The Chair: Could you please speak a little slower for the translators and reporters who are working very hard and efficiently? It is a tough race to keep up.

Mr. Kolivakis: I am sorry.

Besides the need for a mandatory universal pension plan, the Canadian pension landscape needs an immediate, crucial fix that will largely offset the effect of cyclical poor investment performance such as the one we saw in 2008.

The Income Tax Act limit of 10 per cent of liabilities applying to defined-benefit pension plan surpluses was increased to 25 per cent. This should allow the build up of continuation reserves for private defined-benefit plans, which are federally regulated by OSFI, the office of the superintendent of financial institutions, and provide a buffer during bad years. However, at the federal level, OSFI allows plan sponsors to take contribution holidays as soon as the surplus exceeds 5 per cent of liabilities. This will induce further pension deficits that would otherwise be mostly avoided if OSFI rules were changed to 25 per cent in harmony with the Income Tax Act rules. Perhaps it is time we consider scrapping private pension plans altogether, replacing them with public defined-benefit plans.

Introducing a mandatory universal pension plan in an era of fiscal restraint seems like a daunting undertaking. However, if done correctly, the benefits to corporations, individuals and eventually government revenues and the economy will far outweigh the costs. All stakeholders can play a role in shaping this new pension system, but everyone will need to concede something in order to make this work. Importantly, when it comes to pensions, there is no free lunch.

Finally, I cannot overemphasize the need to focus on pension governance. Instead of concentrating power in the hands of one or two funds, we should set up new defined-benefit plans spread throughout the country, which incorporate world-leading pension governance standards.

difficulté à placer des fonds dans un CELI, mais les ménages à faible revenu et à revenu moyen trouveront difficile d'épargner. Même s'ils y arrivent, ils devront investir prudemment ou devenir des génies financiers pour faire en sorte que ces mécanismes en valent la peine.

La seule véritable solution à long terme à la crise des pensions est la création d'un régime de retraite universel et obligatoire (RRUO) qui tient compte des besoins en matière de retraite de tous les Canadiens faisant partie de la population active. Les régimes actuels à prestations déterminées, qui procurent une protection aux enseignants, aux policiers, aux pompiers et aux employés du secteur public, devraient voir leur portée élargie à tous les Canadiens.

Le président : Pourriez-vous parler un peu plus lentement pour les interprètes et les journalistes qui travaillent très fort et de façon très efficace? C'est difficile de vous suivre.

M. Kolivakis : Je suis désolé.

En plus de créer un régime universel et obligatoire, il faut apporter immédiatement au système canadien des pensions une modification fondamentale qui compenserait en grande partie l'effet du rendement cyclique médiocre des placements comme celui de 2008.

Le plafond de 10 p. 100 du passif auquel la Loi de l'impôt sur le revenu assujettit les excédents des régimes de pension à prestations déterminées a récemment été porté à 25 p. 100. Cette augmentation devrait permettre d'accroître les réserves pour éventualité au cours des années à rendements élevés, réserves qui serviront de mesure de sauvegarde pour les années où les placements produisent des rendements médiocres. Toutefois, au niveau fédéral, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), permet aux promoteurs de régime de suspendre les cotisations dès qu'un excédent est supérieur à 5 p. 100 du passif. Il en résultera d'autres déficits de pension qui pourraient être généralement évités si la réglementation du BSIF était modifiée de manière à porter ce taux de 5 à 25 p. 100, comme dans le cas de la réglementation liée à la Loi de l'impôt sur le revenu. Il serait peut-être temps d'envisager l'abolition générale des régimes de pension privés et le remplacement par des régimes publics à prestations déterminées.

La mise en place d'un régime universel et obligatoire dans une période de compression budgétaire peut sembler une entreprise très difficile. Mais si on procède de la bonne manière, les avantages qu'en tireront les entreprises, les particuliers et, en bout de ligne, les gouvernements et l'économie, excéderont sensiblement les coûts. Tous les intervenants peuvent jouer un rôle en vue de façonner ce nouveau régime de pension, mais tous devront faire des concessions pour en assurer le succès. Il faut se rappeler que, en matière de pension, tout se paie.

Enfin, je ne saurais trop insister sur la nécessité d'accorder une attention prioritaire à l'administration des régimes de retraite. Plutôt que de concentrer les pouvoirs de gestion entre les mains d'un ou de deux fonds de pension, nous devrions établir à plusieurs endroits au pays de nouveaux régimes à prestations déterminées qui seraient assujettis à des normes de gouvernance mondialement reconnues.

Even the best governance standards do not guarantee that defined-benefit plans will never suffer pension deficits. We need to pool our collective resources to figure out a way to create a viable, long-term pension system that addresses the retirement needs of all our citizens. All Canadians deserve the right to retire in dignity and security.

The Chair: Thank you both for your presentations. Perhaps I could start by just throwing out to you for comment a suggestion that was made to us by a previous witness: Perhaps we should give consideration to the establishment of a new national RRSP pension program, so as to deal with everything from cost to availability. Does anyone have comments on that?

Mr. Pierlot: I think there are good arguments to be made in favour of establishing what people have described as a supplementary CPP. This would be layering defined-contribution or RSP-style accounts on top of the CPP. I understand that is what you mean. Is that correct?

The Chair: Yes.

Mr. Pierlot: I am agnostic as to whether that is the right solution. The question is really who can provide vehicles better: The private or public sector? There are examples worldwide of both.

We do not know the answer yet of who can do it better because we have not given the private sector a chance to try. The tax and regulatory structure for pension saving in Canada is so complex that very few people can understand it. We have two solitudes. Essentially, an employer can sponsor a defined-benefit plan on the one hand or a defined-contribution plan on the other. There is nothing in between.

Not only that, but there is no possibility for various individuals. I understand now that 80 per cent of workers work for small businesses or are self-employed. Those organizations have no resources, or have insufficient resources, to set up pension plans. The solution could be a supplementary Canada Pension Plan, or changing the tax rules which are fundamentally what control how pension plans can be established, to allow multiemployer plans that those people could join on a subscription basis. That is not possible under the current regulatory structure.

The set-up of a supplementary CPP could take quite a bit of time and has significant expenses, as experience in the United Kingdom is showing. Therefore, I would like to see some attempt to change the tax rules to facilitate large multiemployer pension plans that would operate in the private sector on a competitive basis with each other. In that way, small businesses and self-employed people, where the pension saving problem truly is, could join on a subscription basis. If that does not work, then we could go to a supplementary Canada Pension Plan arrangement.

Mr. Kolivakis: I take a differing view from Mr. Pierlot on this. Private sector solutions to pensions have been an abysmal failure. Everything from mutual funds to defined-benefit contribution

Cela dit, même les meilleures normes de gouvernance ne garantissent pas l'absence de déficit de pension dans les régimes à prestations déterminées. Nous devons mettre en commun nos ressources collectives pour trouver une façon de créer un système de pension viable à long terme répondant aux besoins de tous nos citoyens en matière de retraite. Tous les Canadiens ont droit de prendre leur retraite dans la dignité et la sécurité.

Le président : Merci à tous les deux de vos exposés. Je pourrais peut-être commencer par vous demander de commenter une suggestion qui nous a été faite par un témoin précédent : nous devrions peut-être envisager de créer un nouveau programme national de régime enregistré d'épargne-retraite afin de régler tous les problèmes, en commençant par les coûts jusqu'à l'accessibilité. Quelqu'un voudrait-il faire des commentaires à ce sujet?

M. Pierlot : Je pense qu'on peut justifier l'établissement de ce qu'on a qualifié de RPC supplémentaire ou Régime de pensions du Canada supplémentaire. On ajouterait un régime à cotisations déterminées ou des comptes de type REER au RPC. C'est ce que vous voulez dire, n'est-ce pas?

Le président : Oui.

M. Pierlot : Je ne sais pas si c'est la bonne solution. La vraie question est de savoir qui est mieux placé pour offrir ces instruments : le secteur privé, ou public? On trouve des exemples des deux ailleurs dans le monde.

On ne peut pas encore répondre à cette question, parce que nous n'avons pas donné au secteur privé la chance d'essayer. La structure fiscale et réglementaire de l'épargne-retraite au Canada est si complexe que très peu de gens la comprennent. Nous sommes confrontés à deux solitudes. En gros, un employeur peut financer un régime à prestation déterminée, ou un régime à cotisation déterminée. Il n'y a rien entre les deux.

Qui plus est, aucune option n'est offerte à de nombreux particuliers. Si je comprends bien, 80 p 100 des travailleurs sont maintenant indépendants ou au service de petites entreprises. Ces organisations n'ont aucune ressource, ou des ressources insuffisantes, pour mettre sur pied des régimes de pension. La solution pourrait résider dans un RPC supplémentaire, ou dans la modification des règles fiscales, qui régissent les régimes de pension, pour permettre la création de régimes interentreprises auxquels ces gens pourraient s'inscrire. Or, ce n'est pas possible dans la structure réglementaire actuelle.

L'établissement d'un RPC supplémentaire pourrait prendre du temps et coûter cher, comme on l'a montré au Royaume-Uni. Par conséquent, je préférerais qu'on essaie de changer les règles fiscales pour faciliter la création de grands régimes de retraite interentreprises qui se feraient concurrence dans le secteur privé. De cette façon, les employés des petites entreprises et les travailleurs autonomes qui sont ceux qui ont le plus de difficulté avec l'épargne-retraite, pourraient participer en s'inscrivant. Si cela ne fonctionne pas, nous pourrions passer à un Régime de pensions du Canada supplémentaire.

M. Kolivakis : J'ai un point de vue différent de M. Pierlot à cet égard. Les solutions du secteur privé pour remédier au problème des régimes de pension n'ont mené qu'à des échecs colossaux.

plans have failed. If you look closely at it, you will understand that they cannot compete with the large public sector defined-benefit packages in delivering cost-effective plans. That is because large defined-benefit plans are able to pool enormous sums of money, and they carry much more weight in terms of lowering the external management fees. They also internalize many of these assets. We need to focus on creating either a supplemental Canada Pension Plan, or to rethink outside the box to create new defined-benefit plans across the country. Perhaps we could adopt the Swedish model that includes several large defined-benefit plans and governance standards to oversee these large DB plans. I am highly critical of the governance of large public sector defined-benefit plans. We have a great deal of improvement to make in terms of transparency and accountability on these large DB plans. For example, the Healthcare of Ontario Pension Plan is a good example of a private, multiemployer defined-benefit plan that is doing a great job.

I would like to take that model and use it not only for private sector, but also for providing access to a universal pension plan for every Canadian. The reason is simple. Can you imagine if corporations did not have to worry about their defined-benefit pension plans, and if Canadians who are working for one corporation or one Crown corporation or one municipality, could simply shift from one area to another and not worry about pension portability issues? Currently, there is so much waste in the system. In one of my recent blogs, I said that Canada took the lead in creating universal health care. Canada should take the lead again and create universal pension plans. There will always be a place for the private sector, but the dominant allocation of pensions in my view must be the public sector. The private sector knows this. The banks, mutual fund companies and insurance companies are fighting tooth and nail to not have public defined-benefit pension plans and a universal pension plan because they know they cannot compete. There are great examples in Canada of phenomenal public sector defined-benefit plans. There are also good examples of multiemployer private plans. We should rethink the way in which we deliver pensions to Canadians because the existing system is not working for the majority of Canadians.

Mr. Pierlot: Mr. Kolivakis and I differ quite a bit but less than he might have suggested. In 2008, I wrote a paper which suggested exactly what he has recommended. The public sector plans, such as the Healthcare of Ontario Pension Plan, the Ontario Municipal Employees Retirement System and the Ontario Teachers' Pension Plan are very well run arrangements that operate at approximately 30 to 35 basis points in operating costs. That public sector model, which works so well in the public sector, is what I envisage being deployed in the private sector. The issue is that Mr. Kolivakis' and my recommendation is not possible under the current federal income tax rules.

The Chair: Either solution is not possible.

Rien n'a fonctionné, des fonds communs de placement aux régimes de pension à prestations déterminées. En y pensant bien, vous comprendrez que ces options ne peuvent pas être aussi rentables que les grands régimes à prestations déterminées du secteur public. En effet, ces derniers peuvent rassembler des montants énormes, et sont donc beaucoup plus en mesure de réduire leurs frais de gestion externes. Ils internalisent aussi nombre de ces éléments. Il faut soit créer un régime de pensions du Canada supplémentaire, soit innover et créer de nouveaux régimes à prestations déterminées à l'échelle nationale. Peut-être pourrait-on adopter le modèle suédois, qui comprend plusieurs grands plans de ce genre, ainsi que des normes de gouvernance pour en assurer la surveillance. Je suis très critique de la gouvernance des gros régimes à prestations déterminées du secteur public. Il faudrait accroître énormément la transparence et la reddition de comptes. Par contre, le Health Care of Ontario Pension Plan est un excellent exemple de régime privé interentreprises à prestations déterminées.

J'utiliserais ce modèle, non seulement dans le secteur privé, mais également pour donner accès à tous les Canadiens à un régime de retraite universel. La raison en est simple. Les entreprises n'auraient pas à s'inquiéter de leur régime de retraite à prestations déterminées, et les Canadiens travaillant pour une entreprise, une société d'État ou une municipalité pourraient changer d'employeur sans s'inquiéter de la transférabilité de leur régime de pension. Pour l'instant, il y a trop de gaspillage. Récemment, sur mon blog, j'ai écrit que le Canada avait pris l'initiative de créer un système de soins de santé universels. Le Canada devrait se faire un chef de file une nouvelle fois et créer des régimes de retraite universels. Le secteur privé aura toujours sa place, mais à mon avis, c'est au secteur public que doit incomber la gestion de la plus grande part des régimes de pension. Le secteur privé le sait. Les banques, les sociétés de fonds mutuels et les compagnies d'assurances se battent bec et ongles contre l'établissement de régimes de pension à prestations déterminées publics et la création d'un régime de retraite universel parce qu'elles savent qu'elles ne peuvent pas y faire concurrence. Certains régimes à prestations déterminées du secteur public au Canada réussissent exceptionnellement bien. On pourrait aussi citer d'excellents exemples de régimes privés interentreprises. Il faut modifier la prestation des régimes de retraite aux Canadiens, parce que le système actuel ne convient pas à la majorité d'entre eux.

M. Pierlot : M. Kolivakis et moi-même sommes d'avis différent, mais peut-être moins qu'il ne l'a laissé entendre. En 2008, j'ai rédigé un article proposant exactement ce qu'il vient de recommander. Les régimes publics, comme le Healthcare of Ontario Pension Plan, le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario et le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario sont très bien gérés, et leurs coûts d'exploitation s'élèvent à environ 30 à 35 points de base. Ce modèle, qui fonctionne très bien dans le secteur public, est ce que je propose de mettre en œuvre dans le secteur privé. Le problème, c'est que la recommandation de M. Kolivakis, ainsi que la mienne, ne peuvent être mises en œuvre en vertu des règles en place au niveau fédéral à l'égard de l'impôt sur le revenu.

Le président : Aucune de ces solutions n'est applicable.

Mr. Pierlot: That is correct.

Senator Ringuette: There is unanimous consent that the fees to manage RRSPs are too high.

Senator Greene: There is not unanimous consent around this table, perhaps.

Senator Ringuette: Certainly, there is unanimous consent among the experts who came before the committee. I do not consider myself an expert on RRSPs, but I accept the expertise of our witnesses in respect of those fees.

We have been told that we need to look at lifetime limits to RRSPs. What is your opinion on that?

Mr. Pierlot: My opinion is very much in favour of lifetime limits because I was the first one to propose them in a C.D. Howe Institute paper published in 2008. Under the current federal tax system, there is a significant difference in availability of tax deferral room to people who save in defined-contribution plans and RRSPs as opposed to defined-benefit pension plans. This is because the method for equalizing savings room between the two vehicles greatly understates the value of participating in a good defined-benefit pension plan. In the paper that I published, I looked at the numbers in great detail with the assistance of an actuary, who performed a number of calculations that are disclosed in the paper. They effectively demonstrate that, throughout a career, the percentage of income that you can defer in a defined-benefit pension plan is much greater than the percentage of income you can defer in an RRSP or a DC pension plan. In some cases, it is twice as much.

With a lifetime limit, if you choose a hard cap of \$2 million that you can accumulate in your life, it would be indexed to inflation, irrespective of the kind of plan to which you contribute. Everyone would have the same access to tax-deferred savings room. That would make sufficient room available so that any middle class person could accumulate an adequate pension.

As well, it is a little-known fact that some people have RRSPs worth tens of millions of dollars. We have a system that limits contributions to RRSPs when, in reality, the objective is to limit access to tax-deferred retirement saving. The only way to do that in a way that is equal for all Canadians is to have a lifetime accumulation limit.

Senator Ringuette: You have crunched a lot of numbers. Do you have a proposed number for a lifetime limit to suggest that the committee consider?

Mr. Pierlot: In my 2008 paper published with the C.D. Howe Institute, I chose a number in the \$1.5-million range. An amount between \$1 million and \$2 million is appropriate. If you look at the accumulations of retirement income in a public sector pension plan, for anyone earning \$40,000 to \$130,000 per year, the accumulations per individual go up to about \$1.4 million to \$1.5 million. Under the current tax rules, if you participate in the most generous defined-benefit pension plan that the rules allow, you can accumulate a pension that has a cash value of roughly

M. Pierlot : C'est exact.

Le sénateur Ringuette : Tout le monde s'entend pour dire que les frais de gestion des REER sont trop élevés.

Le sénateur Green : Peut-être pas autour de cette table.

Le sénateur Ringuette : C'était le cas des experts qui ont comparu devant notre comité. Je ne me considère pas spécialiste des REER, alors je me fie à l'expertise de nos témoins à l'égard de ces frais.

On nous a dit d'envisager d'imposer un montant maximal à vie pour les REER. Qu'en pensez-vous?

M. Pierlot : Je suis tout à fait d'accord avec cette idée, puisque j'ai été le premier à la proposer dans un article du C.D. Howe Institute publié en 2008. Dans le système fiscal fédéral actuel, les gens qui épargnent grâce à des régimes à cotisations déterminées et à des REER et ceux qui investissent dans des régimes de retraite à prestations déterminées sont loin d'avoir le même accès au report d'impôt, parce que la méthode employée pour équilibrer le droit d'épargne entre les deux instruments sous-estime grandement la valeur d'un bon régime de retraite à prestations déterminées. Dans l'article que j'ai publié, j'ai étudié les chiffres en détail avec l'aide d'un actuaire, qui a effectué certains calculs détaillés dans le texte. On montre ainsi clairement que, au long de votre carrière, le pourcentage de revenu que vous pouvez reporter dans un régime de retraite à prestations déterminées est de beaucoup supérieur à celui d'un REER ou d'un régime de retraite à cotisations déterminées. Dans certains cas, c'est même le double.

Avec un maximum à vie, si vous choisissez un plafond strict de 2 millions de dollars, il serait indexé en fonction de l'inflation, peu importe le type de régime de retraite. Tout le monde pourrait reporter l'impôt sur ses épargnes dans la même mesure. Cela permettrait à n'importe qui de la classe moyenne de mettre de côté suffisamment de revenu pour sa retraite.

De surcroît, peu de gens savent que certains accumulent des dizaines de millions de dollars en REER. Notre système limite les cotisations au REER, alors qu'en fait, l'objectif consiste à limiter l'accès à l'épargne donnant droit au report de l'impôt. La seule façon d'y arriver qui soit juste pour tous les Canadiens, c'est d'appliquer un montant maximal à vie.

Le sénateur Ringuette : Vous avez compilé beaucoup de données. Auriez-vous un plafond à recommander au comité?

M. Pierlot : Dans mon article publié en 2008 de concert avec l'Institut C.D. Howe, j'ai proposé un montant d'environ 1,5 million de dollars. Un plafond de un à deux millions de dollars conviendrait. Dans le régime de retraite du secteur public, quiconque gagne de 40 000 à 130 000 \$ par année peut accumuler de 1,4 à 1,5 million de dollars en revenu de retraite. En vertu des règles fiscales actuelles, si vous cotisez au régime de retraite à prestations déterminées le plus généreux qui soit, vous pouvez accumuler des revenus de pension d'une valeur marchande

\$2 million. That is why I picked \$1.5 million. The existing defined-benefit plan rules currently allow that, whereas the defined-contribution plan rules do not allow that.

Mr. Kolivakis: I do not have much expertise on the exact figures of lifetime RRSP limits but I will provide some figures proposed by John Crocker, president and chief executive officer of the Healthcare of Ontario Pension Plan, in a recent article for *The Toronto Star*. He said that a defined-benefit plan is there to replace about 67 per cent of your income when you retire. He said that, for a private individual to have access to \$50,000 per year in retirement income, he would have to save \$1 million. If he saves half of that, \$500,000, it would be \$25,000 a year in retirement income.

The thing about it in terms of the investment horizon, which is something we have to think about here, say you retire in a year like 2008 and took a substantial hit in your defined-contribution plan or your RRSP, if you were lucky — my father who is a physician showed me an article, the title of which is “What Happened to my Retirement?” Basically, it was showing how older doctors are coming back. They are self-employed, they got hit during the crisis, and to retire, they had to come back and work longer because they did not have enough retirement income. Doctors are notoriously bad at investment decisions.

It comes back to this issue. Kevin Gaudet, president of the Canadian Taxpayers Federation, recently wrote an article saying there is a two-tier pension system, one for the public sector and one for the private sector. His solution was defined-contribution plans, which is, as I say on my blog, not a solution at all.

With respect to the DC plan, again, think about the investment horizon. If you retire in a year when the financial crisis hits, you can be in for a very nasty surprise. You will get hit in your retirement income. When we say investment assumptions of 6 per cent, I think you would be very lucky to get 6 per cent going forward. All you have to do is look at the low bond deals right now and the mess that we are in throughout the world in terms of debts exploding everywhere. I am a little bit worried. Then we are expecting individuals to be great investors, such as accumulating large RRSP accounts. It will just not happen. That is a fantasy. This is what worries me. We have these expectations that individuals can take care of their own retirement savings, which is just false. In reality, it does not work.

Senator Ringuette: The expertise is just not there.

Mr. Kolivakis: No. You are right, by the way; the management expense ratios in Canada are obscenely high. They are among the highest in the world. It is scandalous.

Senator Ringuette: Yes, they are. I totally agree with you.

d'environ 2 millions de dollars, c'est pourquoi j'ai choisi un plafond de 1,5 million de dollars. Les règles régissant actuellement les régimes à prestations déterminées le permettent, alors que ce n'est pas le cas des règles des régimes à cotisations déterminées.

M. Kolivakis : Je ne connais pas bien les montants maximum à vie qu'on puisse contribuer au REER, mais je peux vous citer les données de John Crocker, président-directeur général de Healthcare of Ontario Pension Plan, qui dans un récent article pour le *Toronto Star* disait que les régimes de retraite à prestations déterminées visent à remplacer environ 67 p. 100 de votre revenu lorsque vous prenez votre retraite. Il a dit que, pour qu'un particulier puisse toucher annuellement 50 000 \$ en revenu de retraite, il devait épargner 1 million de dollars s'il n'en accumulait que la moitié, soit 500 000 \$, il toucherait 25 000 \$ par année en revenu de retraite.

Il faut tenir compte de l'horizon de placement. Supposons que vous prenez votre retraite au cours d'une année comme 2008 et que vos épargnes au titre d'un régime de pension à cotisations déterminées ou d'un REER ont été durement touchés; si vous êtes chanceux, mon père, qui est médecin, m'a montré un article intitulé « What Happened to my Retirement? » On y disait que les docteurs âgés recommencent à pratiquer. Ils sont travailleurs indépendants, ont subi les affres de la crise, et doivent donc travailler plus longtemps, parce qu'ils n'ont pas suffisamment accumulé de revenu de retraite. Les médecins ont la réputation de prendre de mauvaises décisions d'investissement.

C'est toujours le même problème. Kevin Gaudet, président de la Fédération canadienne des contribuables, a écrit dans un récent article que notre régime de pension est à deux vitesses : l'une pour le secteur public, et l'autre pour le secteur privé. Selon lui, la solution réside dans les régimes à cotisations déterminées, mais comme je le dis dans mon blogue, c'est loin d'être le cas.

En ce qui concerne ces régimes, encore une fois, il faut tenir compte de l'horizon de placement. Si vous prenez votre retraite au cours d'une année ébranlée par une crise financière, vous pourriez avoir de mauvaise surprise. Votre revenu de retraite en souffrira. On suppose un rendement sur les investissements de 6 p. 100, mais je pense qu'il faudra être très chanceux pour toucher autant à l'avenir. Il suffit, pour s'en convaincre, de constater le faible rendement des obligations en ce moment et les dettes astronomiques qui sèment le chaos un peu partout dans le monde. Cela m'inquiète. On s'attend ensuite à ce que les gens investissent judicieusement et qu'ils contribuent généreusement à leur REER. Or, cela n'arrivera pas. C'est une utopie. Voilà ce qui me préoccupe. On s'attend à ce que les gens puissent eux-mêmes mettre de côté des revenus pour leur retraite, mais c'est utopique, cela ne fonctionne pas.

Le sénateur Ringuette : Ils n'ont tout simplement pas l'expertise nécessaire.

M. Kolivakis : Non, vous avez raison; en passant, les ratios des frais de gestion au Canada sont honteusement élevés. Ils sont parmi les plus élevés du monde. C'est scandaleux.

Le sénateur Ringuette : Oui, c'est vrai. Je suis tout à fait avec vous.

I am trying to imagine how your suggestion of having a universal pension plan for all Canadians would work. With respect to the process of merging employee-employer pensions, the process of CPP that we currently have, and the public pension funds, to be fair, how could all of that be merged into one big pot?

Mr. Kolivakis: Good question. I have an answer to that. I am in contact quite frequently with the former chief actuary of Canada, Bernard Dussault, as well as Susan Eng, who is vice-president of advocacy of CARP. There is enough brainpower in Canada, both on the actuarial side and on the investment side, to sit down and decide what we do need to do. What are realistic investment assumptions? As I say in my paper, everyone must concede something.

The public sector unions must concede something. You cannot retire at the age of 65 any longer. Everyone is moving to the age of 67. We are living longer; lifespans are longer. I think it was David Dodge, he was here yesterday, who came out about two months ago and said we need to have an adult discussion on entitlements. If we sit down and everyone wants a gold-plated pension and we do not figure out a way to fund this fairly, then it will never work. There will always be interests who will be arguing against this.

However, if we sit down and say this is not working any longer — by the way, I have not even talked about municipal pension plans. There is a mess out there that I do not discuss. We need to amalgamate all these pension plans and figure out a way to deliver cost-effective pensions to as many Canadians as possible.

I submit to you, if you ask self-employed Canadians, the Canadian Federation of Independent Business, what their biggest concern is going forward, it is how they will have enough money to retire. They want access to a defined-benefit plan, but they cannot afford it and it is not available to them. We have to figure out a way to make this work. I am not sure if the political will is there right now, but I am challenging politicians in private emails by encouraging them to get this done. Canada has the resources to do this. Do we have the political will? I am not sure.

[*Translation*]

Senator Massicotte: We hear lots of information and it is important to understand it. The Department of Finance says that only those who have incomes of over \$125,000 per year on average can expect a replacement income of less than 70 per cent of their average income at the time of their retirement.

On average, all Canadians will receive at least 50 per cent more than the replacement income. Even among those whose income is higher than \$125,000 per year, 70 per cent have a high level of unused RRSP contribution room, they do not contribute up to the limit.

J'essaie de voir comment le régime de pension universelle que vous proposez pour tous les Canadiens fonctionnerait. Comment fusionner les régimes de pension entre les employés et les employeurs, le RPC actuel et les caisses de retraite publique?

M. Kolivakis : C'est une bonne question, à laquelle j'ai une réponse. Je communique fréquemment avec l'ancien actuaire en chef du Canada, Bernard Dussault, ainsi qu'avec Susan Eng, vice-présidente de la défense des droits pour l'Association canadienne des individus retraités. On a suffisamment de cerveaux au Canada, du côté de l'actuariel comme de celui de l'investissement, pour décider de ce qui doit être fait. Quelles hypothèses d'investissement sont réalistes? Comme je l'ai dit dans mon article, tout le monde doit faire des concessions.

Les syndicats du secteur public doivent en faire également. On ne peut plus prendre sa retraite à 65 ans, on le fait plutôt à 67. L'espérance de vie est plus longue. Je pense que c'est David Dodge, il était ici hier, qui a dit il y a environ deux mois que nous devons discuter entre adultes de ce à quoi nous avons droit. Si tout le monde veut un régime de pension généreux, mais que nous ne trouvons pas comment le financer équitablement, ça ne fonctionnera jamais. Certains s'y opposeront toujours.

Par contre, si on en vient au constat que cela ne fonctionne plus — et en passant, je n'ai même pas abordé la question des régimes de pension municipaux. Je ne vous parle même pas de cette pagaille. Il faut fusionner tous ces régimes de pension et trouver une façon rentable de verser des prestations de retraite au plus grand nombre de Canadiens possible.

Si vous voulez savoir quel est le plus important problème pour les travailleurs indépendants, sachez que selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, c'est de savoir comment ils pourront accumuler suffisamment d'argent pour prendre leur retraite. Ils veulent avoir accès à un régime à prestations déterminées, mais ne peuvent pas se le permettre et cela ne leur est pas offert. Il faut trouver une solution. Je ne sais pas si la volonté politique y est, mais j'envoie personnellement des courriels à de nombreux politiciens pour les inciter à aller de l'avant. Le Canada a les ressources nécessaires pour le faire, mais la volonté politique? Je n'en suis pas si sûr.

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : On reçoit beaucoup d'information et je crois qu'il est important de comprendre l'information qu'on reçoit. Le ministère des Finances nous informe que seuls ceux qui gagnent plus de 125 000 \$ par année en moyenne peuvent s'attendre à un remplacement de moins que 70 p. 100 de revenu moyen à la date de la retraite.

Effectivement, tous les Canadiens en moyenne auront au moins 50 p. 100 de plus que le revenu de remplacement. Même parmi ceux qui ont un revenu supérieur à 125 000 \$ par année, 70 p. 100 ont un montant élevé de contributions non utilisées dans leur REER et ne contribuent pas au maximum.

When looking at the demographic data, we see that the problem exists within the private sector. Public sector employees have a relatively generous retirement system compared to the private sector. Only a third of private sector employees are covered by a pension plan, therefore, obviously, two-thirds are not.

We can draw the conclusion that for the private sector, the major problem is that people do not save enough. I am not talking about those who earn less than \$50,000, but the high-end employees who do not save enough.

Given the situation, there are two issues. Should we create a national or governmental system that compels these people to save more? This is a philosophical type of discussion. Should we set a savings rate for these people? Should the taxpayer subsidize them through the RRSP program or through another program, especially since we know that this problem does not affect the least fortunate in our society?

The third discussion has to do with governance, professionalism and mostly the cost of managing RRSP funds which is much too high. It is said that a national program or a collective management will solve all these problems. Everyone is asking for a higher RRSP limit and for the government to be more generous. But this money must come from somewhere, it will come from the taxpayer of course.

Why subsidize people who already earn a high income? I am not convinced that a subsidized collective program would be effective in helping those who earn a higher income to save.

[English]

Mr. Pierlot: If I understand you correctly, are you asking why we should create a system that would assist people at higher levels of income?

Senator Massicotte: I can buy the argument that we should create a structure to get people to save. The problem I am having, playing the devil's advocate here, is why should we fool around with RRSPs, which is indirectly a subsidized savings account, when the people we are trying to help are those with upper incomes? That is where the deficiency is. Why should the average Canadian subsidize those people to save more? I am talking about tax-assisted here.

I can appreciate the idea of a national savings program. There is a good argument there. People are not saving enough in the private sector. Maybe we need to nudge them along, using an expression I borrowed from someone else. Should they be subsidized? That is what an RRSP is.

Mr. Pierlot: I am not sure I agree that an RRSP is a subsidy. An RRSP is tax deferral. Effectively, the government is a partner in saving in an RRSP because the tax foregone today will be

Lorsqu'on examine les données démographiques, on remarque que le problème se situe dans le secteur privé. Les employés du secteur public ont un régime de retraite assez généreux comparativement à celui du secteur privé. Seulement le tiers des employés d'entreprises privées sont couverts par un régime de retraite et, forcément, deux tiers de ces employés ne le sont pas.

On arrive à la conclusion que le problème majeur dans le secteur privé, c'est que les gens n'épargnent pas suffisamment. Je ne parle pas de ceux qui gagnent un revenu inférieur à 50 000 \$, mais bien des employés de secteurs haut de gamme qui n'épargnent pas assez.

Dans une telle situation, deux questions se posent. Faut-il créer un système national ou gouvernemental qui force ces gens à épargner à un taux de pourcentage plus élevé? C'est un débat d'ordre philosophique. Devrait-on imposer un taux d'épargne à ces gens? Est-ce que le contribuable devrait les subventionner par le biais du programme de REER ou via un autre programme, surtout lorsqu'on sait que le problème ne vise pas les gens les plus démunis de la société?

Le troisième débat touche la gouvernance, le professionnalisme et surtout le coût de gestion des fonds du REER qui est beaucoup trop élevé. On dit qu'un programme national ou une collectivité de gestion résoudrait tous ces problèmes. Tout le monde demande un REER plus élevé et tout le monde demande plus de générosité de la part du gouvernement. Mais cet argent doit venir de quelque part, sans doute du contribuable.

Pourquoi subventionner des gens qui gagnent un revenu déjà assez élevé? Je ne suis pas convaincu de l'efficacité d'un programme de collectivité subventionné pour aider ceux qui gagnent un revenu plus élevé à épargner.

[Traduction]

M. Pierlot : Si je comprends bien, vous voulez savoir pourquoi on devrait créer un système qui aiderait les gens dont le revenu est plus élevé?

Le sénateur Massicotte : Je comprends qu'il faut établir une structure pour encourager les gens à épargner. Là où cela me pose problème, et je joue l'avocat du diable, c'est que je ne vois pas pourquoi nous devrions nous préoccuper des REER, qui constituent, indirectement, des comptes d'épargne subventionnés, si les gens qu'on essaie d'aider sont ceux dont les revenus sont les plus élevés? C'est là que le bât blesse. Pourquoi le Canadien moyen devrait-il subventionner ces gens pour qu'ils épargnent davantage? Je parle ici de ce qui donne droit à une aide fiscale.

Je comprends l'idée d'un programme national d'épargne. Cela est justifié. Les gens n'épargnent pas suffisamment dans le secteur privé. Peut-être faut-il leur donner un petit coup de pouce, pour employer l'expression d'un autre. Mais pourquoi les subventionner? C'est vraiment en quoi consiste un REER.

M. Pierlot : Je ne suis pas d'accord pour dire qu'un REER est une subvention. Un REER est un report d'impôt. En fait, le gouvernement favorise l'épargne dans un REER, parce que

collected tomorrow with interest, assuming, of course, that the individual invests appropriately.

This actually points to a real problem with performance in RRSPs. When the individual loses money, the government does too because the money that comes out of that RRSP down the road is reduced. That means the taxes from it are reduced.

I think the government has a strong interest in doing something to ensure that this money is managed better.

I think it is not really a subsidy because, conceptually, an RRSP is an income-deferral vehicle. The tax that is not collected today is collected tomorrow; in real terms, in other words, it is adjusted for interest. You cannot characterize it as a subsidy. I think it is saving for the government and the individual.

There are actually long-term macroeconomic reasons why you would want to encourage higher- or middle-income earners to save more in these vehicles because, down the road, as the baby boomers move into retirement, income taxes from the working population will be reduced. What will replace that? If you have more money in RRSPs and pension plans, and if you look at the tax receipts from those plans today, they are very significant; you will actually have some tax revenue to replace what you are losing as people leave the workforce. That is with an RRSP.

I agree more with your comments regarding the TFSA. The TFSA is the mirror image of an RRSP: Once money goes in there, there is no tax period, anymore. I think its effects are a little bit different from an RRSP because any saving in those plans is ultimately completely sheltered from tax.

The TFSA is a great vehicle. I think it is good for lower-income people to save because they do not lose their entitlements to the GIS, et cetera. However, I think that, because it is an absolute loss of tax revenue, it also argues in favour of a lifetime limit to limit the advantage of that vehicle to very high-income people.

Mr. Kolivakis: I agree with Mr. Pierlot. I do not view RRSPs as a subsidy at all. In fact, one of the comments he made was absolutely right: RRSPs are tax deferral. At the end, the government will tax you as you withdraw money from your RRSP. However, if you do not invest properly or if you get hit hard because of a financial crisis, you get hit, the government gets hit, everybody gets hit.

There is an alignment of interests here. I think we are arguing the same point. There is an alignment from the government standpoint and the individual standpoint to ensure these investments are doing well over your lifespan. Right now, again, I do not see that happening.

l'impôt dont on se prive aujourd'hui sera perçu plus tard, avec intérêt, en présumant, bien sûr, que l'argent ait été investi correctement par le particulier.

Voilà qui met en lumière un réel problème dans le rendement des REER. Lorsqu'on y perd de l'argent, le gouvernement en souffre aussi puisque si le montant retiré derrière est réduit, les impôts le sont également.

Je pense qu'il est tout à fait dans l'intérêt du gouvernement de s'assurer que ces montants sont mieux gérés.

À mon avis, il ne s'agit pas vraiment d'une subvention, parce que le concept d'un REER, c'est qu'il permet le report d'impôt. On ne perçoit pas cet impôt dès maintenant, mais seulement plus tard; en d'autres mots, il est ajusté en fonction de l'intérêt. On ne peut pas dire qu'il s'agit d'une subvention. Je crois qu'il s'agit d'épargne pour le particulier comme pour le gouvernement.

Il y a en fait de bonnes raisons macroéconomiques à long terme qui expliquent pourquoi on devrait inciter les gens dont le revenu fait partie des fourchettes moyennes ou supérieures à économiser davantage par l'entremise de ces instruments, parce qu'au bout du compte, lorsque les baby boomers prendront leur retraite, l'impôt sur le revenu de la population active sera réduit. Par quoi sera-t-il remplacé? Si on a investi dans des REER et dans des régimes de pension — et si vous regardez l'impôt associé à ces régimes aujourd'hui, vous constaterez que cela est considérable — vous tirez des revenus d'impôt qui remplaceront la perte dans la population active. Voilà pour le REER.

Je suis plutôt d'accord avec vous à l'égard du CELI. Il s'agit d'une image inverse d'un REER : l'argent placé dans ce compte n'est plus imposé. Je pense que les effets de ce compte sont légèrement différents d'un REER, parce que les épargnes ainsi accumulées sont à l'abri de l'impôt.

Le CELI est un excellent instrument. Je crois qu'il est profitable pour les gens à faible revenu, puisqu'ils ne perdent ainsi pas le droit de toucher de suppléments de revenu garanti, et ainsi de suite. Toutefois, puisque ces revenus d'impôt sont perdus à jamais, je pense qu'il faudrait y imposer un maximum à vie, afin de limiter les avantages de cet instrument pour les gens à revenu très élevé.

M. Kolivakis : Je suis d'accord avec M. Pierlot. Je ne considère absolument pas le REER comme une subvention. En fait, il avait tout à fait raison sur un point : les REER sont un moyen de reporter l'impôt. Au bout du compte, le gouvernement percevra des impôts lorsque vous retirerez des montants de vos REER. Cependant, si vous n'investissez pas judicieusement ou si vous êtes gravement touchés par une crise financière, vous en souffrez, mais le gouvernement aussi.

Les intérêts se rejoignent. Je pense que nous défendons le même point. Le gouvernement comme les particuliers ont intérêt à ce que ces investissements donnent un bon rendement à long terme, sur la durée de votre vie. Toutefois, pour l'instant, ce n'est pas ce qui se passe.

I would take issue with the idea that most people are doing well in their RRSPs. If we really scrutinized the performance of RRSPs, I believe they have done very poorly over the last 20 years. I would take issue with this argument.

If you instil a universal pension plan, RRSPs and tax-free savings accounts kind of become irrelevant. Let us face it, tax-free savings accounts are a joke for high-income earners. Anybody can put in \$5,000 a year. There is a bit of what I call a wealth problem here because, again, rich people do not have any problems putting away \$5,000 a year. Low-income people do have problems saving \$5,000 a year; they have problems putting away money for their RRSPs. There is a large portion of the population right now that is having problems, for a lot of reasons. Canada is also going through a bubble in real estate.

I am worried about what will happen in Canada in the longer term. Everything is going so well and everyone is talking about how the Canadian economy has escaped relatively unscathed. I have a feeling we will hit a rough patch in the next five years. If that happens, it will just exacerbate the retirement problem.

I would prefer if we do not use words like “we are subsidizing a certain portion of the population” because then it becomes a class-warfare type of issue. I would want us to think about what is best for the collective of Canadians, despite whatever your income is.

Senator Massicotte: I have a little bit of difficulty saying there is no subsidy with RRSPs because, obviously, the government is foregoing revenue and their costs of bonds is 4 per cent or 5 per cent. That is a value.

Let me go on to the issue of structuring and managing a collective. We always say public sector or private sector, and I think we are getting confused with the use of the words. Let us say we buy into the thought that there should be a larger pool of capital, which can be better managed, and hopefully at a lower cost. Once you accept that concept, you make out that big difference, saying it cannot be the private sector. Are teachers a part of the private sector? Is that your comment?

Who should manage it? Why not do what I think the U.K. or some country — Australia, perhaps — said? It is collective. Make the proposal call to the public sector. Here are the criteria. The management costs cannot be this much. We need your history of performance and governance principles. Why not let the private sector manage those funds?

You seem to be stuck on saying it cannot be.

Mr. Kolivakis: I will tell you why. The Australian superannuation plans got hit very hard. They were amongst the worst performers. It just has not worked for them. We have to be honest here. Canada has amongst the best public defined-benefit plans in the world. We also have a great large, private

Je ne suis pas d'avis que la plupart des gens obtiennent un bon rendement dans leurs REER. Si on étudiait la question de près, je pense qu'on se rendrait compte qu'au cours des 20 dernières années, le rendement était plutôt faible. Je ne suis donc pas d'accord.

Et si on établit un régime de pension universel, les REER et les comptes d'épargne libre d'impôt perdent de leur pertinence. Soyons réalistes : les comptes d'épargne libre d'impôt sont une vraie farce pour les gens à revenu élevé. N'importe qui peut mettre 5 000 \$ de côté par année. C'est ce que j'appelle un problème de richesse, parce que les gens aisés n'ont aucune difficulté à épargner 5 000 \$ par an. Ce sont les gens à faible revenu qui en ont; ils peinent à mettre de l'argent de côté dans leurs REER. Une grande part de la population en ce moment fait face à ce problème, pour diverses raisons. Le Canada doit aussi faire face à une bulle immobilière.

Je m'inquiète des perspectives à long terme au Canada. Tout va comme sur des roulettes et tout le monde vente l'économie canadienne qui s'en est sortie relativement indemne. J'ai l'impression qu'on passera un moment difficile dans les cinq prochaines années. Si c'est le cas, ça ne fera qu'exaspérer le problème des pensions.

Je préférerais qu'on n'emploie pas d'expressions du genre : « nous subventionnons une certaine portion de la population », qui risquent de créer une lutte des classes. Je veux qu'on trouve une solution dans l'intérêt de l'ensemble des Canadiens, peu importe leur niveau de revenu.

Le sénateur Massicotte : J'hésite encore à dire que les REER ne sont pas des subventions, parce que de toute évidence, le gouvernement renonce à des revenus, et le coût des obligations est de 4 ou 5 p. 100. Voilà ce que cela vaut.

Permettez-moi maintenant d'aborder la question de la structure et de la gestion d'un système collectif. On parle toujours de secteur public ou de secteur privé, mais je pense que les expressions ne sont pas toujours employées à bon escient. Supposons qu'on regroupe le capital afin de mieux le gérer, et ainsi diminuer les coûts —. Si vous partez de ce principe, vous comprenez toute la différence, si vous dites que ça ne peut être le secteur privé. Les enseignants font-ils partie du secteur privé? Est-ce ce que vous voulez dire?

À qui incomberait-il de gérer le système? Pourquoi ne pas faire comme au Royaume-Uni ou ailleurs, l'Australie, peut-être? C'est collectif. Faites un appel d'offres dans le secteur public, assorti de critères : les coûts de gestion ne peuvent pas dépasser tant, il nous faut votre historique de rendement et vos principes de gouvernance. Pourquoi ne pas laisser le secteur privé gérer ces fonds?

Il me semble que vous vous butez à dire que ça ne peut pas être le cas.

M. Kolivakis : Permettez-moi de vous expliquer. Le régime de pension australien a été gravement touché. Son rendement a été parmi les plus faibles. Cela n'a tout simplement pas fonctionné. Il faut le dire franchement. Le Canada est doté d'un régime public à prestations déterminées parmi les meilleurs au monde. Nous

multiemployer called the Healthcare of Ontario Pension Plan, HOOPP. We have great defined-benefit plans in Canada on the private and public side.

We argue for public. These multiemployer private plans can work, as in the case of HOOPP. However, I believe we have to push the envelope even further because, if you create a right structure and again encapsulate the collectivism of Canadians, you will make the whole system a lot more efficient. You will not have to worry about what happens if Nortel goes bankrupt; what happens to the pensioners and the disabled, which is a huge scandal. I can tell you about large corporations right now.

Senator Massicotte: Be specific. Why is it different? People managing the public pension funds in the federal service used to manage private pension plans. It is not an issue of competence. What is the difference? What makes such a difference?

Mr. Kolivakis: It is an issue of costs. They are able to deliver the service at a much lower cost.

Senator Massicotte: They can do it cheaper than the big private public plans, than CN or CP?

Mr. Kolivakis: CN is a good example of a well-run private plan but, yes, they can compete against these private plans on a cost basis.

Senator Massicotte: I agree they can compete, but you are saying go public regardless. I am trying to understand why.

Mr. Kolivakis: It is the same reason we have public health care. You still have a private sector in health care, but why do we have private health care? It is a public good. There is a reason why we have public health care.

The same reasons we have public health care should be the reasons for creating a universal public pension plan for Canadians. We will be able to deliver the service at a much lower cost. It will not be perfect, but I think we should really consider having a dominant public plan to deliver these services. I do not know if Mr. Pierlot disagrees with me.

Mr. Pierlot: I would like to have a brief follow-up. I think your questions are very well taken. I think that we have to ask ourselves why it is that DC plan members and other members are not getting results as good as the public sector pension plans. It comes down to an alignment of interests of agents and principals, and governance of the plans. The people who are managing the public sector plans have a mandate and, indeed, an incentive structure in their pay to maximize returns and operate the plans in the members' benefits.

That is also true of private sector employer pension plans. Any time a private sector pension plan gets to a size of \$1 billion or more under management, its operating costs are about

disposons également d'un important régime privé interentreprises, le Healthcare of Ontario Pension Plan, HOOPP. Dans le secteur public comme dans le secteur privé, le Canada dispose d'excellents régimes à prestations déterminées.

Nous soutenons que c'est le secteur public qui doit s'en charger. Ces régimes privés interentreprises peuvent fonctionner, comme c'est le cas du HOOPP. Toutefois, je pense qu'il faut aller encore plus loin, parce que si on établit la bonne structure qui reflète la population canadienne dans son ensemble, le régime sera d'autant plus efficient. Vous n'aurez pas à vous inquiéter de l'avenir des retraités et des personnes handicapées si Nortel fait faillite, ce qui fait tout un scandale. Je pourrais vous parler des grandes entreprises.

Le sénateur Massicotte : Soyez plus précis. Pourquoi est-ce différent? Les gestionnaires des fonds de pension publics dans la fonction publique géraient auparavant des régimes semblables dans le secteur privé. Ce n'est pas une question de compétence. Quelle est donc la différence? Comment l'expliquez-vous?

M. Kolivakis : C'est une question de coûts. On est en mesure d'offrir le service pour des coûts beaucoup moindres.

Le sénateur Massicotte : Beaucoup moindre que les gros régimes privés et publics, comme le CN ou le CP?

M. Kolivakis : Le CN est un bon exemple d'un régime privé bien géré, mais oui, on peut faire concurrence à ces régimes privés et offrir des services à moindre coût.

Le sénateur Massicotte : Je conviens qu'on peut y faire concurrence, et vous recommandez qu'on opte pour le secteur public de toute façon. J'essaie de comprendre pourquoi.

M. Kolivakis : Pour les mêmes raisons pour lesquelles nous avons un système de soins de santé publique. Des soins de santé sont encore offerts dans le secteur privé, mais pourquoi? C'est un bien public. C'est la raison pour laquelle nous avons des soins de santé publique.

Les raisons qui justifient un système de soins de santé publique justifient également la création d'un régime de pension universel public. On serait ainsi en mesure d'offrir le service à des coûts beaucoup moindres. Ce ne sera pas parfait, mais je pense sincèrement que c'est le secteur public qui devrait prendre l'initiative d'assurer la prestation de ces services. Je ne sais pas si M. Pierlot est d'accord avec moi.

M. Pierlot : J'aimerais dire quelques mots. Nous prenons bonne note de vos questions. Il faut se demander pourquoi les membres des régimes de retraite à cotisations déterminées ou autres n'obtiennent pas de si bons résultats que ceux qui sont membres des régimes de retraite du secteur public. Cela revient à la concordance des intérêts des agents et des mandants, et à la gouvernance des régimes. Les gestionnaires des régimes publics ont un mandat, ainsi que des incitatifs salariaux afin qu'ils maximisent leur rendement et gèrent les régimes dans l'intérêt des membres.

C'est également vrai pour les régimes de retraite des employeurs du secteur privé. Lorsqu'un régime privé atteint le milliard de dollars ou plus, ces coûts d'exploitation s'élèvent

0.3 per cent to 0.35 per cent, very comparable to a private sector plan, and its investment performance is comparable to a public sector plan.

Based on what I have seen about the rates of return, the management of the plans and the governance, it is not about whether it is private or public sector. It is about how it is governed and what the incentive structure is for the people who are managing the plan. Those rules apply whether you are in the public or private sector.

Senator St. Germain: Thank you, gentlemen, for appearing today. Mr. Kolivakis, you mentioned something about the banks. How much erosion has taken place in the wealth of our elderly who have traditionally relied on interest rates received on GICs, guaranteed investment certificates, and what have you? I have always invested only in that type of investment. Now we are down to about 0.25 per cent or 1 per cent, and the Bank of Canada's policy has been to keep this interest rate low. There must have been tremendous erosion on the financial base of our elderly because they will have to spend their principal.

Mr. Kolivakis: I completely agree.

Senator St. Germain: You make reference to the enormous profits off their trading operations.

Mr. Kolivakis: Right.

Senator St. Germain: In your perspective, where is the balance there? My view is that the ridiculous management salaries and bonuses that the banks are indulging in are unreasonable.

Listen, I believe that we have a good banking system, but I think there is a balance, and I am wondering whether we are out of whack at the present time based on the policies of the Bank of Canada and just the attitude of the banks in general.

I will speak from personal experience. In my businesses, which I operate very little now since I have been a senator, I always had prime-plus-a-half-per-cent interest. Then, all of a sudden, out of nowhere, about nine months ago they came back and said they would be charging me more. I was not using any money. They said it would not bother me, then. What does it do to people who are still actively involved in business? They just arbitrarily bumped the rate up, with no excuse.

I am concerned about the erosion because of the problems that have erupted as a result, whether it is income trusts or what have you, where there was a lot of money lost by many of our elderly people.

Mr. Kolivakis: I have a feeling that the last financial crisis hit the elderly extremely hard, and that is why I talk about pension poverty at older ages. We have a crisis, especially among the elderly. What is happening currently is that, while interest rates are low, the Bank of Canada and the Federal Reserve are basically following the old model that the way to fix the economy is to fix banking profits.

à 0,3 ou 0,35 p. 100, ce qui est tout à fait comparable à un régime du secteur privé, et son rendement sur l'investissement est également comparable à un régime du secteur public.

D'après ce que j'ai vu des taux de rendement, la gestion des plans et la gouvernance, cela n'a rien à voir avec le secteur privé ou public. Tout repose sur la gouvernance et la structure des incitatifs destinés aux personnes qui gèrent le plan. Ces règles s'appliquent tant au secteur public qu'au secteur privé.

Le sénateur St. Germain : Merci messieurs de comparaître aujourd'hui. Monsieur Kolivakis, vous avez mentionné quelque chose au sujet des banques. Quelle est la valeur de l'érosion subie par la richesse des aînés qui traditionnellement comptent sur les taux d'intérêt perçus sur les CPG, les certificats de placement garanti et autres produits du genre? Je n'ai toujours investi que dans ce genre de produits. Le taux d'intérêt est maintenant de 0,25 p. 100 ou 1 p. 100 et la Banque du Canada a pour politique de maintenir ce faible taux d'intérêt. L'assise financière de nos aînés a dû subir énormément d'érosion, de sorte qu'ils devront dépenser leur capital.

M. Kolivakis : Je suis tout à fait d'accord.

Le sénateur St. Germain : Vous avez évoqué les énormes profits réalisés lors du commerce des valeurs mobilières.

M. Kolivakis : C'est exact.

Le sénateur St. Germain : Selon vous, où se trouve l'équilibre? Selon moi, les salaires et les primes de rendement ridicules accordés par les banques aux cadres supérieurs sont déraisonnables.

Écoutez, je crois que nous avons un bon système bancaire, mais je pense qu'il existe un équilibre et je me demande si nous ne sommes pas déséquilibrés à l'heure actuelle en raison des politiques de la Banque du Canada et de l'attitude générale des banques.

Je vais vous parler de mon expérience personnelle. Dans mes affaires, que je dirige très peu depuis que je suis devenu sénateur, j'ai toujours obtenu des taux d'intérêt basés sur le taux préférentiel majoré d'un 0,5 p. 100. Et puis, tout d'un coup, comme un cheveu sur la soupe, il y a environ neuf mois, on est revenu me voir pour me dire que mon taux d'intérêt allait être augmenté. Je n'avais pas besoin d'emprunt. Ils m'ont dit que par conséquent, cela ne me toucherait guère. Mais qu'en est-il pour ceux qui sont toujours activement en affaires? Le taux d'intérêt a tout simplement été arbitrairement majoré, sans excuse.

Le niveau d'érosion me préoccupe en raison des problèmes qui en découlent, qu'il s'agisse de fiducies de revenu ou autres produits, où nos aînés ont perdu beaucoup d'argent.

M. Kolivakis : J'ai l'impression que la dernière crise financière a frappé les aînés de plein fouet et c'est pourquoi je parle de la pauvreté liée à la retraite des personnes plus âgées. Nous faisons face à une crise, surtout en ce qui a trait aux personnes âgées. À l'heure actuelle, tandis que les taux d'intérêt sont faibles, la Banque du Canada et la Réserve fédérale suivent essentiellement un ancien modèle selon lequel la façon de relancer l'économie est de se pencher sur les profits des banques.

These bankers, mostly in the U.S., took a bunch of bad loans off their books, and in order to recapitalize the financial system, lowered the interest rates so the banks borrowed at next to nothing, and then they invested all around the world on emerging markets and corporate bonds, and they are making a killing in trading operations.

Senator Ringuette: With our money.

Mr. Kolivakis: It is not just U.S. banks. Canadian banks are also making a killing. If you look at the annual reports of all the major Canadian and U.S. banks in the last quarter, read them, and you will see what percentage of the revenues are coming from their capital market operations as opposed to traditional lending.

If you go to the Bank of Canada's website and look at business credit delivered by the commercial banks, it is still negative. I think it is minus 14 per cent. They are not lending to small- and medium-sized enterprises because there is no incentive to do so. Instead, they want to trade in capital markets and make a killing, and they will continue to do so as long as interest rates are low. However, the low interest rates are forcing elderly people to take risks that they probably should not be taking if they want to keep the same — excuse me?

Senator Ringuette: As long as we supply them with liquidity.

Mr. Kolivakis: Exactly. Banks are in the business of making money, but when you see them making so much money off trading and not lending to small- and medium-sized enterprises, using the financial crisis to hike borrowing costs across the board, even to good lenders, then you start seeing that they are using any excuse to make even more money. I worry about that.

I agree with you that the elderly have been hit very hard. We do not have official statistics, but I believe if you talk to people with Statistics Canada when the next census comes out, you will see they were hit hard.

Mr. Pierlot: I am not a banking expert, so I will keep my comments brief.

I think the low interest rates in Canada are really a reflection of a global phenomenon. We have low interest rates all over the world. I am aware of banks increasing the rates at which they lend money. I speculate that that is, in part, probably to recover losses and to prevent having taken on too much risk in the past. That is a bit of a speculation.

I think what causes seniors' economic difficulty is the fact that the net worth of people going into retirement is quite low. The median net worth of about 13.3 million family units in Canada was \$148,000 in 2005, or \$75,000 per earner. According to a

Ces banquiers, qui sont essentiellement aux États-Unis, ont supprimés de leurs livres une grande quantité de prêts irrécouvrables, et afin de recapitaliser le système financier, on a réduit les taux d'intérêt à presque rien afin que les banques puissent emprunter à très faible coût, et par la suite, elles ont investi partout dans le monde dans des marchés émergents et des obligations de sociétés, de sorte qu'elles font d'immenses profits dans le commerce des valeurs mobilières.

Le sénateur Ringuette : Avec notre argent.

M. Kolivakis : Il ne s'agit pas uniquement des banques américaines. Les banques canadiennes font également d'énormes profits. Si vous jetez un coup d'œil sur les rapports annuels des principales banques canadiennes et américaines pour le dernier trimestre, jetez-y un coup d'œil et vous verrez quels pourcentages de recettes proviennent des opérations du marché financier par rapport aux activités traditionnelles liées aux prêts.

Si vous allez sur le site de la Banque du Canada et que vous examinez le crédit aux entreprises accordé par les banques commerciales, vous verrez qu'il est toujours négatif. Je pense qu'il se situe à moins 14 p. 100. Elles ne prêtent pas aux petites et moyennes entreprises parce qu'il n'y a rien pour les inciter à le faire. À l'inverse, elles veulent négocier dans les marchés financiers et réaliser des gains considérables, et elles continueront à le faire tant et aussi longtemps que les taux d'intérêt resteront peu élevés. Toutefois, les faibles taux d'intérêt obligent les personnes âgées à prendre des risques qu'ils ne devraient pas prendre s'ils veulent conserver — excusez-moi?

Le sénateur Ringuette : Tant et aussi longtemps que nous leur fournirons des liquidités.

M. Kolivakis : Tout à fait. L'affaire des banques, c'est de faire de l'argent, mais quand elles font tellement d'argent sur les échanges plutôt que de prêter aux petites et moyennes entreprises et qu'elles profitent de la crise financière pour augmenter le coût d'emprunt, même aux bons prêteurs d'argent, on se rend compte que tous les prétextes sont bons pour gagner encore plus d'argent. Cela m'inquiète.

Je suis d'accord avec vous pour dire que les aînés ont été très durement touchés. Nous n'avons pas encore de données officielles, mais je crois que, si vous en discutez avec Statistique Canada après la publication du prochain recensement, vous constaterez qu'ils ont été durement touchés.

M. Pierlot : Je ne suis pas spécialiste du secteur bancaire, alors je serai bref.

J'estime que les faibles taux d'intérêt au Canada ne font en fait que refléter la tendance mondiale. Les taux d'intérêt sont faibles dans le monde entier. Je sais que les banques ont augmenté les taux qu'elles utilisent pour prêter de l'argent. C'est sans doute, en partie du moins, parce qu'elles cherchent à compenser leurs pertes et à éviter de consentir trop de prêts à risque comme elles l'ont fait par le passé. Ce n'est là qu'une conjecture.

Et si les aînés se trouvent dans une situation économique difficile, c'est que la valeur nette de ceux qui partent à la retraite est très peu élevée. La valeur nette médiane de quelque 13,3 millions de ménages au Canada était de 148 000 \$ en 2005,

recent paper by Jack Mintz where he reported on retirement income adequacy, the net worth of a typical family, not a high-income family, a middle-income family going into retirement, is about \$300,000. That includes pension savings, real estate, everything.

I think that, certainly, it is the case that low interest rates and lower returns on invested assets are contributing to seniors not having enough to live on, but I think that the problem is probably more due to inadequate savings rates during working life.

Mr. Kolivakis: Could I just follow up very quickly?

The Chair: Certainly.

Mr. Kolivakis: What happens if we get into another financial crisis and we have a Japanese-style deflationary period in Canada and the U.S. where low interest rates of zero per cent are present for 10 or 20 years? That is what I am worried about when it comes to income disparities for the elderly because they will get hit very hard.

Senator St. Germain: Absolutely. If you look at someone who has saved \$400,000 or \$500,000 and traditionally receives 6-per-cent return on their investment, they are getting \$24,000 a year. Now they are down to nothing. Now they get into the asset base and basically spend their way into poverty. We are doing this, that and the other thing.

I agree; I believe the TFSA is a great idea, but if you look at people who are making \$50,000 to \$60,000 a year and are raising kids, they will not be able to take advantage of that. They just do not have the disposable income to invest. Thank you for allowing me the time.

Senator Massicotte: If we had a Japanese scenario in 20 years, what is your answer to that?

Mr. Kolivakis: If such a scenario were to develop, government revenues will get hit.

Senator Massicotte: What would you do?

The Chair: What is your answer to prevent it?

Mr. Kolivakis: To prevent it? I think your answer points to what Ben Bernanke and pretty much every central banker is doing out there; they are not only printing more money but using non-market operations such as quantitative easing to try to avoid deflation at all costs. What worries me about this is what I call everything-but-the-kitchen-sink approach, in that there is a tremendous amount of leverage being built up in bond markets now throughout the world, and what we are seeing going on in Greece can pretty much happen in the rest of Europe.

Senator Massicotte: What would you do differently? You say you agree with what they are doing.

soit 75 000 \$ par soutien économique. D'après une étude qu'a publiée récemment Jack Mintz sur l'adéquation du revenu de retraite, la valeur nette du ménage typique, non pas des ménages à revenu élevé, mais des ménages à revenu moyen, au moment de la retraite, est d'environ 300 000 \$. Ce montant comprend l'épargne pour la retraite, et biens immobiliers, tout.

Les faibles taux d'intérêt et les taux de rendement moins élevés sur les placements contribuent certainement à la situation précaire dans laquelle se trouvent les aînés, mais je pense que le problème est sans doute davantage attribuable au fait que les taux d'épargne pendant la vie active ont été insuffisants.

M. Kolivakis : Pourrais-je répondre très brièvement?

Le président : Certainement.

M. Kolivakis : Qu'arrivera-t-il si nous sommes plongés dans une nouvelle crise financière et que le Canada et les États-Unis se retrouvent, comme c'est le cas au Japon, dans une situation de déflation, où les taux d'intérêt se maintiennent à 0 p. 100 pendant 10 ou 20 ans? Voilà ce qui m'inquiète quand il s'agit des disparités de revenu des aînés, car ils seront très durement touchés.

Le sénateur St. Germain : Tout à fait. Prenons le cas de quelqu'un qui a épargné 400 000 ou 500 000 \$ et qui a coutume de toucher un rendement de 6 p. 100 sur ses placements qui lui rapportent 24 000 \$ par an. Dans la situation actuelle, leurs placements ne leur rapportent rien, si bien qu'ils se mettent à gruger leur capital, et qu'à force de dépenser, ils se retrouveront dans la pauvreté. Nous prenons toutes sortes de mesures pour les aider.

Je suis d'accord. Le CELI est une bonne idée, d'après moi, mais ceux qui gagnent entre 50 000 et 60 000 \$ par an et qui élèvent des enfants ne pourront pas en profiter. Ils n'ont tout simplement pas le revenu disponible dont ils ont besoin pour faire des placements. Merci de m'avoir permis d'intervenir.

Le sénateur Massicotte : Si dans 20 ans nous nous retrouvions dans la même situation que le Japon, que faudrait-il faire d'après vous?

M. Kolivakis : Dans une telle situation, les revenus du gouvernement seraient touchés.

Le sénateur Massicotte : Que feriez-vous?

Le président : Que préconisez-vous pour prévenir pareille situation?

M. Kolivakis : Pour la prévenir? Je crois que la réponse réside dans ce que fait Ben Bernanke et presque tous les dirigeants des banques centrales du monde. Non seulement ils impriment des billets, mais ils ont recours à des opérations non marchandes, comme l'assouplissement quantitatif, pour tenter d'éviter à tout prix la déflation. Ce qui m'inquiète dans ce scénario, c'est que tous les moyens sont bons, si bien que le niveau d'endettement atteint des sommets inégalés sur les marchés obligataires du monde entier et que la crise qui frappe la Grèce en ce moment pourrait bien frapper les autres pays d'Europe.

Le sénateur Massicotte : Que feriez-vous de différent? Vous dites que vous êtes d'accord avec ce qu'elles font.

Mr. Kolivakis: I am not here to comment on the policies of the Bank of Canada or other central bankers. With respect to what they are doing, they have pretty much decided to try to recapitalize the banking system and to keep rates as low as possible for as long as possible. By doing that, it is like pulling an elastic band. When the bond vigilantes start smelling blood, they will pretty much short your sovereign debt risk and they will come at you very hard, no matter whether you are in Greece, Canada or the U.S. They do not care any longer. These speculators are in the business of making money.

You will see market rates going up very quickly, and that is another fear of mine. If that happens, if interest rates start going up very quickly and aggressively, we will have another wave.

Senator Massicotte: Will pension funds and all their investments go arm's length?

Mr. Kolivakis: Pension funds will get hit because they are long stocks, long real estate and long private assets. They will get hit hard if there is another wave.

Senator Massicotte: Unless they have cash as you predicted.

Mr. Kolivakis: That cannot happen because of investment policy. They will be hit hard unless they are prepared for this.

The Chair: On that happy note, I thank our witnesses very much indeed. They have obviously sparked the interest of committee members.

Allow me to introduce our next panel of witnesses: Kevin Milligan and Richard Shillington. Mr. Milligan is joining us by videoconference as a professor at the University of British Columbia. He has published several papers on retirement, including *Tax-Preferred Savings Accounts and Marginal Tax Rates: Evidence on RRSP Participation*, *The Retirement Incentive Effects of Canada's Income Security Programs*, *The evolution of elderly poverty in Canada*, and *Lifecycle Asset Accumulation and Allocation in Canada*.

We are also joined in Ottawa by Richard Shillington, a statistician at Informetrica Limited. He has published several articles on retirement, including *The Dark Side of Targeting: Retirement Saving for Low-Income Canadians*; *Hit the Least Vulnerable in Cutting 'MTRS'*; and his electronic book, *Retirement Planning for the Rest of Us*.

This promises to be an interesting session. Mr. Milligan, please proceed.

[Translation]

Kevin Milligan, Assistant Professor of Economics, University of British Columbia, as an individual: Thank you for having invited me to speak to the committee.

I will briefly address three essential points. After that, I will be pleased to answer your questions.

M. Kolivakis : Je ne suis pas ici pour commenter les politiques de la Banque du Canada ou d'autres banques centrales. Pour ce qui est de ce qu'elles font, elles ont en quelque sorte décidé de tenter de recapitaliser le système bancaire et de garder les taux les plus bas possible pendant le plus de temps possible. En faisant cela, c'est comme lorsqu'on étire un élastique. Lorsque les justiciers des obligations flairent le sang, ils n'hésitent pas à frapper et à court-circuiter votre risque de dette souveraine, peu importe où vous vous trouviez, que ce soit en Grèce, au Canada ou aux États-Unis. Ils s'en fichent dorénavant. Ces spéculateurs sont là pour faire de l'argent.

Les taux du marché vont augmenter très rapidement, et c'est une autre crainte que j'ai. Si cela se produit, si les taux d'intérêt commencent à augmenter très rapidement, nous aurons une autre vague.

Le sénateur Massicotte : Les fonds de pension et tous leurs investissements deviendraient-ils indépendants?

M. Kolivakis : Les fonds de pension seront touchés parce que ce sont des investissements à long terme sur des marchés boursiers, dans l'immobilier, des actifs privés à long terme. Ils seront durement touchés s'il y a une autre vague.

Le sénateur Massicotte : À moins qu'ils aient l'argent comptant comme vous l'avez prouvé.

M. Kolivakis : Ça ne peut pas se produire à cause de la politique en matière d'investissement. Ils seront durement touchés à moins qu'ils se soient préparés.

Le président : Sur cette note joyeuse, je voudrais remercier nos témoins. Ils ont manifestement suscité beaucoup d'intérêt chez les membres du comité.

Permettez-moi de vous présenter notre prochain groupe de témoins : Kevin Milligan et Richard Shillington. M. Milligan se joint à nous par vidéoconférence. Il est professeur à l'Université de la Colombie-Britannique. Il a publié plusieurs documents sur la retraite, dont *Tax-Preferred Savings Accounts and Marginal Tax Rates : Evidence on RRSP Participation*, *The Retirement Incentive Effects of Canada's Income Security Programs*, *The evolution of elderly poverty in Canada*, and *Lifecycle Asset Accumulation and Allocation in Canada*.

Nous recevons également à Ottawa Richard Shillington, statisticien à Informetrica Limited. Il a rédigé plusieurs articles sur la retraite, notamment, *The Dark Side of Targeting : Retirement Saving for Low-Income Canadians et Hit the Least Vulnerable in Cutting « MTRS »*; et son livre électronique, *Retirement Planning for the Rest of Us*.

Ça promet d'être une séance intéressante. Monsieur Milligan, vous avez la parole.

[Français]

Kevin Milligan, professeur adjoint d'économie, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel : Merci de m'avoir invité à parler devant le comité.

Je vais vous parler brièvement de trois points principaux. Après quoi je serai heureux de répondre à vos questions.

[English]

I will speak to RRSPs first. I want to draw attention to the breadth of participation in RRSPs as many have concerns that not everyone participates. Non-participants often have very sensible reasons for their decision. Older Canadians in the bottom quartile of the income distribution already receive public pension benefits that are sufficient to sustain their pre-retirement lifestyles without RRSPs. Moreover, the effective tax rate on RRSP withdrawals can be extremely high, making RRSPs an unwise choice for low-income seniors. In addition, those Canadians who have solid employer-sponsored pension plans might not need additional savings to sustain their lifestyles. For these reasons, we should not expect to see all Canadians participating equally in RRSPs.

I have a couple of comments on tax-free savings accounts. The TFSA is an interesting innovation for our tax system and offers the potential for many more Canadians to save in a tax-advantaged form. However, one concern with the TFSA is its long-running impact on the tax system as the TFSA system matures. In the first year, only \$5,000 of contribution room was available to each Canadian. However, as the system matures over the next generation, the impact will grow to be much more substantial. For example, in 20 years, a married couple will have \$200,000 of TFSA contribution room between them.

This means that for all but the very wealthiest Canadians, there will be no taxation of capital income at all. This might be desirable for the economy, but we really need to consider the long-run implications of the TFSA on the tax system. There will be a substantial impact on tax revenue and on the progressivity of the tax system.

For my third point, I would like to propose a new tax credit to encourage saving. Our current system of tax-assisted savings suffers from two flaws: First, there are subtle non-economic psychic barriers to participation. Many Canadians are intimidated by the complexity of the tax system, by filling in complicated forms and by talking to a banker about investments. These kinds of barriers can have a powerful impact on participation.

Second, many of the tax benefits are distant in the future and not salient to someone considering opening a new account now. Not everyone likes to build spread sheets and make extensive plans that incorporate future tax benefits. Both of these flaws lead to one implication: The biggest potential improvement in participation in RRSPs and TFSAs comes from making it easier to open an account.

Small changes to existing rules, such as contribution limits or subsidization rates, might have some impact on the sophisticated investors who like building spread sheets. However, these people are surely already in the system and contributing. To mobilize new participants, a different approach is necessary. I propose a

[Traduction]

Je vais vous parler d'abord du REER. J'attire l'attention sur l'ampleur de la participation aux REER, puisque nombreux sont ceux qui déplorent qu'elle ne soit pas suffisante. Les gens ont souvent des raisons fort valables de ne pas cotiser. Les Canadiens âgés du quartile inférieur de la répartition des revenus reçoivent déjà des prestations de retraite suffisantes pour maintenir leurs niveaux de vie après la retraite même sans REER. Par ailleurs, le taux d'imposition réel sur l'argent retiré du REER peut être extrêmement élevé, ce qui fait du REER un choix peu judicieux pour les aînés à faible revenu. En outre, il se peut que les Canadiens qui cotisent à un régime de retraite professionnel solide n'aient pas besoin d'épargnes supplémentaires pour maintenir leurs niveaux de vie. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que tous les Canadiens cotisent également aux REER.

J'aurais quelques observations à faire au sujet du compte d'épargne libre d'impôt. Je crois que le CELI est une addition intéressante à notre régime fiscal et qu'il offre à beaucoup plus de Canadiens la possibilité de défiscaliser de l'épargne. Ce qui nous préoccupe, c'est l'impact à long terme du CELI sur le régime fiscal. La première année, les droits de cotisation n'étaient que 5 000 \$ par Canadien. Cependant, avec le temps, l'impact du CELI sera beaucoup plus considérable. Par exemple, en 20 ans, les droits de cotisation d'un couple marié totaliseront 200 000 \$.

Il s'ensuit que, sauf pour les Canadiens les plus riches, il n'y aura plus d'impôt personnel sur le revenu du capital. L'efficacité de l'économie trouve peut-être son compte, mais il faut tenir compte des incidences à long terme du CELI sur le régime fiscal. Le CELI aura sur les recettes fiscales et sur la progressivité du régime fiscal un impact considérable.

Troisièmement, je voudrais vous proposer un nouveau crédit d'impôt pour encourager l'épargne. Notre système d'épargne actuel ouvrant droit à l'aide fiscale souffre de deux défauts. D'abord, il existe de subtils obstacles psychologiques de nature non économique à la participation. Beaucoup de Canadiens sont intimidés par la complexité du régime fiscal, les formulaires à remplir et l'obligation de parler de placements avec un banquier. Ces obstacles peuvent influencer grandement sur la participation.

Le second défaut, c'est que l'avantage fiscal est dans une large mesure à long terme et le peu d'intérêt immédiat pour celui qui envisage d'ouvrir un compte. Rares sont ceux qui aiment dresser des feuilles de calcul et des plans financiers qui tiennent compte d'avantages fiscaux à venir. Ces deux défauts pointent vers une conclusion : le meilleur moyen d'augmenter la participation, c'est de faciliter l'ouverture du compte, que ce soit pour les REER ou les CELI.

Des petits changements aux règles en vigueur peuvent avoir un effet sur les investisseurs avertis amateurs de feuilles de calcul. Cependant il est à peu près certain qu'ils cotisent déjà. Pour augmenter la participation à l'épargne défiscalisée, il faut quelque chose de plus audacieux. Je propose un crédit d'épargne qui serait

new Canada savings credit. This credit will be paid upon opening a new account. It will be paid either into an RRSP or a TFSA. It will be similar in concept to the Canada learning bond that is now a part of the registered education savings plan program.

There are three advantages to this kind of Canada savings credit. First, it aligns the timing of the tax credit with the incurrance of the psychic costs of opening an account. Second, it can be targeted on income so that it targets Canadians and income groups that might need a push to get into the system and open an account. Third, it is much less fiscally expensive to give a one-time benefit than to give an ongoing annual subsidy to savings.

Once someone has an account, they will receive positive reinforcement from their quarterly account statements from the bank. Once in the system, their comfort with the system will grow. The goal of the Canada savings credit is to get new contributors into the system.

I look forward to comments by Mr. Shillington. I am happy to answer any questions.

The Chair: Many Canadians are intimidated by the complexity of the tax system. I venture to say all Canadians, with the possible exception of tax lawyers.

Mr. Shillington, please proceed.

Richard Shillington, Potential Value of Tax-Free Savings Accounts, Informetrica Limited: Thank you for this opportunity to speak to you about tax-free savings accounts. I have spent a career publishing research about the effectiveness of old age security, the guaranteed income supplement and the Canada Pension Plan; about financial literacy; about how these programs work in the economic circumstances of seniors; and on financial literacy. I welcome this opportunity.

My involvement with this issue started with my research that was published by the C.D. Howe Institute, demonstrating that RRSPs are a terrible investment for Canadians who, later in life, receive the guaranteed income supplement. To understand why, you need to understand how the GIS works.

About 38 per cent of seniors receive the GIS. The majority of seniors who retire without an employer pension plan will be eligible for the GIS. GIS benefits are reduced by 50 cents for every dollar of income. Income that affects the GIS includes RRSP withdrawals, investment income and some forms of earnings. In addition to reducing GIS benefits, these sources of income are also subject to income tax. Thus, the effective tax rate on income for those on GIS is least 50 per cent, often 75 per cent and sometimes 100 per cent, and sometimes more. This is well known to people who are experts in this area.

To illustrate, imagine that a senior on GIS removes \$1,000 from their RRSP. Their GIS cheque during the next tax year will be reduced by \$500. On top of that, they might pay income tax

versé dans le REER ou le CELI dès l'ouverture du compte. Ce serait analogue au Bon d'études canadien qui fait partie du REER.

Ce crédit d'épargne offre trois avantages. Premièrement, il fait coïncider l'avantage fiscal avec le moment psychologiquement exigeant de l'ouverture du compte. Deuxièmement, il peut être ciblé en faveur des groupes de revenus qui peuvent avoir besoin d'être incités à ouvrir un compte. Troisièmement, il en coûte beaucoup moins au fisc d'aborder un avantage ponctuel qu'une subvention annuelle à l'épargne.

Une fois le compte ouvert, l'épargnant reçoit un renforcement positif des états trimestriels de la banque. Une fois dans le système, il commencera à s'y sentir à l'aise. L'objectif du crédit d'épargne est d'attirer des épargnants au système.

Je me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions. Je suis impatient d'entendre maintenant M. Shillington.

Le président : Bon nombre de Canadiens sont intimidé par la complexité du régime fiscal. J'oserais même dire que c'est le cas de tous les Canadiens sauf peut-être pour ce qui est des avocats fiscalistes.

Monsieur Shillington, vous avez la parole.

Richard Shillington, Informetrica limitée, Valeur possible des comptes d'épargne libre d'impôt : Je vous remercie de cette occasion qui m'est donnée de vous parler des comptes d'épargne libre d'impôt. Tout au cours de ma carrière j'ai publié des études au sujet de l'efficacité de la sécurité de la vieillesse, du supplément du revenu garanti et du régime de pension du Canada, au sujet de la littératie en matière financière; au sujet de la façon dont ces programmes fonctionnent pour les personnes âgées. Je suis très heureux d'avoir cette occasion.

J'ai commencé à m'intéresser à la question lorsque j'ai fait publier une étude par l'Institut C.D. Howe montrant que les REER étaient un très mauvais investissement pour les Canadiens qui, plus tard au cours de leur vie, recevaient le supplément du revenu garanti. Pour en comprendre les raisons, il faut comprendre comment fonctionne le SRG.

Environ 38 p. 100 des personnes âgées reçoivent le SRG. La majorité des personnes âgées qui prennent leur retraite sans régime de pension d'un employeur seront admissibles au SRG. Les prestations de SRG sont réduites de 50 ¢ pour chaque dollar en revenu. Le revenu qui a une incidence sur le SRG comprend notamment les retraits d'un REER, les revenus d'investissement et certaines formes de gains. En plus de réduire les prestations en vertu du SRG, ces sources de revenu sont également assujetties à l'impôt sur le revenu. Donc, le taux d'imposition réel sur le revenu pour ceux qui reçoivent un SRG est d'au moins 50 p. 100, parfois de 75 p. 100 et dans d'autres cas de 100 p. 100 et même davantage. Les experts dans ce domaine le savent très bien.

Prenons exemple : une personne âgée reçoit la sécurité du revenu et retire 1 000 \$ de son REER. Pour la prochaine année d'imposition, sa prestation de SRG sera réduite de 500 \$. En

of \$200 on that \$1,000 RRSP withdrawal. If they live in social housing, their rent will go up by \$300. The \$1,000 is now gone. In addition, it is possible, depending on their income and province of residence, that their deductible for prescription drugs will increase; their cost of home care will increase; their cost of meals on wheels will increase; and their cost of nursing home fees for them or their spouse will increase. A GIS recipient living in social housing where their rent is 30 per cent of income is almost certainly at a 100 per cent tax rate.

RRSPs for GIS recipients are like a mutual fund with a 50 per cent backend load, to put it in financial language but still taxable on the full amount before the load. TFSAs could potentially benefit two populations who could not be more different. They reside at the two extremes of the income distribution. For Canadians who recognize that they will be low income at retirement, TFSAs will be a way to save for retirement while avoiding the GIS clawback. TFSAs were not my preferred solution to the problem created by the GIS clawback, but TFSAs are the option that we have.

For Canadians with extraordinary wealth, TFSAs are a way of passing assets to their children over a lifetime that could accumulate to extraordinary pools of funds of \$1 million, and yet leave them still eligible for the GIS at retirement because the TFSA is exempt for GIS eligibility.

To my mind, there are two problems with the TFSAs as proposed. Lower-income Canadians could use them, but they would need financial advice to do that. I do not believe they are getting that advice. I did the experiment with my bank. I walked in to my bank and asked the person at the cubicle which people would be better off with a TFSA versus an RRSP. The person had no idea. In the last 30 years, we have seen no advertising to say that RRSPs were a terrible investment for 38 per cent of the population. In the last two years, I have seen no advertising that claims to help people make the choice between RRSPs and TFSAs. I do not believe it is happening.

For modest- and lower- income Canadians, most without an employer pension, TFSAs are a preferred option to RRSPs. However, we are still getting cookie-cutter homogenous financial advice. For higher-income Canadians, RRSPs and TFSAs both have their advantages and disadvantages depending on the circumstances. For lower-income Canadians, TFSAs provide an option and RRSPs are toxic. I said in one article published by the C.D. Howe Institute that people were being defrauded, and some people challenged me. I said that they were promised benefits by saving in an RRSP that were not real, and that the people providing that advice knew that. I still think it is the right term. The first problem with TFSAs is the lack of financial advice for the retail investor. The second problem, which has been alluded to by the previous witnesses, is that we are creating a financial tax-free loophole that, in the long run, could accumulate funds to make the system lose credibility when someone is able to collect the GIS while sitting on \$1 million in assets. There should be some

autre, il lui faudra peut-être verser 200 \$ d'impôt pour ce retrait de 1 000 \$ de REER. Si cette personne a un logement social, le loyer augmentera de 300 \$. Les 1 000 \$ se sont évaporés. En outre, selon son revenu et sa province de résidence, il est possible que la franchise pour les médicaments prescrits augmente, de même que le coût des soins à domicile, des repas livrés à domicile, ainsi que les frais de CHSLD pour le couple. Pour un bénéficiaire de SRG vivant dans un logement social dont le loyer correspond à 30 p. 100 du revenu, le taux d'imposition est presque certainement à 100 p. 100.

Pour ceux qui reçoivent le SR, les REER sont comme un fonds mutuel facturant le rachat des parts à 50 p. 100 en fin de période, pour parler en termes financiers, tout en étant imposable pour l'ensemble de la somme, avant facturation. Les CELI pourraient donc être avantageux avec deux groupes tout à fait différents. Sur l'échelle de répartition des revenus, ils sont diamétralement opposés. Pour les Canadiens qui savent qu'ils auront un faible revenu à la retraite, les CELI sont une façon d'épargner pour leur retraite, tout en évitant la récupération du SRG. Les CELI n'étaient pas ma solution privilégiée aux problèmes de récupération du SRG, mais c'est l'option qui est offerte.

Pour les Canadiens extraordinairement riches, les CELI sont une façon de transmettre des actifs à leurs enfants, entre vifs, pour accumuler des sommes colossales allant jusqu'à un million de dollars, tout en étant admissibles à la sécurité du revenu à la retraite, puisque les CELI ne sont pas admissibles pour la récupération du SRG.

À mon avis, le CELI proposé comporte deux problèmes. Les Canadiens à faible revenu pourraient s'en prévaloir, mais il leur faudrait pour cela des conseils financiers. Je ne pense pas qu'ils en reçoivent. J'ai fait l'expérience, auprès de ma banque. J'y suis allé et j'ai demandé à la personne à la réception qui serait avantagé par un CELI, comparé à un REER. On ne pouvait pas me répondre. Au cours des 30 dernières années, il n'y a jamais eu de publicité pour nous prévenir que les REER étaient un investissement déplorable pour 38 p. 100 de la population. Au cours des deux dernières années, je n'ai pas vu de publicité visant à aider les gens à choisir entre des REER et des CELI. Je crois qu'il n'y en pas.

Pour les Canadiens à faible revenu ou à revenu modeste, dont la plupart n'ont pas de régimes de retraite de leurs employeurs, les CELI sont préférables aux REER. Pourtant, les conseils financiers que l'on reçoit sont uniformes. Pour les Canadiens à revenu élevé, les REER et les CELI ont tous deux des avantages et des inconvénients, selon les circonstances. Pour les Canadiens à faible revenu, les CELI sont une option et les REER, un risque. Dans un article publié par l'Institut C. D. Howe, je disais que c'était une forme de fraude, et on a contesté ces propos. Je disais que les belles promesses des REER ne se réaliseraient pas et ceux qui fournissaient ce genre de conseils étaient au courant. Je pense que le terme que j'ai choisi est juste. Pour les CELI, le premier problème, c'est le manque de conseils financiers pour les épargnants. Le deuxième problème auquel ont fait allusion les témoins précédents, c'est la création d'une échappatoire fiscale financière qui, à long terme, peut permettre d'accumuler des sommes colossales d'un million de dollars pour quelqu'un qui

form of lifetime limit. For the people that I worried about in *Retirement Planning for the Rest of Us*, a lifetime limit in TFSAs of \$100,000 would satisfy most.

That ends my prepared talk but, based on the conversation I heard over the last hour, I want to make one other quick comment, if I may, to help you to understand the circumstances for the roughly one-half of Canadians who are retiring without a pension plan. The average income of such people is \$15,000, and 80 per cent of them have an income below \$20,000. Are they poor? Are they not poor? It depends critically on how you measure poverty. I published a fact book on poverty in 1989, which gives you an idea of how long I have been thinking about how we measure poverty. The poverty rate for seniors varies dramatically based on the income threshold, but 80 per cent of them have an income below \$20,000. Why is that the case? Old age security pays roughly \$6,000. The Canada Pension Plan pays a maximum of \$10,000 with an average of \$7,000 for men and \$5,000 for women. Those two plans add up to \$13,000 to \$14,000. The GIS maximum benefit pay is about \$6,000, with an average benefit of \$3,000. That brings the total to about \$15,000. In fact, the more CPP you receive, the less GIS you will receive. If you have saved in an RRSP, your GIS benefit is reduced. It will be hard to have an income of more than \$18,000 to \$19,000 as long as you are in receipt of the GIS.

The question was asked about the circumstances of seniors and how good they are. One simple observation is that, to qualify for the GIS, a single person needs an income of less than \$15,000, excluding OAS, and 38 per cent of seniors meet that criteria. I think we can do better.

The Chair: Thank you, Mr. Shillington.

Senator Harb: Mr. Milligan, recently British Columbia introduced a kind of pension system. Without getting into too much detail, perhaps you could give us your views of it and how it works and tell us whether it could be applied across the country?

Mr. Milligan: I will answer briefly. There has been discussion of a provincially sponsored pension plan in B.C. and in Alberta, referred to as the ABC plan. People talk about it as a model for how we might change our pension system. The important question to ask is: What is the problem you are trying to solve with this policy change?

When I see some of these proposals, I worry that we are trying to kill a fly with a sledgehammer in the sense that there are areas where the public sector has a big role to play and can improve on what the private sector can do. There are other things that the private sector does a pretty good job on.

What I worry about when I see some of these proposals is that we are putting in a big innovation that is replacing not only what the public sector can do well, but also encroaching on what the private sector is already doing well.

pourrait toucher le SRG, ce qui ferait perdre toute crédibilité au régime. Il devrait y avoir une sorte de maximum à vie. Pour les gens dont je m'inquiétais dans *Retirement Planning for the Rest of Us*, un maximum à vie de 100 000 \$ de CELI serait satisfaisant, en général.

Voilà qui termine l'exposé que j'avais préparé, mais après avoir entendu les propos de la dernière heure, j'aimerais encore dire quelque chose, si vous le permettez, pour que vous compreniez bien la situation d'environ la moitié des Canadiens qui prennent leur retraite, sans avoir de régime de pension. Pour cette catégorie de gens, le revenu moyen est de 15 000 \$ et 80 p. 100 d'entre eux ont un revenu de moins de 20 000 \$. Sont-ils pauvres ou non? Tout dépend de la mesure de la pauvreté. Il y a longtemps que je pense à la façon de mesurer la pauvreté, puisque j'ai publié un document d'information sur la pauvreté en 1989. Le taux de pauvreté chez les personnes âgées varie énormément, selon le seuil de revenu, mais précisons que 80 p. 100 d'entre eux ont un revenu inférieur à 20 000 \$. Je vous explique. La sécurité de la vieillesse représente environ 6 000 \$. Le régime de pension du Canada verse au maximum 10 000 \$, avec en moyenne 7 000 \$ pour les hommes et 5 000 \$ pour les femmes. Ces deux régimes combinés donnent 13 000 à 14 000 \$. Les prestations de sécurité du revenu garanti au maximum d'environ 6 000 \$, et de 3 000 \$ en moyenne. On arrive au total de 15 000 \$. En fait, plus vous recevez du RPC, moins vous recevez en SRG. Si vous avez épargné dans un REER, vos prestations de SRG seront réduites. Tant que vous recevez le SRG, il sera difficile d'avoir un revenu supérieur à 18 000 ou 19 000 \$.

On a posé des questions au sujet de la situation des personnes âgées. Observons simplement que pour être admissible au SRG, une personne vivant seule doit avoir un revenu inférieur à 15 000 \$, à l'exclusion de la SV, ce qui correspond à 38 p. 100 des personnes âgées. Je pense qu'on pourrait faire mieux.

Le président : Merci, monsieur Shillington.

Le sénateur Harb : Monsieur Milligan, récemment, la Colombie-Britannique a adopté une sorte de régime de pension. Sans trop entrer dans les détails, pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez, si ce régime fonctionne bien et s'il mériterait de servir de modèle pour le reste du pays?

M. Milligan : Ma réponse sera brève. Des discussions ont eu lieu au sujet d'un régime de pension parrainé par la province, pour la Colombie-Britannique et l'Alberta. On parlait du régime ABC. On dit que cela pourrait servir de modèle pour modifier notre régime de pension. La question est la suivante : ce changement vise à régler quel problème, au juste?

Quand je vois certaines de ces propositions, je crains que l'objectif visé ne justifie pas les moyens envisagés. Dans certains secteurs, le secteur public a un grand rôle à jouer et nous pouvons améliorer ce que fait le secteur privé. Dans d'autres secteurs, le secteur privé se débrouille assez bien.

Ce que je crains, quand j'entends ce genre de proposition, c'est qu'on propose une grande innovation qui remplacerait non seulement ce que le secteur public peut bien faire, mais aussi qu'on empiète sur ce que le secteur privé fait déjà bien.

Senator Harb: Doctors cannot contribute to a pension plan, and statistics show that thousands of them are leaving the country. They are going to the U.S. and elsewhere partially because they were hit so hard. A witness earlier said it is because they do not receive proper advice, but they cannot do so because there are income tax implications. The Income Tax Act does not allow them to do so because they are considered to be self-employed and, as such, they would need an amendment to the act in order for them to set up a plan of any sort. That is why I was intrigued by what the Province of British Columbia was trying to do. I think with a system such as the one you are talking about, despite some of the challenges in it, it might solve that problem.

Mr. Milligan: I do not mean to be too pessimistic about the B.C. or the Alberta plan. I do not have the details of them in front of me and have not studied them in great detail, but as I have reviewed accounts of those plans, the question I always bring forward is to be clear about what problem they are trying to solve. The problem you have highlighted is one that is certainly worth addressing.

Senator Harb: Mr. Shillington, you alluded to the fact that you would not advise people with low incomes to contribute to RRSPs. Correctly so, statistics show that very few people with low incomes contribute to an RRSP. In fact, less than 10 per cent of the population with less than \$30,000 a year in income contribute to RRSPs, so your wish has come true.

One of the witnesses who appeared before us was a bit of a contrarian to what you are talking about in terms of the seniors' population. He said that seniors are the best savers. In fact, seniors who rely on the public system for their pensions are far better off than many other people in our society as a result of what you mentioned, that they receive close to about \$15,000 a year in income, they have social housing, medication, transportation and so on. That was his point.

A previous witness from this morning said there is a crisis in the senior population, as many are living below the poverty line. With two witnesses before you talking about this issue, could you briefly comment on it as well?

Mr. Shillington: I did get my wish in that we have a tax-free savings account, so there are ways for people who are destined to be low income at retirement to save effectively, although they will only do so if there is someone prepared to give them that advice, and I do not see that happening.

I am quite sure I know who said that seniors are better off than other parts of the population, and for some populations he is absolutely right. For a single person in Ontario, welfare is roughly \$6,000 a year. If you are on welfare because of a disability, I believe it becomes \$9,000. When they turn 65, it will become

Le sénateur Harb : Les médecins ne peuvent pas cotiser à un régime de retraite et d'après les statistiques, ils quittent le pays par milliers. Ils déménagent aux États-Unis et ailleurs, en partie parce qu'ils sont trop durement touchés. D'après un témoin précédent, les médecins ne peuvent pas recevoir des conseils adéquats, mais, en fait, c'est parce qu'il y a des incidences fiscales. La Loi de l'impôt sur le revenu ne leur permet pas d'agir ainsi parce qu'ils sont considérés comme des travailleurs autonomes et, par conséquent, il faudrait modifier la loi si l'on veut qu'ils puissent mettre en place un régime, quel qu'il soit. Voilà pourquoi je m'intéresse à ce qu'essaie de faire la Colombie-Britannique. Je pense que ce problème pourrait être réglé par un régime comme celui dont vous parlez, malgré les lacunes qu'il pourrait avoir.

M. Milligan : Je ne veux pas être trop pessimiste à l'égard du plan de la Colombie-Britannique ou de l'Alberta. Je n'ai pas les détails de ces plans devant moi et je ne les ai pas étudiés en détail, mais j'ai examiné des comptes rendus de ces plans, et la question que je pose toujours, c'est quel problème exactement ils tentent de résoudre. Le problème dont vous avez parlé mérite certainement qu'on s'y attaque.

Le sénateur Harb : Monsieur Shillington, vous avez fait allusion au fait que vous ne conseillerez pas aux gens qui ont un faible revenu de cotiser à un REER. Selon les statistiques, il y a très peu de gens ayant un faible revenu qui cotisent à un REER. En fait, moins de 10 p. 100 des gens qui ont un revenu de moins de 30 000 \$ par an cotisent à un REER, de sorte que vos vœux se sont réalisés.

L'un des témoins qui ont comparu devant notre comité disait en quelque sorte un peu le contraire de ce que vous avez dit au sujet des personnes âgées. Il a dit que les personnes âgées étaient les plus grands épargnants. En fait, les personnes âgées qui comptent sur le système public pour leurs pensions sont dans une bien meilleure situation que bon nombre d'autres Canadiens, car, comme vous l'avez mentionné, ils ont un revenu annuel qui s'élève à environ 15 000 \$, ils ont accès à des logements sociaux, à des médicaments, au transport, et cetera. C'est ce qu'il disait.

Un témoin que nous avons entendu précédemment ce matin a dit qu'il y a une crise chez les personnes âgées, car bon nombre d'entre elles vivent en dessous du seuil de pauvreté. Deux témoins qui ont comparu avant vous ont donc parlé de cette question et je vous demanderais si vous pourriez nous en parler également brièvement?

M. Shillington : Mes vœux se sont réalisés en ce sens que nous avons maintenant le compte d'épargne libre d'impôt, de sorte qu'il est possible ainsi aux gens qui sont destinés à gagner un faible revenu à la retraite d'épargner de façon efficace, bien qu'ils ne le feront que si quelqu'un est prêt à le leur conseiller, et je ne vois pas cela se produire.

Je suis pas mal certain de savoir qui vous a dit que les personnes âgées étaient dans une meilleure position que d'autres segments de la population, et il a tout à fait raison dans certains cas. En Ontario, une personne célibataire reçoit environ 6 000 \$ en aide sociale. Si cette personne reçoit de l'aide sociale pour des

\$13,000 or \$14,000. Yes, when you go from age 64 to 65, if you have no other means of support, your income doubles. That gentleman was absolutely right.

I am not sure what the remedy is. I hope the remedy is not to push the \$13,000 or \$14,000 down to \$6,000. Certainly, the poverty rate for seniors will vary dramatically depending on how you measure it. With any measure, the poverty rate for seniors has dropped dramatically over the last 25 or 30 years, regardless of measure, because of a growth in the Canada Pension Plan and the maturation of the program, the growth in female participation rates, and the growth of their pension income. The female participation rate growth is primarily in the public sector, which has the best pension plan. The CPP income is increasing and the pension plan is increasing, but I suspect all of those things that led to the improved circumstances run their course. We are not likely to see an increased female participation rate, I gather. That does not bode well for the future in terms of any improvement.

Senator Harb: Would a guaranteed annual income be the answer?

Mr. Shillington: One could not answer that question in two or three minutes. Everyone that I know of who has an opinion on a guaranteed annual income is in favour of it. I am in favour of a guaranteed annual income that would provide a poverty-level income with a reasonable tax rate. Many other people are in favour of a guaranteed annual income of \$6,000 and a 100 per cent tax rate. The term is a very large envelope.

Senator Hervieux-Payette: Mr. Shillington, I was a bit surprised by your comments about retirement savings plans in that you did not seem to be overly enthusiastic about them. I have a brief outline of the BMO report to the government. In it, they say that dramatic warning bells are still ringing, as if we were near a cliff and people will be falling off it. I feel we took precautions some years ago and that we are right to intervene now, but with regard to preventive measures as opposed to panic situations. Do you agree? Are we in a panic situation when it comes to pension funds today? Are we on the verge of a big crisis?

Mr. Shillington: I am a mathematician by training and have worked in this town for my whole career, so I am aware that the way you see data can depend a lot on where you sit.

If your major interest was in replacement rates, such as who was at risk of having a dramatic drop in the standard of living, then we can ignore all those people I talked about with incomes below \$15,000 or \$20,000. I still do not think that is a great deal of money, and I think most of us would not want our single mother living on that income in a major city. Even absolute levels of income are a concern.

Turning our focus to relative income, I do not think there is much dispute that the real problem with replacement rates is, in that population of private sector people who are middle to upper-

reasons d'invalidité, ce montant est alors de 9 000 \$. À l'âge de 65 ans, ce montant atteint 13 000 ou 14 000 \$. Oui, lorsqu'on passe de 64 à 65 ans, si on n'a pas d'autres sources de revenu, le revenu double. Ce témoin avait tout à fait raison.

Je ne sais pas exactement quelle est la solution. J'espère que la solution ne consiste pas à réduire le montant de 13 000 ou 14 000 à 6 000 \$. Le taux de pauvreté chez les personnes âgées peut varier énormément selon la façon dont on le mesure. Quoi qu'il en soit, le taux de pauvreté chez les personnes âgées a diminué considérablement au cours des 25 à 30 dernières années, peu importe la façon dont on le mesure, grâce à une croissance du régime de pension du Canada et la maturation du programme, une croissance du taux de participation des femmes et à la croissance de leur revenu de pension. Le taux de participation des femmes a augmenté surtout dans le secteur public qui a le meilleur régime de pension. Le revenu du RPC augmente et le régime de pension augmente, mais j'imagine que toutes ces choses ont une fin. Il est peu probable, je pense, qu'il y ait une augmentation du taux de participation des femmes. Cela ne présage rien de bon pour toute amélioration de la situation à l'avenir.

Le sénateur Harb : Est-ce que la solution serait d'avoir un revenu annuel garanti?

M. Shillington : On ne peut pas répondre à cette question en deux ou trois minutes. Tous ceux que je connais qui ont un avis sur la question sont pour cette idée. Je suis pour un revenu annuel garanti équivalant au seuil de la pauvreté et un taux d'imposition raisonnable. Bon nombre d'autres personnes sont pour un revenu annuel garanti de 6 000 \$ et un taux d'imposition de 100 p. 100. Les opinions sont très variées.

Le sénateur Hervieux-Payette : Monsieur Shillington, j'ai été un peu surprise que vous ne soyez pas très enthousiaste au sujet des régimes d'épargne-retraite. J'ai ici un bref compte rendu du rapport de la BMO au gouvernement. On peut y lire que les sonnettes d'alarme sonnent toujours, comme si nous étions au bord d'un précipice. Je crois que nous avons pris des précautions il y a quelques années et que nous avons raison d'intervenir aujourd'hui, mais de manière préventive et non pas en situation de panique. Êtes-vous d'accord avec moi? Sommes-nous dans une situation de panique lorsqu'on parle des régimes de retraite, aujourd'hui? Sommes-nous à la veille d'une énorme crise?

M. Shillington : Je suis mathématicien de formation et j'ai travaillé toute ma carrière dans cette ville, et je sais donc que l'on perçoit les données différemment selon la place que l'on occupe.

Si ce qui nous intéresse avant tout ce sont les taux de remplacement, par exemple savoir quelle partie de la population risque de voir son niveau de vie diminuer considérablement, alors on peut oublier tous ceux dont j'ai parlé qui ont des revenus de moins de 15 000 ou 20 000 \$. Je ne pense toujours pas qu'il s'agisse de beaucoup d'argent et je pense que la plupart d'entre nous ne voudraient pas voir leur mère vivre seule avec un tel revenu dans une grande ville. Même les niveaux de revenu absolus sont un problème.

En ce qui concerne le revenu relatif, je crois que tout le monde s'entend sur le fait que le vrai problème avec les taux de remplacement, c'est que les gens du secteur privé qui ont un

middle income, most have had a career. If they did not have a pension plan, that probably means they did not have a drug plan or a dental plan. I speak from personal experience. The experience is that the median amount of money sitting in an RRSP for people without a pension plan when they retire is around \$50,000. That is not a lot of money. Therefore, the people who will suffer the greatest drop in income are — most people know this — middle to higher-middle income people in the private sector. They are experiencing dramatic drops in the standard of living. I think that is not a social good.

Senator Hervieux-Payette: The BMO report says that one of the proposals is to go ahead with removing the age of 71 for the conversion of the RRSP to a RRIF. Do you feel that conversion is something that makes a big difference in the overall picture?

Mr. Shillington: For the population we are talking about and the issues we are discussing, I think that is irrelevant. The people who are affected by that decision are spending their winters in Florida or France.

Mr. Milligan: I want to echo what Mr. Shillington was saying. In terms of a crisis, we can see the pattern of retirement incomes that we have had so far.

I think it would be a stretch to say there is a crisis in retirement incomes. As Mr. Shillington pointed out, there is a set of people, middle- to higher-income groups, who do not have an employer-sponsored pension plan. I know you have had some discussion in the committee already about whether the appropriate replacement rate out of pre-retirement income is 70 per cent, 60 per cent or 50 per cent. A lot of the perception of whether there is a problem depends on what number you think is the appropriate replacement rate.

In terms of a crisis here, it is as Mr. Shillington said. When you are talking about a 50 per cent replacement rate for a high-income person versus a 70 per cent replacement rate, you are talking about whether they spend their winters in Florida or France. In terms of a social policy issue we should be spending our time worrying a lot about, that is not high on my list.

Senator Hervieux-Payette: I hope we are not qualified as saying that. The conclusion of the report is that the government should contemplate having a mandatory gradual increase in contributions to the CPP to double the current maximum pension benefits to about \$19,000.

Does that go along with your own thinking of the low \$15,000 that you would not like your mother to live on?

Mr. Shillington: I think the only remedy out of the situation we are facing is an increased role for some type of a mandatory expanded role of something like CPP, to begin with. We could have opt-out provisions for people we are not worried about, but there should be a significant nudge towards participating in an expanded CPP.

revenu moyen à élevé ont eu pour la plupart une carrière. S'ils n'ont pas de régime de retraite, cela veut sans doute dire qu'ils n'avaient pas d'assurance-médicaments ou d'assurance dentaire. Je parle ici d'expérience. Le montant médian dans le REER d'une personne qui n'a pas de régime de retraite, au moment où elle prend sa retraite, est d'environ 50 000 \$. Ce n'est pas beaucoup d'argent. Par conséquent, ceux qui subiront la plus grosse baisse de revenus — comme la plupart des gens le savent — ce sont les gens qui ont un revenu moyen à élevé et qui travaillent dans le secteur privé. Ce sont ceux dont le niveau de vie changera le plus. Je pense que ce n'est pas une bonne chose sur le plan social.

Le sénateur Hervieux-Payette : Selon le rapport de la BMO, une des propositions consiste à éliminer l'âge de 71 ans pour la conversion du REER en FERR. Pensez-vous que, de façon générale, cette conversion fait une grande différence?

M. Shillington : Pour la population dont on parle et les problèmes dont on discute en ce moment, je pense que ce n'est pas pertinent. Les gens qui sont touchés par cette décision sont ceux qui passent leurs hivers en Floride ou en France.

M. Milligan. J'aimerais me faire l'écho des remarques de M. Shillington. En ce qui concerne une crise éventuelle, je pense que nous pouvons voir la tendance des revenus de retraite qui se profile jusqu'ici.

Je pense que l'on irait trop loin si l'on disait qu'il existe une crise. Comme M. Shillington l'a signalé, il y a un segment de la population — les groupes qui touchent un revenu moyen à élevé —, qui n'a pas de régime de retraite parrainé par l'employeur. Je sais que vous avez déjà discuté au comité quel serait le taux approprié de remplacement du revenu de préretraite, soit 70, 60 ou 50 p. 100. Le fait qu'il existe ou non un problème dépend en bonne partie de ce que vous considérez comme un revenu de remplacement approprié.

Pour ce qui est de la crise, M. Shillington en a parlé. Quand vous parlez d'un taux de remplacement de 50 p. 100 pour une personne à revenu élevé, par opposition à un taux de remplacement de 70 p. 100, c'est ce qui va déterminer si ces personnes passeront leurs hivers en Floride ou en France. Parmi les questions de politique sociale dont on devrait se préoccuper, celle-ci n'est pas la première sur ma liste.

Le sénateur Hervieux-Payette : J'espère qu'on ne se fera pas accuser d'avoir dit cela. Selon la conclusion du rapport, le gouvernement devrait envisager une augmentation graduelle obligatoire des cotisations au RPC afin de doubler le montant des prestations de retraite maximums actuelles, qui passerait à 19 000 \$.

Est-ce que cela correspond à votre argument selon lequel vous n'aimeriez pas voir votre mère vivre avec 15 000 \$ seulement?

M. Shillington : Je crois que la seule façon de remédier au problème que l'on vit, c'est d'augmenter de façon obligatoire le rôle d'un instrument comme le RPC, pour commencer. Les gens qui ne s'inquiètent pas de leur revenu pourraient se retirer, mais on devrait certainement encourager les gens à participer à un RPC élargi.

We must recognize that this is a remedy for the population that is now age 30 or 40. It is not a remedy for the population that is age 50 to 65. It is for the long run.

I want to make one comment about the replacement rate, whether 70 per cent or 50 per cent. We know the Canada Pension Plan is designed to replace 25 per cent. Remember that 25 per cent is not the same as the 70 per cent. They are not comparable. They are not similar numbers at all.

The Canada Pension Plan replaces 25 per cent of your lifetime earnings. The 70 per cent is usually applied to your pre-retirement income, or the past five years. Twenty-five per cent of your lifetime earnings is like 10 per cent of your best five years, and the 25 per cent is capped at 25 per cent of \$40,000. For somebody with an income of \$100,000, the CPP is not giving them 25 per cent or even 10 per cent. It will give them about 5 per cent, right?

If we think 70 per cent is more than is needed for high-income people, then I welcome proposals that, once the DB pension plan is providing more than 50 per cent for high-income participants, the tax favouring ends. I do not think that will happen.

Very high-income people with DB pension plans still get 70 per cent even though I gather the consensus is they do not need it, and I still think we subsidize it through the tax system.

Mr. Milligan: I rest on that.

Senator Hervieux-Payette: One of the past experiences of the last couple of years is that many people who set aside money in their RRSPs saw it evaporated, sometimes at the speed of light. We read that we will repeat the same mistake in the future. Some people came and proposed to have a supplementary government pension plan put in place, saying that we should not rely just on the private sector because the interests of the pensioners and the interests of those who are administering may not be the same, no matter what the fee is all about.

How can we have the best of both worlds, which is minimizing the risk but, at the same time, having a regime whereby we do not tell the private sector to not be involved; what mechanism should we put in place so we do not have that happen?

Coming from Quebec, I know that Caisse de dépôt has lost \$40 billion. It is not true to say that, if government is doing it, we are exempt from some downfall. At the same time, I think the Canada Pension Plan is a government organization but it deals with private sector investment experts.

I have some problems when people are in conflicts of interest. How could we avoid these conflicts of interest — that people would invest in things that would benefit them first and eventually to the pensioner? This is where the big flaw of the system has occurred in the past.

Il faut se rendre compte que c'est une solution pour la population qui a aujourd'hui 30 ou 40 ans. Ce n'est pas une solution pour la population de 50 à 65 ans. C'est une solution à long terme.

J'aimerais revenir sur le taux de remplacement, qu'il soit de 70 ou de 50 p. 100. Nous savons que le Régime de pensions du Canada est conçu pour remplacer 25 p. 100. Souvenez-vous que 25 p. 100, ce n'est pas la même chose que 70 p. 100. Ce n'est pas comparable.

Ce ne sont pas du tout les mêmes chiffres. Le Régime de pensions du Canada remplace 25 p. 100 de votre revenu à vie. Le 70 p. 100 s'applique généralement à votre revenu avant votre retraite, ou les cinq dernières années avant celle-ci. Vingt-cinq pour cent de votre revenu à vie, c'est comme 10 p. 100 de vos cinq meilleures années et 25 p. 100, c'est 25 p. 100 de 40 000 \$ maximum. Pour quelqu'un qui touche un revenu de 100 000 \$, le RPC ne lui offre pas 25 p. 100, ni même 10 p. 100. Il touchera environ 5 p. 100, n'est-ce pas?

Si l'on pense que 70 p. 100, c'est plus qu'il n'en faut pour les personnes à revenu élevé, j'aimerais alors que le favoritisme fiscal s'arrête une fois que le Régime de pensions à prestations déterminées fournit plus de 50 p. 100 de leur revenu aux participants à revenu élevé. Cependant, je doute que cela arrive.

Les gens qui touchent un revenu très élevé et qui ont un régime de pension à prestations déterminées toucheront quand même 70 p. 100, même si je crois comprendre que tout le monde reconnaît qu'ils n'en ont pas besoin et pourtant, à mon avis, on subventionne ce régime par l'entremise de notre système fiscal.

M. Milligan : Je n'ai rien à ajouter.

Le sénateur Hervieux-Payette : Ce que l'on a observé ces deux dernières années, c'est que beaucoup des gens qui ont mis de l'argent de côté dans leur REER l'ont vu disparaître, parfois à la vitesse de la lumière. On nous dit que nous allons répéter la même erreur dans l'avenir. Il y a des gens qui sont venus et qui ont proposé que l'on crée un régime de pension supplémentaire du gouvernement, en disant qu'on ne devrait pas dépendre uniquement du secteur privé, parce que les intérêts des retraités et de ceux qui gèrent le régime ne sont peut-être pas les mêmes, quels que soient les frais dont on parle.

Comment pouvons-nous avoir le meilleur des deux mondes, c'est-à-dire minimiser le risque tout en ayant un régime qui n'empêche pas le secteur privé de participer; quel mécanisme peut-on créer pour éviter cette situation?

Étant donné que je viens du Québec, je sais que la Caisse de dépôt a perdu 40 milliards de dollars. On ne peut pas dire que, si le gouvernement administre la caisse, nous sommes protégés de la crise. Cependant, je crois que le Régime de pensions du Canada est un organisme gouvernemental, mais qui traite avec des experts en matière d'investissement qui viennent du secteur privé.

Je me préoccupe beaucoup des conflits d'intérêts. Comment éviter ces conflits d'intérêts — comment éviter que les gens investissent dans des produits qui leur profiteraient avant de profiter aux retraités? Dans le passé, cela s'est révélé être la grosse lacune de notre système.

Maybe you both have some guidelines that you could give us. How could we have the best of both worlds?

Mr. Shillington: The Canada Pension Plan and the QPP are now participating in some part in the equity market, so you will get 30 per cent to 40 per cent drops every few years. It is kind of guaranteed. I am old enough to remember when the Canada Pension Plan was limiting itself to long provincial bonds.

Senator Hervieux-Payette: Yes, Ontario, Quebec and so on.

Mr. Shillington: That decision has been made. If we are to participate in the equity market, we have to recognize that you will have negative years. If I remember correctly, 25 per cent to 30 per cent of years in the stock market will be negative. That is one thing.

In terms of conflicts of interest, I am so disappointed that we still have a situation where the average Canadian who wants to know whether they should purchase an RRSP and what kind of RRSP and whether to put money in a tax-free savings account, has no place to go except to somebody who sells these things. If you are high income, you can pay the \$250 an hour for somebody who has your interests at heart, and who can shave your marginal tax rates by 2 per cent, 3 per cent or 5 per cent. However, the difference between those situations is a 50 per cent or 75 per cent tax rate for low-income people.

It is kind of like deciding whether you should replace your car with a bicycle and going to a car dealership to ask their advice. There is no place for people to go.

When I published seven or eight years ago the piece about RRSPs being toxic — defrauding low-income people — we had at that time 30 years of the homogeneous advertising that everyone should maximize their RRSP, even though experts in this town absolutely knew that was wrong for a significant proportion — 38 per cent — of the population. This is not a small fringe group that the advice was wrong for. The advertising really has not changed. Everybody should maximize their savings.

I would love to have a financial institution — not a bank but an organization — that would have a website where someone could go in and say, here are my circumstances. What would be the effect of my tax rate at retirement if I do homeownership, cash out my RRSPs and pay down my mortgage, and what about TFSA's versus something else?

I have a very trial version of this that I created on my website for which I do not have a client. I do not have three clients. I have no clients for this. If a federal agency took it upon itself, you could do something very helpful. I cannot tell you how many emails I get. I get emails from regular Canadians because of the

Peut-être avez-vous tous les deux des lignes directrices que vous pourriez nous donner. Comment pourrions-nous avoir le meilleur des deux mondes?

M. Shillington : Le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec participent actuellement en partie au marché des actions, de sorte qu'on aura des chutes de 30 à 40 p. 100 de façon régulière. C'est presque assuré. Je suis suffisamment âgé pour me rappeler l'époque où le Régime de pensions du Canada se limitait aux obligations des provinces à long terme.

Le sénateur Hervieux-Payette : Oui, Ontario, Québec, et cetera.

M. Shillington : C'est une décision qui a été prise. En participant au marché des actions, il faut reconnaître qu'il y aura des années de rendement négatif. Si je me souviens bien, le marché boursier affiche de 25 à 30 p. 100 d'années à rendement négatif. C'est un élément.

Pour ce qui est des conflits d'intérêts, je suis très déçu de voir que nous sommes toujours dans une situation où le Canadien moyen qui souhaite savoir s'il doit acquérir un REER et quel type de REER ou bien s'il devrait plutôt investir dans un CELI n'a personne pour le conseiller, sauf la personne qui lui vendra ses produits financiers. Si vous avez un revenu élevé, vous pouvez déboursier les 250 \$ l'heure pour obtenir les conseils de quelqu'un qui a votre intérêt à cœur et vous permettra de réduire votre taux marginal d'imposition de 2, 3 ou 5 p. 100. Toutefois, la différence entre ces deux scénarios est un taux d'imposition de 50 à 75 p. 100 pour la personne à faible revenu.

C'est comme si on décidait de remplacer sa voiture par une bicyclette et que l'on se rendait chez un concessionnaire pour demander conseil. Les gens n'ont aucun endroit où aller.

Il y a sept ou huit ans, lorsque j'ai publié un article dans lequel je disais que les REER étaient toxiques — c'est-à-dire de la fraude à l'égard des personnes à faible revenu —, à cette époque, cela faisait 30 ans que nous avions de la publicité uniforme disant que tout le monde devrait maximiser son REER, même si les spécialistes ici même, à Ottawa, savaient que c'était faux pour une grande partie de la population, soit pour 38 p. 100 des gens. Ces conseils erronés n'ont pas été donnés qu'à un petit nombre de personnes. De fait, la publicité n'a pas changé. Tout le monde devrait maximiser ses économies.

J'aimerais bien qu'une institution financière — non pas une banque mais une organisation — ait un site web où les gens pourraient aller et dire voilà ma situation. Quelle sera l'incidence sur mon taux d'imposition au moment de la retraite si je suis propriétaire d'une maison, j'encaisse mon REER et je rembourse mon hypothèque, et qu'en est-il des CELI par rapport à d'autres produits?

J'offre une version pilote de ce genre de système sur mon site Web pour lequel je n'ai aucun client. Je n'en ai pas trois mais aucun. Si un organisme fédéral offrait quelque chose de semblable, cela pourrait être très utile. Je ne peux pas vous dire la grande quantité de courriels que je reçois. J'en reçois de Canadiens

media attention on some of my work. I get about two or three a week seeking financial advice: “Can you point me to somebody who can give me advice?”

I know they are in social housing or they are a GIS recipient. What financial adviser understands how their income source affects eligibility for nursing home subsidies? Nobody. “Nobody” is extreme, but there are very, very few. Nobody has taken it upon themselves to provide advice to the 80 per cent of Canadians who cannot afford \$200-per-hour financial advice.

Mr. Milligan: On the question of management fees and advice people may be getting from the financial system, I am sympathetic to a lot of what Mr. Shillington has said. The interesting thing to me is that there are low-cost investment options available out there. I participate in some of them in my own financial life, but people do not seem to always choose them, perhaps because they are getting bad advice. It is interesting that it is not that the options are not available, but rather that people are not using them.

There are a couple of approaches one could take to try to fix this. One approach is more education, using websites and other resources. I am not sure how much better that will be than what we have. People do not seem to want to learn some of this stuff.

An approach that I think might be interesting is the Canada savings credit that I mentioned earlier. What if there were an amount payable only upon the opening of a low-fee account. In that way, a bank trying to sell you a new tax-free savings account that includes a cheque from the government will have that transaction realized only if they use a low-fee account. That would be quite simple to do and would align the interests of the bank with the interests of the investor.

Senator Hervieux-Payette: Thank you for your advice. Perhaps you could send us a note on how that works so we provide the correct and understandable information to people. A recent news release on financial literacy said that 70 per cent of people cannot understand what they read. In my experience, I have met many professionals with university degrees who do not understand the system. If people with higher education do not understand, how will people with high school education make a choice that is in their best interests? Mr. Shillington, perhaps you have some advice for us in that respect.

Mr. Shillington: You could have a non-market neutral agency whose job is to provide websites and other ways of informing people.

A senior couple contacted me. They had done pension splitting. They moved some income from one to the other and saved a few hundred dollars on income taxes. One of the couple

ordinaires en raison de l’attention médiatique qui a été portée sur certaines choses que j’ai faites. J’en reçois deux ou trois par semaine me demandant des conseils financiers : « Pouvez-vous m’aiguiller vers quelqu’un qui peut me donner des conseils? »

Je sais qu’ils occupent un logement social ou qu’ils reçoivent le supplément de revenu garanti. Combien de conseillers financiers comprennent l’incidence de leur source de revenu sur leur admissibilité à une subvention pour une maison de soins infirmiers? Personne. J’exagère peut-être un peu, mais il n’y en a très très peu. Personne n’a décidé d’offrir des conseils à 80 p. 100 des Canadiens qui ne peuvent pas payer 200 \$ l’heure pour des conseils financiers.

M. Milligan : En ce qui touche les frais de gestion et les conseils que les gens peuvent recevoir du système financier, je suis favorable à bien des choses que M. Shillington a dites. Ce qui est intéressant pour moi, c’est qu’il existe des possibilités d’investissement à faible coût. Sur le plan financier personnel, j’ai acquis certains de ces produits, mais il semble que les gens ne les choisissent pas toujours, peut-être parce qu’ils reçoivent de mauvais conseils. C’est curieux de voir que ce n’est pas parce que ces possibilités n’existent pas, mais plutôt parce que les gens n’y ont pas recours.

On pourrait adopter certaines mesures pour essayer de régler ce problème. Une des solutions pourrait être davantage de sensibilisation, au moyen de sites Web et d’autres ressources. Je ne sais pas si les choses pourraient vraiment s’améliorer. On dirait que les gens ne souhaitent pas apprendre ces choses.

Une façon de faire qui pourrait être intéressante, c’est le crédit canadien à l’épargne que j’ai mentionné plus tôt. Qu’advierait-il si on offrait un montant uniquement lorsque quelqu’un ouvre un compte peu coûteux. De cette façon, lorsqu’une banque essaierait de vous vendre un nouveau CELI auquel serait lié un chèque du gouvernement, elle ne pourrait effectuer cette opération que si elle se servait d’un compte à faible coût. Ce serait facile à mettre en œuvre et cela permettrait d’harmoniser les intérêts des banques avec ceux des investisseurs.

Le sénateur Hervieux-Payette : Merci pour vos conseils. Pourriez-vous nous envoyer une note décrivant comment cela fonctionne afin que nous puissions fournir de l’information exacte et compréhensible aux gens. Dans un communiqué de presse récent sur la littératie en matière financière, on indiquait que 70 p. 100 des gens ne peuvent pas comprendre ce qu’ils lisent. Selon ma propre expérience, j’ai déjà rencontré des professionnels ayant des diplômes universitaires qui ne comprennent pas le système. Si les gens ayant une éducation supérieure ne comprennent pas, comment ceux qui n’ont pas suivi d’études postsecondaires peuvent-ils faire un choix qui soit dans leur meilleur intérêt? Monsieur Shillington, peut-être avez-vous des conseils à nous prodiguer sur cette question.

M. Shillington : On pourrait mettre en œuvre un organisme neutre non axé sur le marché qui aurait pour mandat de fournir des sites Web et d’autres façons d’informer les gens.

Un couple d’aînés a communiqué avec moi. Ils avaient partagé leurs rentes en transférant des revenus d’une personne à l’autre et avaient économisé quelques centaines de dollars d’impôt sur le

lives in a nursing home where the fee is subsidized. The subsidy is based on the individual's income, not on the family income, at 100 per cent. They moved \$5,000 from one to the other to save a few hundred dollars of income tax, and their nursing home fee subsequently went up by \$5,000. How do we expect people to anticipate that?

The lower you are in income, the more you receive in benefits from home care, nursing homes and prescription drug plans. No agency has the responsibility to ensure that the combined effect of all those programs makes sense. For people who are very well off, we know that a lot of effort goes into making sure that the tax treatment of dividend income makes sense between corporations and personal. We have things like a dividend tax credit, et cetera, to ensure that the combined effect of provincial and federal programs makes sense. No one does this for the low-income end of the spectrum. There are silos and levels of government each saying it will target and reduce benefits only to those who are most needy, thereby targeting the programs by bringing in clawbacks, but the combined effect creates a situation.

One part is to give people reasonable, easy-to-understand financial advice that they can trust is not coming from a marketer. The second part is to simplify the system so that people can make intelligent, reasonable decisions and be treated fairly.

The Chair: For the record and so that I understand, if I may, I heard you mention earlier about the effect of RRSP withdrawals. We heard from previous witnesses who pointed out and suggested that it was quite proper to take it into income and be taxed. However, it should not be taken into consideration in terms of the GIS and other such programs. I gather that is your view as well.

Mr. Shillington: Yes. If you receive a tax deduction when you contribute to the RRSP, then you should be taxed at the other end. I agree totally. However, taking money out of an RRSP will affect your GIS benefit but taking money out of a non-registered bank account will not affect your GIS benefit. As well, converting your house into an annuity will not affect your GIS benefit. Only withdrawals from your RRSP will affect your GIS benefit. That is beyond me.

The Chair: I understand.

Senator St. Germain: Do you agree that the age limit of withdrawing RRSPs should be at the discretion of the holder of the RRSP and not at a pre-set specific age? Possibly, that would help some of those people.

revenu. Un des membres du couple vit dans une maison de soins infirmiers où les coûts sont subventionnés. Cette subvention est entièrement fondée sur le revenu de cette personne, et non pas sur le revenu familial. Ils ont transféré 5 000 \$ d'un conjoint à l'autre pour épargner quelques centaines de dollars d'impôt sur le revenu, et le coût de leur logement en maison de soins infirmiers a par la suite augmenté de 5 000 \$. Comment peut-on s'attendre à ce que les gens anticipent ce genre de choses?

Moins vous avez de revenus, plus vous recevez de prestations pour les soins à domicile, les maisons de soins infirmiers et le remboursement des médicaments d'ordonnance. Aucun organisme n'a à s'assurer que l'effet combiné de tous ces programmes est logique. Pour les personnes à très haut revenu, nous savons qu'on déploie beaucoup d'efforts pour s'assurer que le traitement fiscal du revenu de dividendes est logique entre les entreprises et les particuliers. Il existe notamment des crédits d'impôt pour s'assurer que les effets combinés des programmes provinciaux et fédéraux sont logiques. Personne n'agit ainsi pour les gens à faible revenu. On agit de façon séparée et les divers ordres de gouvernement disent qu'ils vont cibler et réduire les prestations uniquement pour ceux qui en ont le plus besoin, de sorte qu'ils ciblent les programmes en essayant de récupérer des coûts, mais les effets combinés créent des problèmes.

Une solution consiste à offrir aux gens des conseils financiers raisonnables et faciles à comprendre auxquels ils peuvent se fier et qui ne proviennent pas des marchands. Ensuite, il faut simplifier le système afin que les gens puissent prendre des décisions intelligentes et raisonnables et être traités équitablement.

Le président : Pour mémoire, et pour m'assurer de bien comprendre, si vous me le permettez, vous avez mentionné plus tôt l'effet des retraits des REER. Des témoins antérieurs nous ont signalé et suggéré que c'était tout à fait adéquat d'en retirer des montants qui seraient considérés comme étant un revenu et sur lesquels on paierait de l'impôt. Toutefois, il ne faudrait pas en tenir compte relativement au Supplément de revenu garanti et à d'autres programmes semblables. J'imagine que vous êtes du même avis.

M. Shillington : Oui. Si vous recevez une déduction d'impôt au moment de votre cotisation à un REER, eh bien vous devez être imposés au moment du retrait. Je suis tout à fait d'accord. Cependant, si on retire de l'argent d'un REER, cela aura une incidence sur les prestations du Supplément de revenu garanti, tandis que si l'on retire de l'argent d'un compte bancaire non enregistré, cela n'aura aucune incidence sur vos prestations du Supplément de revenu garanti. En outre, si vous convertissez votre maison en rentes, cela n'aura pas d'incidence sur vos prestations du Supplément de revenu garanti. Seuls les retraits de votre REER auront une incidence sur vos prestations du Supplément de revenu garanti. Cela me dépasse.

Le président : Je comprends.

Le sénateur St. Germain : Êtes-vous d'accord pour dire que l'âge limite des retraits du REER devrait être à la discrétion du titulaire du REER et non pas en fonction d'un certain âge préétabli? Cela pourrait peut-être aider ces personnes.

Mr. Milligan: It is appropriate to have some age limit. The reason is that we allow the tax sheltering for the purposes of saving for retirement. In the absence of an age limit, people might accumulate a large amount of money and then be able to roll it over through their estate and avoid taxation on the principal. I would be worried about allowing a totally open age limit. Whether the right age limit is 69, 70 or 71 years, I will leave to the actuaries.

Mr. Shillington: I have no interest in the issue because it does not affect the bottom half of the population.

Senator Ringuette: Mr. Shillington, you indicated that people have no place to go for proper advice. I could not help but think that we are funding, to the tune of many millions of dollars a year, an agency called the Financial Consumer Agency of Canada, which should have that responsibility. It should at least acknowledge the dire need for unbiased financial advice for people on pensions, RRSPs, et cetera. We have a place for that but they are not taking up the task.

Last summer, I visited all the seniors' complexes in my area. On July 1, 2009, senior citizens of Canada received an increase in the old age security benefit, but because of that increase of \$350 per year, their GIS benefit was cut by \$500 per year. The poorest of our seniors, beginning last July 1, received a net loss in income because of an average increase in the old age security benefit of \$200. In every seniors' complex in my area that I visited, I was asked what happened because they would have less to live on thanks to that increase. What you described is the reality for at least 80 per cent of our retired senior citizens, who are low income and receiving the GIS.

Correct me if I am wrong on this in respect of the TFSA. The last time I looked at the statistics on low- and high-income Canadians, high-income Canadians with an income of \$100,000 and more totalled about 2 per cent of the Canadian population, and the low-income — below the poverty line — Canadians totalled about 15 per cent.

As I say, maybe those numbers are slightly wrong now because it has been a few years since I looked at them. Your comment is that the tax-free savings account benefits either the very low income or the very high income. This is an expensive program, due to the unremitted taxes, that does not respond to 83 per cent of the population.

Mr. Shillington: I think you misunderstood me. When I said tax-free savings account, "low-income" was probably too strong a term. The tax-free savings account is a very useful mechanism to get out of the GIS clawback problem, which will help low- and

M. Milligan : Il est opportun d'avoir un âge limite. La raison pour laquelle nous permettons l'abri fiscal, c'est pour économiser en vue de la retraite. S'il n'y avait pas d'âge limite, les gens pourraient accumuler d'importantes sommes d'argent qu'ils transfèreraient par l'entremise de leur succession tout en évitant de payer de l'impôt sur le principal. Je serais préoccupé si on n'avait pas d'âge limite. Que l'âge adéquat soit à 69,70 ou 71 ans, je laisse le soin aux actuaires de décider.

M. Shillington : C'est une question qui ne m'intéresse pas, parce qu'elle ne touche pas les populations les plus pauvres.

Le sénateur Ringuette : Monsieur Shillington, vous avez dit que les gens n'ont aucun endroit où se tourner pour avoir des conseils adéquats. Je ne peux m'empêcher de penser que nous finançons, à hauteur de millions et de millions de dollars par année, un organisme qui s'appelle l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, qui devrait assumer cette responsabilité. Elle devrait au moins reconnaître le besoin flagrant de conseils financiers impartiaux pour des gens vivant de leurs pensions ou de leurs REER notamment. Il existe un endroit pour eux, mais l'organisme ne répond pas aux besoins.

L'été dernier, j'ai visité toutes les résidences pour personnes âgées de ma région. Le 1^{er} juillet 2009, les personnes âgées du Canada ont reçu une augmentation de la prestation de la sécurité de la vieillesse, mais en raison de cette augmentation de 350 \$ par année, leur prestation au titre du Supplément de revenu garanti a été réduite de 500 \$ par année. Les plus pauvres de nos aînés, à compter du 1^{er} juillet, ont reçu une perte nette de revenu en raison d'une augmentation moyenne des prestations de la sécurité de la vieillesse de 200 \$. Dans tous les centres pour aînés que j'ai visités dans ma région, on m'a demandé ce qui s'était produit parce que de fait ces gens auraient moins d'argent pour vivre en raison de cette augmentation. Ce que vous avez décrit, c'est la réalité pour au moins 80 p. 100 des retraités à faible revenu qui touchent des prestations du Supplément de revenu garanti.

Corrigez-moi si j'ai tort en ce qui a trait au CELI. La dernière fois que j'ai examiné les statistiques sur les Canadiens à faible revenu et à revenu élevé, les Canadiens à revenu élevé qui touchent un revenu de 100 000 \$ et plus représentent environ 2 p. 100 de la population canadienne, tandis que les personnes à faible revenu — au-dessous du seuil de la pauvreté — représentent environ 15 p. 100 des Canadiens.

Comme je l'ai dit, ces chiffres sont peut-être légèrement erronés parce que je ne les ai pas examinés depuis un certain nombre d'années. Vous dites que le CELI est avantageux soit pour les personnes à très faible revenu ou bien pour celles qui ont un revenu très élevé. C'est un programme qui coûte cher en raison des impôts non perçus et qui ne visent pas 83 p. 100 de la population.

M. Shillington : Je pense que vous ne m'avez pas bien compris. Lorsque j'ai parlé des CELI, je pense que l'expression « à faible revenu » était peut-être un peu trop forte. Les CELI offrent un mécanisme très utile pour empêcher la récupération des

middle-income people who do not have a pension plan, and that is useful there. The impediment is financial literacy and an agency to help inform people, so I think it is a useful thing.

There has been enough evidence about the fact that, for the extraordinarily high-income people who have maxed out their RRSPs, and are now taking money that is not sheltered and moving it into a tax-free savings account, some of that might be reasonable, but there should be some limit on that.

I think the tax-free savings account is a reasonable thing. It was not my first proposed remedy for the GIS problem, but it is what we got, and it can be useful. However, to be useful, we need agencies that will give average people, who cannot afford to spend thousands of dollars for financial advice, reasonable information.

Mr. Milligan: To pick up briefly on the question of financial education, I will continue to beat on the same drum of the idea of a Canada savings credit. You could also use this as a tool to give incentives to improve financial education. Making websites, handing out pamphlets is not working right now. I am not sure why we think doing a better job of the same thing would improve the outcomes an awful lot.

What if you were only able to receive the Canada savings credit to be deposited in a new account if the financial institution delivered to you a curriculum that was designed by some kind of neutral financial education body, just as in the schooling system sometimes in some provinces you get a subsidy so long as you deliver the publicly designed curriculum. In this way, you get your \$500 at your local bank through the Canada savings credit, but you only get that credit if the bank delivers to you the publicly designed, neutral education curriculum. In this way, you get someone into the system; they get a low-fee account potentially. They get a little bit of neutral financial advice. I think that would be a big improvement over the situation we have right now.

Senator Moore: Thank you, witnesses, for being here. Mr. Shillington, we had a comment from a witness earlier this morning, Mr. Kolivakis, who was quoting John Crocker of the Healthcare of Ontario Pension Plan, and I think he said that, in order to achieve a 67 per cent replacement rate, one would have to contribute \$1 million over his or her working life, and I am thinking here in terms of the tax-free savings account. You said that they create a tax-free loophole and that you would recommend a lifetime limit of \$100,000.

I am trying to reconcile the apparent need for people to save for retirement and Mr. Crocker who was quoted as saying \$1 million. Whether it is one million or half a million, you are saying \$100,000. What is the basis of that figure? In view of those comments of Mr. Crocker, do you think it should be changed or should there be a limit at all?

prestations du Supplément de revenu garanti, ce qui aidera les personnes à faible et moyen revenu qui n'ont pas de régime de retraite et cela leur est très utile. Le problème, c'est le manque de littératie en matière financière, et un organisme qui aide les gens à se renseigner, alors je pense que c'est une chose utile.

Il y a suffisamment de preuves pour dire que les personnes à revenu extrêmement élevé qui ont cotisé le maximum à leur REER et qui maintenant prennent de l'argent qui n'est pas à l'abri de l'impôt pour le transférer dans un CELI, c'est peut-être en partie raisonnable, mais il devrait y avoir des limites.

Je pense que le recours au CELI est raisonnable. Ce n'était pas ce que je proposais d'abord pour le problème du Supplément de revenu garanti, mais c'est ce que nous avons et cela pourrait être utile. Toutefois, pour être utile, nous avons besoin d'organismes qui vont offrir de l'information raisonnable aux personnes qui ne peuvent pas déboursier des milliers de dollars pour obtenir des conseils financiers.

M. Milligan : Pour poursuivre brièvement en ce qui a trait à la question d'éducation financière, je vais continuer d'insister pour la création d'un crédit canadien à l'épargne. On pourrait également s'en servir en tant qu'outil pour donner des incitatifs afin d'améliorer l'éducation financière. Les sites web et les dépliants ne fonctionnent pas à l'heure actuelle. Je ne vois pas pourquoi on pense qu'en améliorant ce qu'on fait déjà on obtiendrait de bien meilleurs résultats.

Si la seule façon de recevoir le crédit canadien à l'épargne était de le déposer dans un nouveau compte et que l'institution financière vous offre un programme conçu par un organe d'éducation financière neutre, comme dans le système scolaire de certaines provinces on reçoit quelques fois des subventions tant et aussi longtemps qu'on offre le programme public tel qu'il a été conçu. Ainsi, on pourrait recevoir notre 500 \$ à notre banque locale par l'entremise du crédit canadien à l'épargne, mais on ne pourrait le recevoir que si la banque nous donne le programme d'éducation neutre et public. De cette façon, vous intégrez quelqu'un dans le système qui a le potentiel d'obtenir un compte à faible coût. Et la personne obtient un peu de conseils financiers neutres. Je pense que ce serait une importante amélioration par rapport à la situation actuelle.

Le sénateur Moore : Merci aux témoins d'être venus. Monsieur Shillington, un témoin de ce matin, M. Kolivakis, qui citait John Crocker du Healthcare of Ontario Pension Plan disait, je crois, que pour obtenir un taux de remplacement de 67 p. 100, il faudrait cotiser un million de dollars tout au long de sa vie active, et je pense en terme de CELI. Vous avez dit qu'il crée des échappatoires fiscales et que vous recommandez une limite à vie de 100 000 \$.

J'essaie de concilier le besoin apparent que les gens ont d'épargner pour la retraite et la déclaration de M. Crocker qui parle d'un million de dollars. Qu'il s'agisse d'un million ou d'un demi-million de dollars, vous parlez plutôt de 100 000 \$. Sur quoi fondez-vous ce chiffre? À la lumière des observations de M. Crocker, pensez-vous qu'il devrait être modifié ou qu'il faudrait imposer une limite?

Mr. Shillington: If you consider that the tax assistance for savings is a subsidy, then there should be some limit to the subsidy. If you go back to the 1983 green book on pension policy, they recommended a cap not on the contributions to RRSPs but the size of an RRSP.

Senator Moore: So a lifetime cap?

Mr. Shillington: On the size, not the contributions. Once your RRSP got to a point where you could have a pension of one-and-a-half times average wages, the public subsidy would end. You can supplement it after that, but you are on your own dime. You will not be able to lever off the tax deferral.

I do think this should be a general principle. I am not sure what the mechanism should be that says once you have enough saved to provide a pension income of some figure tied to average wages, you no longer get the tax assistance. If people do not think it is a preference, then they should not object to losing the tax assistance, correct?

Senator Moore: How did you come up with the \$100,000 figure? That seems to be low in view of all the evidence we heard from everybody here.

Mr. Shillington: My bias is to worry about retirement planning for the rest of us, people who do not have employer pension plans backed up by the biggest pockets of the country, the Government of Canada.

The average amount of money in an RRSP for people retiring now without an employer pension plan is \$50,000, and they lose half of it to the GIS. If I could find a mechanism where they could save \$100,000 — it is \$100,000 of contributions, so hopefully it will grow to more than \$100,000 by the time they retire — that will satisfy most of them, because people who are working in regular jobs without benefits with three children who might go to university are not going to, no matter what you do, save millions of dollars.

Senator Moore: They cannot afford to.

Mr. Shillington: Not if they are going to fix their children's teeth and put one or two of them through university, and so for that half of the population, the 38 per cent that are in GIS, you could make the limit \$100,000 or \$500,000. It will not affect them. They will not save \$1 million. Even if you make the limit \$2 million, which some people would like to have because they know people who find the current 20-some-odd-thousand-dollars-per-person-per-year confining, it will not affect that population. I have been quite clear in my bias. My concern is a system that would allow people who are below average incomes to save effectively for their retirement without having it all clawed back.

M. Shillington : Si on considère que l'incitatif fiscal à l'épargne est une subvention, eh bien, il faudrait que cette subvention ait une limite. Si vous retournez à la politique sur les prestations de retraite du livre vert de 1983, on y recommandait un plafond non pas des cotisations au REER, mais une limite au montant du REER.

Le sénateur Moore : Donc, une limite à vie?

M. Shillington : Sur la taille et non les cotisations. Une fois que votre REER aurait atteint un seuil où vous pourriez obtenir des prestations de retraite équivalant à une fois et demie le salaire moyen, à ce moment-là, la subvention publique prendrait fin. Vous pourriez continuer à cotiser, mais à ce moment-là, vous feriez cavalier seul. Vous n'auriez pas l'effet de levier du report d'impôt.

Je pense que cela devrait être le principe général. Je ne suis pas certain du mécanisme qui ferait en sorte qu'une fois que vous avez économisé suffisamment d'argent pour vous assurer des prestations de retraite liées au salaire moyen, à ce moment-là, vous n'auriez plus droit à l'incitatif fiscal. Si les gens pensent qu'il ne s'agit pas d'une préférence, eh bien alors ils ne devraient pas s'opposer à la perte de l'incitatif fiscal, n'est-ce pas?

Le sénateur Moore : Comment avez-vous calculé ce montant de 100 000 \$? Cela semble peu d'après ce que tous nos autres témoins nous ont dit.

M. Shillington : Ma principale préoccupation, c'est la planification de la retraite pour tous ceux qui n'ont pas de régime de pension de l'employeur garanti par la bourse la mieux garnie, celle du gouvernement du Canada.

Les personnes qui prennent leur retraite à l'heure actuelle et qui n'ont pas de régime de pension de l'employeur ont en moyenne 50 000 \$ dans leur REER et elles en perdent la moitié à cause du SRG. Si je pouvais trouver un mécanisme qui leur permettrait d'économiser 100 000 \$ — c'est-à-dire 100 000 \$ en cotisations qui grossiraient pour atteindre un montant plus élevé au moment de leur retraite —, la plupart d'entre elles en seraient satisfaites, parce que les personnes qui travaillent à des emplois ordinaires sans avantages et qui ont trois enfants qui iront peut-être à l'université n'économiseront pas des millions de dollars, quoi que vous fassiez.

Le sénateur Moore : Ils n'en ont pas les moyens.

M. Shillington : Non, pas s'ils font réparer les dents de leurs enfants et envoient un ou deux d'entre eux à l'université et ainsi, pour cette moitié de la population, les 38 p. 100 qui reçoivent le SRG, peu importe que le plafond soit de 100 000 \$ ou de 500 000 \$. Cela ne les touchera pas. Ils n'économiseront jamais un million de dollars. Même si le plafond était de 2 millions de dollars, comme certains le souhaiteraient parce qu'ils connaissent des gens qui trouvent que le plafond d'environ 20 000 \$ par personne n'est pas suffisant, cela ne touchera pas cette population. J'ai dit bien clairement quel était mon parti pris. Ce qui m'intéresse, c'est un système qui permettrait aux gens dont le revenu est inférieur à la moyenne d'économiser assez d'argent pour leur retraite sans que le gouvernement ne récupère toutes leurs économies.

Mr. Milligan: To build on what Mr. Shillington was saying, I appreciate his concern for the rest of the people who do not have employer-sponsored plans, but thinking about everyone in general, and even those who do, even the high-income guys, it is not clear to me at all what the point of lifetime limits is for the following reason: We already have a carry-forward mechanism that allows you to carry forward unused contributions when you are young to be used when you are older. The vast majority of households when they are younger have a lot of other responsibilities, as Mr. Shillington was saying, of setting up a house, paying for their children and all of the other things that means they do not often use a lot of the contribution room when they are young. When they hit 50 and it is time to start beefing up the pension, they have a large amount of accumulated room.

The only point in having a lifetime limit would be to allow you to access that room when you are younger, because when you are older you will be able to access your unused room from when you were young. The only point of having a lifetime limit would be to allow you to access it when you are young. The point is when people are young they are not in a position to save.

I am really curious about this emphasis on lifetime limits when we have a carry-forward mechanism. If I could speculate a bit, I wonder if this is just a way for people to try to sneak in an increase in the overall limits. If that is what they want to do, that is fine. Let us advocate for a bigger limit, but let us do it in the system we have, which is the annual limit with carry-forwards, rather than trying to sneak it through the backdoor of lifetime limits. I see the lifetime limits as something that is just a policy that would carry no water.

Senator Ringuette: I have one supplementary for Professor Milligan. I thought that the RRSP accumulation was only for a period of maybe five years back from the fiscal year you invested. You cannot accumulate the carry-forward for 10 or 20 years and at the end of 20 years sell your home and put it all in an RRSP.

Mr. Milligan: That is correct, senator. Initially when the carry-forward mechanism was put in place in the early 1990s, it was only going to be a seven-year carry-forward.

However, that was removed in the mid-1990s such that carry-forward is now indefinite. Therefore, with room that you accumulate when you are 20, you can do exactly as the senator suggests, and roll whatever money you like in there when you are 60. Initially that was the plan, but it was changed in the mid-1990s.

Senator Ringuette: Mr. Shillington, you indicated a report done in 1983. Which report was that, so we can try to acquire it?

Mr. Shillington: Your researchers will be absolutely familiar with it and Professor Milligan might know what it is. It was a green paper, a task force on pension policy. I believe it was 1983 or within one year of that.

M. Milligan : Pour enchaîner sur ce que disait M. Shillington, je comprends sa préoccupation pour le reste de la population qui n'a pas de régime parrainé par l'employeur, mais, pour l'ensemble de la population, même ceux qui ont un régime de retraite, même ceux qui ont des revenus élevés, je ne vois pas à quoi servirait un plafond à vie pour la bonne raison que nous avons déjà des mécanismes de report qui permettent de reporter les droits de cotisation inutilisés lorsque les gens sont jeunes. La vaste majorité des ménages avait bien d'autres responsabilités lorsqu'ils étaient jeunes, comme M. Shillington le disait, pour aménager leur maison, payer pour leurs enfants et tout le reste qui les empêche d'utiliser beaucoup leur droit de cotiser à ce moment de leur vie. Puis, ils frappent la cinquantaine et c'est le moment d'enrichir leur pension et ils ont accumulé d'importants droits de cotisation inutilisés.

La seule raison d'avoir un plafond à vie serait de permettre aux gens d'utiliser ces droits de cotisation lorsqu'ils sont plus jeunes, puisque les personnes plus âgées ont le droit de faire les cotisations qu'elles n'ont pas faites lorsqu'elles étaient plus jeunes. La seule raison d'être d'un plafond à vie serait de permettre aux gens de cotiser lorsqu'ils sont jeunes. Sauf que les jeunes ne sont pas en mesure d'économiser.

Cette insistance sur les plafonds à vie m'intrigue beaucoup puisque nous avons un mécanisme de report. Je me demande si ce n'est pas tout simplement un moyen pour certains de faire augmenter en douce les limites globales. Si c'est cela leur intention, très bien. Plaidons pour une limite plus élevée, mais faisons-le en conservant le système actuel, c'est-à-dire une limite annuelle avec droit de report, plutôt que d'essayer de le faire de manière détournée au moyen de plafonds à vie. À mon avis, des plafonds à vie ne serviraient à rien.

Le sénateur Ringuette : J'aurais une autre question pour le professeur Milligan. Je croyais qu'on pouvait reporter les droits de cotisation à un REER pendant une période de cinq ans. Vous ne pouvez pas accumuler les droits de cotisation pendant 10 ou 20 ans et, au bout de 20 ans, vendre votre maison et mettre tout le produit de la vente dans un REER.

M. Milligan : C'est exact, madame le sénateur. À l'origine, lorsque le mécanisme de report est entré en vigueur, au début des années 1990, les droits de cotisation pouvaient être reportés pendant sept ans.

Cependant, cette restriction a été abolie au milieu des années 1990 de sorte que l'on peut reporter les droits indéfiniment. Ainsi, les droits de cotisation que vous n'utilisez pas à 20 ans, vous pouvez, exactement comme le disait le sénateur, les accumuler et vous en servir à 60 ans. Ce que vous dites était vrai à l'origine, mais cela a été modifié vers le milieu des années 1990.

Le sénateur Ringuette : Monsieur Shillington, vous avez parlé d'un rapport préparé en 1983. Pouvez-vous nous dire de quel rapport il s'agit pour que nous puissions essayer de l'obtenir?

M. Shillington : Vos analystes le reconnaissent certainement et le professeur Milligan le connaît peut-être aussi. Il s'agit d'un livre vert, d'un document de travail sur la politique en matière de pension. Je crois que c'était en 1983, sinon un an avant ou un an après.

The Chair: Do you have a better memory, Professor Milligan, than the rest of us?

Mr. Milligan: No, I am afraid I do not recall the exact publication.

The Chair: We will find it.

Mr. Shillington: If your research staff cannot find it, have them call me. I have a copy on my shelf.

The Chair: All right. Thank you very much for that offer, we appreciate it. Thank you both for your very interesting and helpful testimony this morning.

Mr. Milligan: Thank you very much.

The Chair: Not at all.

Mr. Shillington: Thank you.

The Chair: Special thanks to you, Professor Milligan, for getting up so early.

Mr. Milligan: It was my pleasure.

The Chair: Colleagues, this meeting is terminated.

(The committee adjourned.)

Le président : Votre mémoire est-elle meilleure que la nôtre, professeur Milligan?

M. Milligan : Non, je regrette, mais je ne me rappelle pas cette publication.

Le président : Nous le trouverons.

M. Shillington : Si votre personnel de recherche ne peut pas le trouver, qu'il m'appelle. J'en ai un exemplaire dans ma bibliothèque.

Le président : Très bien. Merci infiniment pour cette offre. Nous vous en sommes reconnaissants. Merci tous les deux pour votre témoignage très intéressant et très utile.

M. Milligan : Merci beaucoup.

Le président : Je vous en prie.

M. Shillington : Merci.

Le président : Merci tout particulièrement à vous, professeur Milligan, de vous être levé si tôt.

M. Milligan : Tout le plaisir est pour moi.

Le président : Chers collègues, notre réunion prend fin.

(La séance est levée.)



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Wednesday, April 21, 2010

As individuals:

Gordon Pape, Publisher, *The Income Investor*, *Mutual Funds |ETFs Update*, *The Canada Report* and the *Internet Wealth Builder*;

David Dodge, Senior Advisor for Bennett Jones LLP, Chancellor of Queen's University.

Thursday, April 22, 2010

As individuals:

Leo Kolivakis, Independent Pension Analyst;

James Pierlot, Pension Lawyer and Consultant;

Kevin Milligan, Assistant Professor of Economics, University of British Columbia (by video conference).

Informetrica Limited:

Richard Shillington, Potential Value of Tax-Free Savings Accounts.

TÉMOINS

Le mercredi 21 avril 2010

À titre personnel :

Gordon Pape, éditeur, *The Income Investor*, *Mutual Funds|ETFs Update*, *The Canada Report* et *l'Internet Wealth Builder*;

David Dodge, conseiller principal pour la firme Bennett Jones LLP, Chancelier, Université Queen's.

Le jeudi 22 avril 2010

À titre personnel ::

Leo Kolivakis, analyste indépendant en matière de pensions;

James Pierlot, avocat et conseiller en régimes de retraite;

Kevin Milligan, professeur adjoint d'économie, Université de la Colombie Britannique (par vidéoconférence).

Informetrica limitée :

Richard Shillington, Valeur possible des comptes d'épargne libre d'impôt.